lou
2996

LE JOUR

où nous serons [illegible] chez nous

le jeudi
6 février

dégagement

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -15	Minimum: 5
Maximum: -7	Maximum: 20

Première année — No. 285 | 14 pages | 25 cents | 1975

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

sport

Entente entre le Canada et l'URSS

page 14

québec

L'Ouest cherche à nous comprendre, dit Morin

page 4

Bourassa prend la défense du député Leduc

page 4

L'Université ne connaissait pas ses "bouncers"

C'est l'inconscience qu'a plaidée hier M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, au sujet de l'engagement de fiers-à-bras par son administration, confirmé lundi devant la Commission Cliche.

page 3

canada

Gillespie ne s'est pas montré le bout du nez

page 5

Caouette devra comparaître

page 5

monde

John Kennedy assassiné par la CIA?

L'assassinat de John Kennedy pourrait être le résultat d'un complot monté par la CIA. C'est du moins ce que montrent deux films et une photographie pris au moment même de l'attentat contre Kennedy à Dallas, le 22 novembre 1963...

page 6

économie

Le NPD accuse l'État d'avoir cédé au chantage

page 11

Bell impose une pénalité pour les comptes en retard

Bell Canada a annoncé hier qu'elle imposera, à compter du mois d'avril, des frais de 1 1/2 pour cent (18% par année!) pour les comptes de téléphone en souffrance excédant $50. Selon la compagnie, c'est près de 2% des abonnés du service résidentiel qui seraient ainsi touchés par cette surtaxe, le pourcentage étant cependant plus élevé dans le cas des grands usagers abonnés au service d'affaires.

Le gouvernement envisage un tarif préférentiel d'électricité à la National South Wire

Une aluminerie de $450 millions à Beauport

par Jean Chartier

Le conseil des ministres québécois s'est penché hier sur la possibilité que le gouvernement consente un tarif préférentiel d'électricité et participe financièrement à l'installation d'une aluminerie dans la région de Québec.

Certaines sources s'attendaient même hier à ce qu'un arrêté en conseil soit adopté sur le champ par les ministres. Depuis plusieurs mois, des négociations ont été entamées entre les autorités du ministère de l'Industrie et du Commerce et la haute direction de la compagnie National South Wire, l'un des sept grands de l'aluminium aux États-Unis.

Celles-ci ont pris forme après que l'Alcoa, le numéro 1 mondial de l'aluminium ait exigé un tarif préférentiel de 40 pour-cent pour son établissement éventuel au Québec. Selon nos sources, l'Alcoa serait maintenant contrôlée par les Japonais qui cherchent des occasions d'investissement un peu partout dans le monde.

La National South Wire a pris contact avec les autorités gouvernementales voici plusieurs mois déjà par le biais du bureau de Boston du gouvernement du Québec. La compagnie américaine aurait demandé aux représentants québécois un rabais du tarif d'électricité de l'Hydro-Québec de l'ordre de 10 pour-cent pour son implantation, pour sa part, elle était disposée à investir le tiers du capital de $450 millions requis. L'on retient comme site privilégié Beauport.

Le gouvernement québécois a donc envisagé hier pour la première fois depuis la nationalisation de l'Hydro-Québec de passer outre la juridiction de l'organisme paragouvernemental et de consentir un tarif extraordinaire à une industrie qui consomme l'électricité en quantité phénoménale. Voilà qui ajoute à l'importance de la décision. Rappelons, pour fin de comparaison que l'Alcan dispose d'un réseau hydro-électrique non nationalisé qui hanarche approximativement le tiers de l'électricité que génère l'Hydro-Québec. On imagine la demande supplémentaire d'électricité que suscitera une nouvelle aluminerie à Québec.

Celle-ci embauchera au-delà de 1000 employés et dépassera en importance l'aluminerie de la Reynolds à Baie-Comeau. Au cours des prochaines semaines, le ministre Guy Saint-Pierre se proposait d'ailleurs de rendre publiques les grandes lignes de l'entente intervenue avec la compagnie.

Outre la décision sur les tarifs d'électricité, le Conseil des ministres devra trancher, au cours des prochains mois, les modalités de la participation gouvernementale. L'on envisage actuellement la possibilité d'investir un montant de l'ordre de $150 millions dans ce projet, soit autant que la National East Wire. La décision est d'autant plus compliquée que le gouvernement québécois se voit actuellement confronté à quatre projets industriels majeurs. Le projet d'une papeterie à Saint-Félicien demandera également sous peu des investissements gouvernementaux massifs; il en est de même du port de Gros-Cacouna.

L'on parle maintenant d'installer deux raffineries et une affinerie à Gros-Cacouna. Si cela devait se réaliser, le gouvernement serait à même de pousser le projet d'acierie à Sept-Îles.

La campagne de souscription

Presque les trois quarts de chemin de parcourus...

Le dépouillement du courrier d'hier a rapporté la somme de trois mille cinq cent douze dollars et cinquante-six cents ($3,512.56). Le grand total est de $72,659.68, soit à peu près les trois quarts du chemin de parcourus depuis une quinzaine de jours.

* * *

Histoire d'accélérer la campagne, le journal a besoin aujourd'hui et demain, 6 et 7 février, de dactylos bénévoles, de même que d'automobilistes pour les 10-11-12 février. On peut offrir ses services en appelant M. Réjean Séguin, au bureau du journal, à 331-8961.

* * *

Témoignage: "Je suis une pensionnée du secteur de l'enseignement. Si nous avions eu dans le temps, un journal comme le vôtre, nous aurions pu former un peuple de citoyens éclairés et prêts à se gouverner. Nous n'avons plus les moyens de perdre une autre génération".

* * *

Petit calcul d'un lecteur: Si chacun des vingt-cinq mille lecteurs du JOUR se privait d'un café par semaine (à 25 cents) et en faisait don au journal, cela représenterait à la fin de l'année la somme de $325,000.

* * *

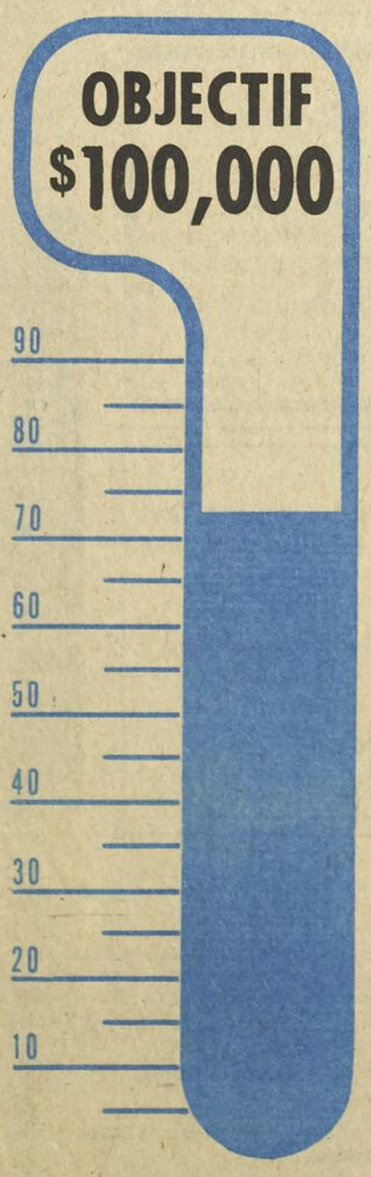
Le Parti québécois du comté de Westmount souscrit trois cents dollars ($300) et procédera lundi à une collecte générale auprès de ses membres.

* * *

Les employés du magasin à rayon Woolco Rock Forest, de Sherbrooke, se sont cotisés pour faire parvenir leurs dons au JOUR. "Nous somme un petit groupe de sympathisants mais notre nombre va s'élargissant," écrivent-ils.

* * *

Les lecteurs pourront consulter à la deuxième page de la présente édition, la liste des endroits, des numéros de téléphone et des responsables de la campagne dans divers coins du Québec. La région du Nord-Ouest québécois n'est pas absente de la course. Le rédacteur en chef sera présent le vendredi 21 février, à Rouyn-Noranda.

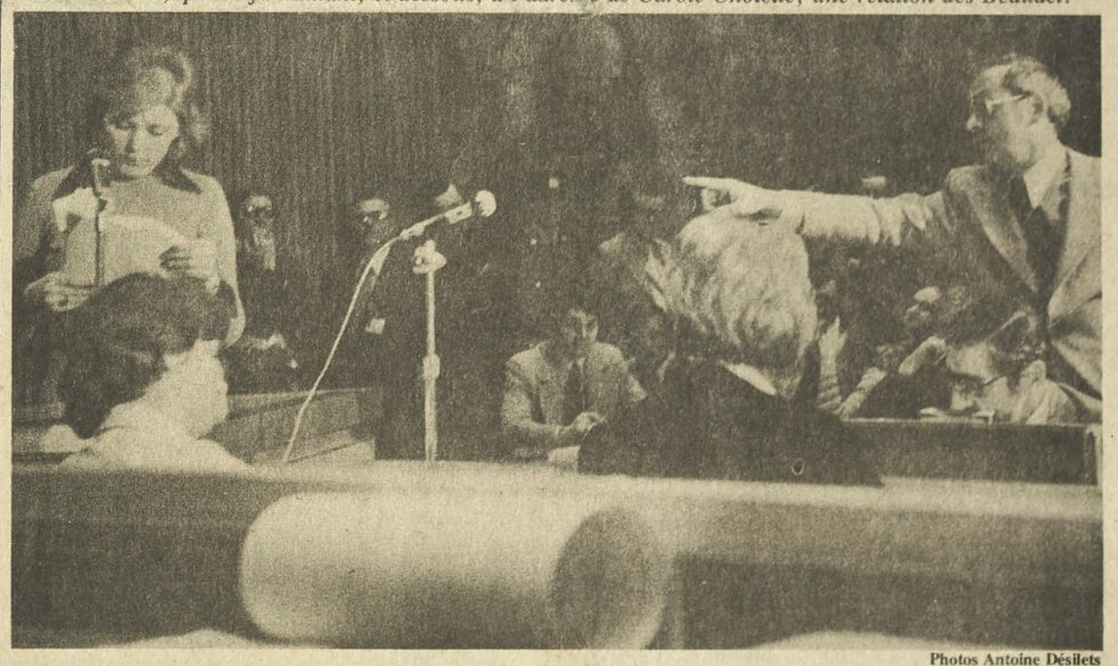


L'enquête sur le massacre du Gargantua

Tout condamne Blass



Deux moments intenses à l'enquête du commissaire Delage sur le massacre du Gargantua. Ci-haut, Jacqueline Beaudet, la soeur de Fernand Beaudet, pointe un doigt accusateur à l'endroit du procureur de la Couronne, Me Michel Pothier; qui en fait autant, ci-dessous, à l'adresse de Carole Cholette, une relation des Beaudet.



Photos Antoine Désilets

par Pierre Tanguay

Au moment d'aller sous presse, hier soir, l'enquête du commissaire "ad hoc", Me Cyrille Delage, sur le massacre du Gargantua n'avait pas encore repris après l'ajournement du souper.

Toutefois, les témoignages entendus plus tôt dans la journée incriminaient deux hommes: Richard Blass et Fernand Beaudet.

Le premier, abattu par la police le 24 janvier dernier, ne pourra jamais nier ou confirmer ces témoignages. Le second est cependant détenu par la police depuis vendredi dernier, et on attendait avec impatience, hier soir, son témoignage.

Selon les déclarations des principaux témoins et d'après des enregistrements de certaines conversations téléphoniques, on pouvait établir, hier soir, avec une quasi-certitude que les deux hommes étaient présents sur les lieux du crime le soir du 21 janvier.

Cependant, si la participation directe de Richard Blass faisait l'unanimité des témoins, il en allait autrement de celle de Fernand Beaudet.

Nos informations, page 3

Éthiopie

Les sécessionnistes passent à la "guerre à outrance"

ADDIS ABEBA (d'après Reuter et l'AFP) — Les accrochages entre l'armée éthiopienne et le Front de libération de l'Erythrée (FLE) se sont amplifiés hier. Les "rebelles" sécessionnistes d'Erythrée, utilisant mortiers et mitrailleuses, ont attaqué hier matin des positions de l'armée éthiopienne à la périphérie sud d'Asmara, apprenait-on de source digne de foi à Addis-Abéba.

Des tirs nourris d'armes automatiques et le fracas des obus de mortier ont été entendus dans Asmara, principale ville d'Erythrée, mais on ne possède aucune information sur les pertes subies de part et d'autre.

Dès les premières heures de la matinée, hier, les ressortissants étrangers de la ville assiégée se rassemblaient à l'aéroport pour attendre les avions qui assureront leur évacuation. L'aéroport d'Asmara est toujours fermé au trafic normal.

De source digne de foi à Addis Abeba on déclare que le gouvernement militaire a décidé de faciliter les opérations d'évacuation des étrangers, des familles des militaires et des blessés en prêtant éventuellement les appareils nécessaires.

De source diplomatique, on indique que le gouvernement italien compte dépêcher aujourd'hui six appareils à Asmara en vue d'évacuer la communauté italienne d'Erythrée, soit 3,000 personnes environ. L'Erythrée fut, pendant cinquante ans, une colonie italienne, ce qui explique l'importance de cette communauté.

Quelque 400 étrangers, principalement des femmes et des enfants, qui étaient bloqués à Asmara en raison des combats, ont pu être évacués sur Addis Abeba à bord de trois appareils des *Ethiopian Airlines* affrétés par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

À l'extérieur de la ville, le convoi blindé de l'armée régulière qui se dirige vers Asmara a repris sa progression, ralentie hier à la suite du sabotage d'un pont par les rebelles, indique-ton de même source.

Autres informations, page 6

Les leçons de la dernière grève

Sans le métro, le centre-ville serait asphyxié

(LE JOUR) — La dernière grève du transport en commun dans la métropole aura eu au moins un avantage: elle a permis aux analystes et autres spécialistes de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) de mesurer le rôle vital du métro dans la lutte pour prévenir l'asphyxie du centre-ville.

En d'autres termes, les experts de la Commission ont pu établir que l'absence de services de métro et d'autobus a entraîné non seulement une paralysie presque totale du centre-ville, comme tout automobiliste était en mesure de le constater, mais aussi, par voie de conséquence, un accroissement considérable du taux de pollution dû au monoxyde de carbone émanant du flot accru d'automobiles en circulation.

C'est ce qui ressort d'un exposé du directeur de la planification à la CTCUM, M. Henri Bessette, qui a précisé, hier midi, devant les membres du Club d'électricité, que le taux de pollution atmosphérique (monoxyde de carbone) a dépassé 12 fois le maximum permis au cours de la grève: il a atteint 31 mg/mètre cube, tandis qu'en temps normal, il peut varier entre 19 et 22 mg/mètre cube.

M. Bessette s'est également attardé à mesurer le degré de paralysie de la métropole au cours de la grève en citant les chiffres suivants: en temps normal, 35.9 p. cent des 176,300 personnes qui entrent quotidiennent dans le centre-ville se déplacent en voiture, tandis que les autres se servent du métro (36.7 p. cent) ou de l'autobus (14.1 p. cent). Sans métro, ni autobus, 80 p. cent des pesonnes ont dû recourir à l'automobile ce qui a complètement congestionné le centre-ville. Même si seulement 122,000 personnes sont "descendues" quotidiennement en ville durant la grève.

D'après M. Bessette, la grève a eu pour effet de démontrer que sans le transport en commun, il serait impossible de maintenir une concentration d'activités commerciales et autres dans le centre-ville, qui est déjà débordé et qu'il serait d'ailleurs difficile d'agrandir à cause des barrières naturelles que constituent le fleuve et la montagne.

Seulement 30,000 passagers à l'heure...

Il faut donc encourager le transport en commun, selon M. Bessette, qui a reconnu qu'à l'heure actuelle, le métro est loin de fonctionner à sa pleine capacité: la ligne no 1, par exemple, ne transporte que 30,000 passagers à l'heure, alors que sa capacité théorique est de 45,000, comme celle de la ligne no 4 (Longueuil) qui ne fonctionne qu'à 10 p. cent.

Par contre, M. Bessette s'est dit partisan des mesures incitatives plutôt que coercitives pour amener les automobilistes à utiliser le transport en commun. Il s'oppose, par exemple, à l'idée radicale de ceux qui veulent tout simplement bannir les autos du centre-ville en faisant valoir: "Ce qu'il faut, ce n'est pas d'empêcher les autos d'entrer dans le centre-ville, mais de voir à ce qu'elles ne rentrent pas toutes en même temps". D'où son appui inconditionnel à la formule des horaires flexibles qui permet de briser le cercle vicieux des heures de pointe, en étalant les journées de travail des entreprises et des travailleurs.

Comme M. Bessette s'est plu à le souligner, Ottawa a tenté avec succès l'expérience des horaires flexibles. Il faut dire que la présence d'un gros employeur comme le gouvernement fédéral a rendu la formule plus facile d'application.

De façon plus globale, M. Bessette est d'avis, comme les dirigeants de la métropole, qu'il n'y a qu'un seul moyen de convertir les automobilistes au transport en commun, et c'est évidemment de rendre les services de métro et d'autobus plus accessibles et attrayants, tout en favorisant le stationnement à proximité des stations de métro de la périphérie.

Une enquête de la Régionale Blainville Deux-Montagnes

Le milieu scolaire croit que l'école privée est meilleure que l'école publique

par Paule Beaugrand-Champagne

Les parents, commissaires, enseignants et professionnels non enseignants ont tendance à dire, selon une enquête menée sur le territoire de la Commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes, que les écoles privées sont meilleures que les écoles publiques. Ces mêmes répondants, auxquels il faut ajouter les étudiants et le personnel de cadre, estiment par ailleurs que l'école d'aujourd'hui respecte moins que celle d'autrefois le côté humain de l'étudiant.

Ces données, fort partielles, se retrouvent dans la première partie d'un rapport de Recherche sur la situation de la vie pédagogique (RSVP), rendue publique mardi soir par la Commission scolaire régionale. Cette recherche-action, en cours depuis juillet 1973, est complétée cette année par une analyse des données de recherche. L'analyse est faite par les chercheurs selon un ordre de priorité établi par les groupes intéressés, et le rapport d'analyse est fait à des représentants de ces groupes.

Les groupes en question, à savoir parents, commissaires, étudiants, principaux et adjoints, enseignants, professionnels non enseignants et personnel de cadre, étudieront les résultats de cette analyse et procéderont à la mise en marche d'actions visant à améliorer la vie pédagogique dans leur milieu.

Cette recherche action, appuyée d'un mécanisme d'animation, est menée par Mme Marguerite Cardin-Langlois, sociologue, et M. Pierre Lafleur, docimologue. La première partie de leur rapport rejoint le premier objectif qui leur avait été proposé par la commission scolaire, soit: décrire et évaluer l'ampleur des limites, des contraintes, des difficultés comme des satisfactions que connaissent les différents groupes de la Régionale face au développement de la vie pédagogique.

L'école privée

S'ils ont tendance à penser que l'école privée est meilleure que l'école publique, de façon générale les répondants au questionnaire de recherche ne sont pas tentés d'y envoyer leurs enfants de niveau élémentaire. Par contre, s'ils disposaient de tous les moyens à cet effet, presque tous souhaiteraient l'école secondaire privée pour leurs enfants; cette détermination se retrouve surtout chez les parents et les commissaires.

Les raisons données par ceux qui souhaiteraient que leurs enfants fréquentent une école secondaire privée concernent les aspects de la discipline, de la qualité de l'enseignement et du caractère humain du milieu.

Il n'est pas possible de relever toutes les remarques que les personnes consultées font au sujet de l'école et de l'enseignement — il y en a sur 26 thèmes —, mais on peut noter les suivants: le gigantisme des écoles polyvalentes est perçu comme un problème par tous les groupes et les principaux changements proposés pour améliorer cette situation sont de l'ordre de la réduction du nombre d'élèves et de l'encadrement de ceux-ci en modules; parents et étudiants souhaitent aussi un respect plus grand de la discipline et l'amélioration des rapports humains.

Le phénomène de l'abandon des études est aussi véritablement perçu comme un problème par tous les groupes. Les perceptions des étudiants viennent corroborer ces opinions: un peu plus d'un étudiant (du 2e cycle) sur quatre a déjà songé ou songe à abandonner prématurément ses études secondaires et 70 p. 100 des étudiants connaissent des confrères qui ont la même idée.

Les raisons principales en sont la désaffection scolaire, l'attirance du marché du travail et la déception des étudiants face au climat et aux rapports humains existant à l'école.

La Canadian Copper

107 travailleurs sur 114 ont un taux d'arsenic anormal dans l'urine

Le coordonnateur du Syndicat des métallos (FTQ), M. Raymond Sliger, a déclaré hier que les premiers résultats d'analyses effectuées chez des travailleurs de la compagnie Canadian Copper à Montréal-Est indiquaient un taux anormal d'arsenic dans les urines.

"Des 114 travailleurs qui ont été examinés jusqu'ici, il s'est avéré que 107 d'entre eux avaient une valeur d'arsenic supérieure à la normale dans les urines," a dit M. Sliger.

Les analyses ont été faites par un chimiste du gouvernement, M. Aristide Bouchard, du Service de la protection de l'environnement.

Ces travailleurs subiront d'autres examens à la clinique du docteur Yves Lacasse à l'hôpital Santa-Cabrini à Montréal.

On sait que l'enquête du coroner qui aura lieu à la suite du décès de deux travailleurs victimes d'empoisonnement à l'arsenic à l'usine de la compagnie Canadian Copper au début du mois de janvier, commencera aujourd'hui, 6 février, à 9H.30, à la chambre 5.15 du Palais de Justice de Montréal.

Annoncé par Rafael Fruhbeck de Burgos

Le programme de l'OSM pour la saison 1975-76

C'est lors d'une conférence de presse tenue au Piano Nobile de la Place des Arts que le maestro Rafael Frühbeck de Burgos, qui deviendra en septembre directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal et que l'on s'accorde généralement à reconnaître comme un des grands chefs d'orchestre actuels, a annoncé le programme de l'OSM pour la saison 1975-76.

Ce programme permettra d'entendre, tout au long de la saison, un grand nombre d'oeuvres tirées tout aussi bien du répertoire classique que romantique ou contemporain. Beaucoup d'entre elles seront interprétées pour la première fois par l'OSM.

Comme par les années passées, les concerts seront présentés les mardis et mercredis et il y aura deux grandes séries offertes en abonnement: les Grands Concerts et les Concerts Gala du Maurier. La présentation de cette dernière série a été rendue possible grâce à la collaboration du Conseil du Maurier des arts d'interprétation. De plus, une nouvelle série a été créée cette année: sous le titre "l'OSM à Notre-Dame", elle permettra d'entendre quelques-unes des plus grandes oeuvres du répertoire choral.



Le chef d'orchestre Rafael Frühbeck de Burgos vient de signer un contrat de trois ans qui fait de lui le directeur musical et le chef de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il entrera en fonctions en septembre 1975.

Les Grands Concerts

La série "Les Grands Concerts" s'adresse d'abord à un public de connaisseurs. Elle comprend 14 concerts et l'on pourra y entendre entre autres douze oeuvres interprétées pour la première fois à l'OSM. Voici la liste des invités à cette série: Frühbeck de Burgos dirigera lui-même l'Orchestre pour sept des représentations; les chefs invités seront Zubin Mehta, qui fut lui-même chef attitré de l'OSM et son directeur artistique actuel Franz-Paul Decker; Ferdinand Leitner viendra diriger des oeuvres de Mozart et de Mahler et William Steinberg des oeuvres d'Elgar, Schubert et Brahms: pour les deux, il s'agira d'une première visite à l'OSM. John Pritchard sera de retour cette saison, de même que Mario Bernardi, avec l'Orchestre national du Centre des Arts.

Quant aux solistes invités par l'OSM, on pourra entendre par exemple le contralto Maureen Forrester et le soprano Clarice Carson, les pianistes Rudolf Serkin, Alicia de Larrocha, Claudio Arrau et Radu Lupu, les violonistes Zino Francescatti et Eugene Fodor ainsi que le guitariste Narciso Yepes, pour n'en nommer que quelques-uns.

Quant aux oeuvres présentées, de Bach à Beethoven, de Brahms à Debussy, de Ravel et Stravinsky à Messiaen et Tremblay, les Grands Concerts proposent un programme à la fois varié et équilibré.

Les Concerts du Maurier

Lors du premier concert de cette série, Rafael Frühbeck de Burgos dirigera "Le Songe d'une nuit d'été" de Mendelssohn qui permettra d'entendre les voix de Lois Marsh et de Marie-Marthe Bernard-Martineau ainsi qu'un choeur féminin. D'autre part, Hubert Hoffmann chantera des extraits des "Maîtres chanteurs de Nuremberg" avec la participation des choeurs. Au programme des concerts suivants: des extraits de "l'Amour des Trois Oranges" de Prokofieff et le second Concerto pour violon, du même auteur, qui permettra d'apprécier les dons du célèbre violoniste russe Victor Tretyakov. Edo de Waart fera ses débuts au pupitre de l'OSM à cette occasion. Parmi d'autres moments de cette saison remarquable, notons l'interprétation de la première Symphonie de Schumann, "Le Printemps", avec Zubin Mehta au pupitre; un hommage à Pierre Mercure, avec l'Orchestre sous la direction de Pierre Hétu; le Concerto pour violon de Dvorak interprété par Itzhak Perlman; et les débuts du chef renommé, Ferdinand Leitner avec l'OSM, dans un programme qui permettra d'entendre la "Grande" Symphonie de Schubert ainsi que le premier Concerto de Chopin interprété par la pianiste Martha Argerich. Enfin, la saison des Concerts Gala se terminera avec trois des oeuvres les plus connues du répertoire: la "Pastorale" de Beethoven, le "Boléro" de Ravel ainsi que la "Symphonie espagnole" de Lalo avec le violoniste Isaac Stern.

L'OSM à Notre-Dame

Les abonnés à cette nouvelle série de l'OSM trouveront là l'occasion d'entendre trois oeuvres du répertoire choral: d'abord le grandiose "Messie" de Handel, avec Robert Shaw au pupitre, dont ce seront les débuts avec l'OSM; puis le "Missa Solemmis" de Beethoven, sous la direction de Franz-Paul Decker; et enfin la première représentation intégrale à Montréal de ce chef-d'oeuvre de Bach qu'est la "Passion selon Saint-Mathieu", sous la direction de Frühbeck de Burgos.

Anna Chornodolska, Louise Lebrun, Joan Patenaude, Siegmund Nimsgern, Victor Braun, Robert Tear, John van Kesteren et Donald Bell sont quelques-unes des voix que l'on pourra entendre au cours de cette brillante série de concerts, qui sera également l'occasion pour Margarita Lilowa, Wolfgang Schone, Joanna Simon et Louis Devos de faire leurs débuts avec l'OSM.

Il est à noter que ces concerts sont également présentés les mardis et mercredis à la salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts.

L'OSM s'est vu dans l'obligation d'augmenter légèrement le prix de certains sièges pour les séries Grands Concerts et Concerts Gala, mais les billets à prix populaires n'ont pas été touchés par cette augmentation. Ainsi, il est encore possible d'assister à six Concerts Gala pour $14.40 ou aux 14 Grands Concerts pour $33.60. Les personnes de moins de 30 ans ou de plus de 65 ans peuvent de plus profiter de réductions importantes.

La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Chicoutimi	74, Racine ouest	545-0139 543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Roger Doris Isabelle
Sept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785

$20. BON D'ACHAT $20.
Découpez ce coupon
TAPIS LION
9250 BOUL. LACORDAIRE
$20. 326-2020 GERRY $20.

Service d'informatique A.T.D. inc.
- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

NAISSANCE SANS VIOLENCE

Jeunes couples demandent médecin pour pratiquer la méthode du Dr Frédérique le Boyer "Pour une naissance sans violence".

S'adresser à Jean-Marc Côté:

418-672- 2375.

TOSHIBA



Mod: C094

Ligne complète de Télécouleur personnel
10-14-16-20 po.
"Blackstripe"
Système modulaire stéréo

Dumoulin T.V. INC.
388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

Ballet moderne

Le service d'animation socio-culturel de l'Université du Québec à Montréal présente:

LES BALLETS MODERNES DU QUÉBEC

les vendredi et samedi 7 et 8 février à 20h30 à l'auditorium du pavillon Lafontaine, 1301 est rue Sherbrooke.

PROGRAMME

Vendredi 7 février. L'homme et la femme et La guerre pour la paix.
Samedi 8 février. Pollution et La guerre pour la paix.

Entrée: membres de l'Uquam $2.00
autres $3.00

Les billets seront en vente à la porte de l'auditorium le soir des spectacles.
Renseignements et réservations: 876-3084.

LE JOUR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autoritées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilet
Caricature: Berthio
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier Christian Nobert

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque
Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

À l'enquête Delage sur le massacre du Gargantua

L'écoute téléphonique accable Richard Blass

par Pierre Tanguay

Peu avant l'ajournement pour le souper, hier, les témoignages entendus à l'enquête du commissaire "ad hoc", Me Cyrille Delage, sur le massacre du Gargantua, tendaient à prouver la participation de Richard Blass et Fernand Beaudet à l'incendie et au meurtre de 13 personnes survenus dans la nuit du 20 au 21 janvier au bar-salon Gargantua de la rue Beaubien à Montréal.

Les témoignages d'Irène Ouellet, amie de Fernand Beaudet, ainsi que ceux des deux soeurs Beaudet (Jacqueline et Gisèle) de même que celui d'une amie de cette dernière, Carole Cholette, ont en effet concordé sur un point: Richard Blass aurait été le principal protagoniste de ce massacre.

Les témoignages souvent confus et contradictoires, accordés avec réticence, semblent aussi en définitive impliquer Fernand Beaudet.

Avec ça sur la conscience

Mlle Ouellet, première personne à comparaître après les experts de la police, rapportant une déclaration faite plus tôt aux enquêteurs de la police, a affirmé que son ami Fernand lui avait confié peu après le 21 janvier qu'il pensait se livrer à la police car il ne pouvait plus vivre avec ses treize meurtres sur la conscience. Elle affirme de plus qu'il lui a déclaré: "Deux des personnes qui étaient en-dedans (au Gargantua) ont mérité ce qu'elles ont eu."

La soeur de Beaudet, Jacqueline, s'est contredite au cours de son témoignage, affirmant que son frère ne lui avait pas dit qu'il avait participé au massacre ou qu'il avait été présent le soir du 21 janvier sur les lieux du crime.

Toutefois, l'écoute d'enregistrement de conversations téléphoniques entre Jacqueline et son frère Fernand prouve le contraire.

Le soir suivant le crime, Fernand et sa soeur s'entretenaient en effet comme suit au téléphone:

"(J) Hier, elle (en parlant d'Irène) t'as appelé deux ou trois fois, elle te cherchait".

(S) Or, c'est parce que tu as su ce qui est arrivé hier". Réponse de J: Oui j'ai vu. Réponse de S: Bon ben hi hi hi... Réponse de J: C'est pas toé? Réponse de S: Ben oui. Réponse de J: Vas-t-en donc toé. Réponse de S: Hi hi hi... Réponse de J: Dis pas ça à maman, hein. Réponse de S: Ben non. Réponse de J: Elle est assez énervée d'avance.

Peu avant l'écoute de ces conversations, le procureur de la Couronne, Me Michel Pothier, citait la déposition qu'avait faite plus tôt à la police Jacqueline Beaudet.

Trois ou quatre jours après le 21, Jacqueline Beaudet dit avoir rencontré son frère Fernand dans un restaurant. Celui-ci lui a alors décrit la façon dont se serait déroulé le drame. "Il m'a dit, Richard est arrivé au bar avec son arme et a fait coller tout le monde contre le mur."

Plus tard elle complétait cette description en expliquant que tout le monde avait été enfermé dans une cabane, qu'un gars avait essayé de sortir, que Blass avait alors tiré à travers la porte de la remise, mis le juke-box en travers de la porte pour ensuite mettre le feu.

Arranger les témoignages

Le témoignage un peu plus tard d'une sténodactylo, amie de Gisèle Beaudet, Mlle Carole Cholette, a été des plus confus. D'abord l'écoute d'une conversation téléphonique entre ces deux dernières prouve qu'elles avaient discuté de la possibilité "d'arranger" les témoignages qu'elles feraient devant le coroner et qu'elles pouvaient aussi nier les déclarations faites précédemment aux enquêteurs de la police en prétextant faussement l'énervement et les pressions subies de la part des enquêteurs.

Une autre conversation téléphonique datant celle-là du 24 janvier tend à prouver que Fernand Beaudet était au Gargantua en compagnie de Blass le soir des 13 meurtres mais qu'il s'y serait rendu après y avoir été forcé par Blass. La participation active de Beaudet au meurtre et à l'incendie n'était pas encore prouvée hier soir avant l'ajournement.

Pour ce qui est de l'incendie lui-même et des causes du décès des 13 victimes, les experts de la police ont porté les conclusions suivantes:

Le feu aurait été allumé à deux endroits, près du bar et à la porte de la remise à bière. Quant aux victimes, seul le gérant Réjean Fortin n'avait pas péri par asphyxie mais par balles. Les autres, même Pierre Lamarche, lui aussi atteint d'une balle, seraient tous décédés suite à l'inhalation d'oxyde de carbone.







Photos: Antoine Désilets

Trois témoins dont les conversations téléphoniques, que la police a captées, ont accablé Richard Blass: Carole Cholette en haut à gauche, Jacqueline Beaudet en bas, et Irène Ouellet à droite.

1973-1974: une bonne année à l'U. de M.

Les "bouncers": l'administration plaide la bonne foi

par Pierre Sormany

L'administration de l'Université de Montréal aurait été, selon la version officielle, d'une naïveté étonnante, lors de l'engagement de "bouncers" plus ou moins reliés à la petite pègre montréalaise, lors des troubles de 1971 et 1974.

Le recteur Gaudry a en effet soutenu hier midi, lors de la conférence de presse sur le rapport annuel de l'institution, que l'université avait eu recours à ces "fiers-à-bras" en 1971 en croyant avoir affaire à des gardes de sécurité certifiés. Découvrant son erreur par la suite, elle aurait émis des directives fermes pour que cela ne se reproduise plus.

C'est donc malgré elle que certains membres "intermédiaires" de l'administration auraient eu recours aux mêmes "bouncers" l'automne dernier. Des représailles auraient alors été prises, affirme M. Gaudry, et le Comité exécutif aurait créé alors un comité spécial chargé de régler de manière définitive le problème de la sécurité à l'Université. M. Roger Gaudry a toutefois refusé d'en dire plus long sur cette question remise d'actualité lundi dernier, lors des audiences de la commission Cliche, où un témoin avait avoué avoir été engagé par l'Université de Montréal.

Une bonne année

En fait, cette question était quelque peu hors d'ordre, puisque les troubles se sont produits l'automne dernier, soit lors de l'exercice 1974-75. Or la conférence portait plutôt sur l'année 1973-1974.

Au cours de cette période, l'Université de Montréal a connu une croissance plus que satisfaisante: augmentation de 9% de ses étudiants, au moment où les autres universités canadiennes marquaient un ralentissement à ce chapitre; croissance de 14% de son budget de fonctionnement, avec une hausse remarquable de 19% au niveau des subventions de recherche; léger déficit de $124,000 seulement, dû aux premières manifestations de l'inflation, au début de 1974.

Le chancelier de l'Université, M. Marcel Piché, a d'ailleurs tenu à souligner l'excellente administration de l'institution, alors que les coûts à ce chapitre ne représentent plus que 8.1% du budget d'ensemble. Quant au recteur Gaudry, c'est sur l'intégration de l'éducation permanente comme "faculté" régulière qu'il a surtout insisté. "Nous évoluons vers une nouvelle université, avec de moins en moins de différence entre les étudiants à plein temps et à temps partiel, les finissants des cégeps et les professionnels qui veulent se recycler, et autres types d'étudiants... C'est une évolution des plus importantes: l'université qui s'ouvre aux besoins d'une société en changement" a commenté le recteur.

Perspectives plus sombres

Au chapitre de la recherche, l'Université de Montréal est probablement l'institution qui a connu le "rattrapage" le plus marqué, au cours des 5 ou 10 dernières années. Toutefois, il semble probable que cette progression connaîtra pour l'année en cours un certain "pallier".

En effet, les organismes subventionnaires ont pour la plupart des budgets décidés longtemps à l'avance, et aucun d'entre eux n'a pu cette année compenser l'effet désastreux de l'inflation. Divers porte-parole de l'Université de Montréal ont donc reconnu hier, après la conférence de presse, que les subventions ne s'accroîtraient cette année qu'au rythme de l'inflation tout au plus.

Compte tenu de la multiplication des projets de recherche, et des besoins de plus en plus grand (en terme d'équipement) de chaque projet, une telle stagnation des budgets représente en fait un net recul pour beaucoup d'équipes de recherche. C'est donc à ce chapitre surtout que l'Université de Montréal (comme les autres institutions canadiennes sans doute) s'attend à connaître le plus de difficultés cette année.

Au niveau des étudiants toutefois, la croissance devrait se maintenir encore quelques années, estime M. Gaudry. De même, pour les immobilisations, l'institution montréalaise doit investir quelque $40 millions au cours des prochains 5 ans, dont $12 millions pour son centre d'éducation physique actuellement en chantier.

Gaudry ne refuserait pas la présidence de la Régie de la langue

(P.S.) — M. Roger Gaudry, qui a décidé de ne pas chercher à obtenir un renouvellement de mandat comme recteur de l'Université de Montréal, est maintenant disponible pour occuper le poste de président de la Régie de la Langue, chargée de conseiller le ministre de l'Éducation, dans l'application de la Loi 22.

En fait, le recteur a refusé de confirmer qu'il avait déjà été approché, et que c'est cette perspective qui expliquerait sa décision de quitter ses fonctions actuelles. Toutefois, à un journaliste qui le talonnait de questions, M. Gaudry a finalement répondu qu'il ne rejettait pas une telle éventualité.

"Tout dépend du mandat et des conditions" a-t-il affirmé.

— "Mais vous êtes maintenant disponible" a repris le journaliste.

— "Je demeure ouvert à tout...Oui, bien sûr, mais je compte continuer à m'occuper des questions universitaires à l'échelle internationale...Cela dépend si c'est compatible!" a finalement reconnu M. Gaudry.

Rappelons que M. Gaudry est aussi président de l'Université des Nations-Unies, créée cette année par l'ONU, sur une base multi-nationale.

Chantier olympique:

La grève est finie mais les ferrailleurs chôment encore

"Le gouvernement Bourassa et le COJO ont menti à la population lorsqu'en janvier, ils ont laissé entendre que la grève des ferrailleurs risquait de compromettre irrémédiablement l'échéance de la construction des installations olympiques. En effet, sur les quelque 150 ferrailleurs qui travaillent sur le chantier olympique, il n'y en a qu'une quarantaine qui ont été rappelés à l'ouvrage depuis la fin de la grève", a déclaré M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et tuteur de la FTQ-construction.

Selon les informations obtenues par la FTQ, a expliqué M. Daoust, les responsables des contructions olympiques ont profité de l'arrêt de travail des ferrailleurs pour reviser les plans de certaines installations et cette révision n'est pas encore terminée.

C'est ainsi que les plans du terrain de stationnement Pie IX sur le site olympique seront profondément modifiés et que ce qui a déjà été construit devra être défait, afirme M. Daoust. Des modifications importantes seraient aussi apportées aux colonnes du stade. La construction de ces colonnes, qui avait débuté avant l'arrêt de travail des ferrailleurs, n'a pas encore redémarré même si la grève est finie depuis trois semaines.

Le tuteur de la FTQ-construction a poursuivi: "Le gouvernement Bourassa et les responsables des Jeux olympiques ont tenté de faire porter l'odieux d'un éventuel retard fatidique pour la tenue des Jeux aux travailleurs de la construction. Si un tel retard survient, il faudrait en chercher la raison dans le manque de planification et dans les multiples hésitations des responsables du projet olympique".

"Le gouvernement Bourassa a menacé les ferrailleurs de dures représailles, dont le retrait de leur certificat de qualification, s'ils ne retournaient pas au travail. Voilà trois semaines qu'ils ont décidé de retourner au travail et les responsables du chantier olympique n'en ont pas rappelé le tiers à l'ouvrage. L'état d'urgence de la mi-janvier semble s'être miraculeusement dissipé", a fait remarquer M. Daoust.

L'opinion des professeurs de l'U de M

Rocher, Castonguay, Lacoste, successeurs souhaitables du recteur Gaudry

MM. Guy Rocher, Claude Castonguay, Paul Lacoste, Paul Gérin-Lajoie et Fernand Dumont se classent en tête dans le vote mené par les professeurs de l'Université de Montréal en vue de désigner le meilleur candidat au rectorat. En révélant ces chiffres, le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal n'a endossé aucune candidature en particulier, mais il exprime quand même le souhait que "les intéressés en tiendront compte".

Les deux premiers noms mentionnés jouissent d'une avance assez considérable par rapport aux suivants. M. Rocher recueille, en effet, 706 points, tandis que M. Castonguay totalise 579 points. M. Lacoste, au troisième rang, a mérité 340 points, c'est-à-dire moins de la moitié des points obtenus par M. Rocher. MM. Gérin-Lajoie et Dumont recueillent pour leur part 288 et 262 points respectivement. Le recteur actuel de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, ne recueille que 206 points, ce qui le situe assez loin dans la liste de 43 noms retenus par les professeurs.

Au cours de sa conférence de presse hier, lors de la présentation du rapport annuel de l'université, M. Gaudry a toutefois clairement indiqué qu'il n'était pas dans la course, ayant préféré se retirer, après 35 ans de vie universitaire des plus actives.

Selon le système de points utilisé dans ce vote, les divers noms recevaient non seulement des points "favorables", mais aussi des notations négatives. Les professeurs, en d'autres termes, ne se contentaient pas d'indiquer en quel sens allaient leurs préférences, mais ils indiquaient également les réticences que soulevaient à leurs yeux certaines candidatures. Si l'on déduit du total les points "défavorables" ou les exclusions, la distance entre les premiers candidats devient plus considérable encore. M. Rocher, en effet, ne recueille que 11 exclusions, ce qui lui laisse un actif de 695 points. M. Castonguay, de façon comparable, ne suscite que 17 points négatifs et son total ne s'abaisse qu'à 562. M. Lacoste, en revanche, fait l'objet de 101 exclusions, ce qui abaisse ton actif à 239 points, c'est-à-dire en deçà de M. Dumont qui ne perd que 6 points du fait des exclusions et conserve donc 256 points. M. Gérin-Lajoie, selon cette méthode, devance lui aussi M. Lacoste: les exclusions n'enlèvent que 40 points à son total de 288 points et lui laissent donc un "actif net" de 248 points.

Le Conseil de l'Université doit désigner lundi prochain le successeur de M. Gaudry, mais il n'est aucunement lié par les chiffres compilés par les professeurs.

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Pour réduire vos impôts...

La Fiducie du Québec a mis sur pied une variété de plans d'épargne-retraite dans le but de permettre à chaque individu de choisir le genre de placements qui lui convient, tout en lui aidant à réduire ses impôts et en lui donnant la possibilité de se créer une retraite heureuse.

LES PLANS D'EPARGNE-RETRAITE

Plan Fonds Desjardins

4 fonds de placement à votre choix:

- hypothèques
- obligations
- actions canadiennes
- actions du Québec

Plan garanti

- depôts garantis

Plan omnibus

- plan à gestion personnelle



Economie d'impôt

revenu annuel gagné	contribution maximale au plan d'épargne-retraite	impôt sans plan d'épargne-retraité	impôt avec plan d'épargne-retraité	economie d'impôt*
$ 7,500	$1,500	$ 796	$ 389	$ 407
10,000	2,000	1,583	938	645
12,500	2,500	2,393	1,583	810
15,000	3,000	3,351	2,212	1,139
20,000	4,000	5,451	3,764	1,687
25,000	4,000	7,779	5,907	1,872

*Cas type d'un individu marié ayant deux (2) enfants de moins de seize (16) ans. (Selon les tables de l'impôt fédéral et provincial 1974.)

Date limite: le 28 février

Fiducie du Québec
511, Place d'Armes, Mtl.
Téléphone: 284-6706
284-6885

M. Jean-Paul Lafond, auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir sans obligation de ma part votre brochure intitulée "Pour réduire vos impôts..."

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Téléphone: _____

A l'ombre du Hilton

par Jacques Guay



La valse des millions

Lorsque revenant d'un long voyage je me suis encabane à Québec j'ai donné comme titre à ma chronique "Le Tour du Québec". Maintenant que je cours de Chicoutimi à Montréal et de Montréal à Rimouski, je l'appelle "À l'ombre du Hilton".

L'homme ne vit pas seulement de paradoxe mais il en vit. Ayant décidé de m'incruster davantage au Parlement, qui, vous le savez tous, est maintenant à l'ombre du Hilton, je serai probablement plus souvent parti. Nous verrons. J'essaierai donc de vous raconter ce qui se fait, ne se fait pas, se dit ou ne se dit pas, là où devraient se prendre les décisions importantes pour notre destin collectif et individuel.

Je l'ai déjà écrit, je le répète et répètez-le à ceux qui auraient manqué cette chronique, le Parlement de Québec est maintenant écrasé par un édifice moderne, puissant, qui a nom le Hilton. C'est symbolique de ce gouvernement des autres qui joue les indépendants à Paris en courbant l'échine au point de n'être plus qu'une mauvaise administration provinciale.

De ma fenêtre, vous vous en souvenez, lorsqu'à la nuit tombante, je peine sur ma machine à écrire, je ne vois que le néon rouge du sigle du Hilton. Je sais, en jetant un oeil dehors, que je suis un vrai Québécois, une manière de nègre blanc.

Un nègre blanc qui allume le tabac des autres de sa pipe avec des dix dollars lorsqu'il assiste aux séances de commissions parlementaires qui étudient le dossier de la Baie James ou celui des Olympiques.

A entendre des gens parler à un milliard près des coûts de la Baie James ou à quelques millions près des pyramides ou du stade à la tour penchée, je me dis que dix piastres c'est vraiment rien. Je me sens quêteux quand je flambe un dix. Faites péter le thermomètre au plus vite que je mette le feu à des billets de cent dollars. Que ça impressionne quelqu'un!

Nous aurons donc des pyramides et une tour penchée. Avec un grand écart de financement.

Ce qui me fait le plus de peine c'est le visage triste du ministre des Affaires municipales, ce pauvre Dr Goldbloom. Quand la Commission parlementaire a finalement ajourné ses travaux, il était tout peiné et regrettait, en fait, son impuissance.

Moi, ce qui m'a étonné, mais je ne connais rien aux sports et à l'esprit qui les anime, c'est que personne n'a démontré que Montréal avait besoin d'un stade à la tour penchée et de pyramides pour millionnaires en mal de l'Est.

C'est tout comme s'il fallait dépenser plus de 600 millions de dollars, et peut-être bien un milliard, parce que durant 15 jours le Canada va célébrer le sport amateur.

Mais comme me le faisait remarquer quelqu'un: "imagine si Drapeau était premier ministre!"

québec

Jacques-Yvan Morin rentrant de tournée

L'Ouest a une volonté réelle de comprendre l'indépendance

par Evelyn Dumas

Le chef de l'opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, a découvert au cours d'une récente tournée de six jours dans l'ouest canadien une volonté de comprendre l'aspiration québécoise à l'indépendance, beaucoup plus forte que celle qui s'était manifestée au cours de ses trois voyages précédents.

M. Morin a passé la majeure partie de son temps en Colombie-Britannique, où il a été pendant trois jours l'invité de l'Université Simon-Fraser, a rencontré le premier ministre néo-démocrate Dave Barrett, et s'est entretenu avec des représentants de la minorité francophone de cette province.

Sa première constatation livrée dans une entrevue au JOUR, est qu'il est plus facile à des habitants anglophones de la Colombie-Britannique d'obtenir une école bilingue pour leurs enfants à qui ils veulent faire apprendre le français que pour les francophones de la même province d'obtenir une école française. M. Morin compte d'ailleurs reprendre la "question scolaire" avec M. Barrett à la première occasion.

Le chef de l'opposition a noté que les provinces de l'ouest s'interrogent elles-mêmes sur les avantages et les inconvénients du fédéralisme pour les provinces, en raison du contrôle qu'elles veulent garder sur les ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz. Elles sont plus sensibilisées que ne l'est le Québec à l'importance de garder la haute main sur les richesses naturelles. Les milieux politiques et universitaires s'intéressent en conséquence davantage aux problèmes du Québec à cause de leurs propres préoccupations régionalistes. En outre, les gens de l'ouest cherchent à prendre leurs distances à l'égard de l'Ontario, province qui domine le gouvernement fédéral.

De sa rencontre avec le premier ministre Barrett, M. Morin garde le souvenir d'un homme éminemment sympathique, d'un dynamisme étonnant, et qui est en train de transformer sa province parce qu'il fait des choses pour le peuple, s'occupe de ses problèmes réels. Il a mis en marche un programme de financement qui correspond aux vrais besoins des citoyens. Mieux encore, il a eu le courage de mettre fin au projet d'une Olympiade malgré les pressions de promoteurs de tout acabit.

M. Morin dit que M. Barrett a constaté que le programme du Parti québécois, comme celui du Nouveau parti démocratique, a un contenu social-démocrate, et c'est ce qui prime dans son esprit. Il ne souhaite pas l'indépendance du Québec, mais il veut en comprendre l'aspiration. M. Morin lui a dit que, personnellement, il souhaitait que l'indépendance soit négociée avec un gouvernement néo-démocrate à Ottawa.

Quant aux minorités francophones, M. Morin constate que dans la situation constitutionnelle actuelle, le Québec ne peut rien pour elles. Quant au fédéral, malgré ses programmes, il n'a pas réussi à améliorer la situation et il faut constater que le français est en perte de vitesse. Le programme de bilinguisme du fédéral, affirme M. Morin, est "une gigantesque tromperie qui consiste à faire croire aux Québécois qu'ils ont besoin d'Ottawa pour sauver ce qui reste de nos minorités".

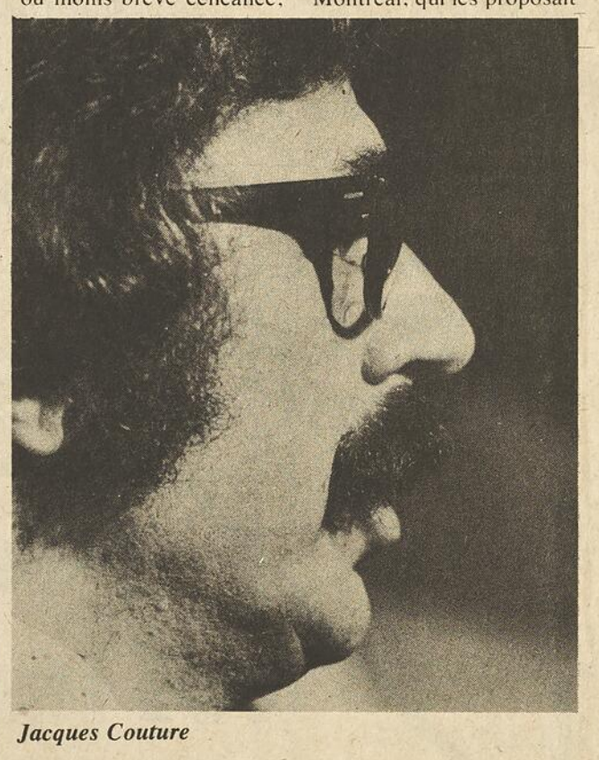
M. Morin a souligné que seul un Québec indépendant serait en mesure d'exiger des garanties formelles pour les francophones "expatriés", en négociant d'égal à égal le traitement des minorités de part et d'autre. "Il n'y a aucune raison pour que les francophones de l'extérieur ne soient pas aussi bien traités que les anglophones d'ici," a-t-il conclu.

Jacques Couture au Richelieu d'Ottawa

La renommée de Montréal: les crimes et le mât-béton

"Une ville comme Montréal accédera évidemment à la renommée internationale: par le mât-béton de M. Drapeau et par le nombre de crimes annuellement. Je dis qu'il est grandement temps de changer radicalement ce type d'administration sous peine d'engendrer, à plus ou moins brève échéance, une espèce d'entité monstrueuse où des milliers de citoyens forcés d'y rester, mèneront des existences désabusées et tristes, envahis par la peur ou l'angoisse".

Ce diagnostic et le remède qui y fait suite, c'est M. Jacques Couture, ex-candidat à la mairie de Montréal, qui les proposait hier devant les membres du Club Richelieu d'Ottawa. On lui avait demandé de traiter de "l'homme politique dans la cité d'aujourd'hui" et il s'est servi de son expéreince récente de candidat pour en parler, et de celle, plus longue, qu'il a vécue comme animateur de quartiers populaires.



Jacques Couture

M. Couture propose aux hommes politiques municipaux de repenser la conception qu'ils ont de leur rôle en fonction d'une participation nécessaire de tous les citoyens. "Au lieu de demander à des milliers de citoyens de s'adapter à un grand ensemble urbain le soin de régler les problèmes pour eux, on doit procéder à l'inverse: la Ville est faite pour ceux qui y habitent et c'est les structures qu'on doit adapter à ses habitants, pour que chacun puisse s'y reconnaître et y jouer un rôle positif", a-t-il dit.

Ce n'est pas de "Pères Noël" dont les citoyens ont besoin, mais de "législateurs-animateurs", ayant une pensée politique. Il s'impose, a déclaré M. Couture, qu'on crée des formations politiques à l'échelon municipal, formations qui permettront d'élaborer un projet social selon les possibilités et les besoins de la collectivité locale. "J'entends des véritables "partis" et non ce genre de façade au service d'un seul homme. Un tel parti politique devient alors un instrument essentiel pour une population qui cherche non seulement à remplacer des hommes et des administrateurs, mais un véritable changement de régime".

L'ex-candidat à la mairie de Montréal estime que la "première priorité" d'un maire, ce n'est pas la recherche d'une image spectaculaire à coups de prestige international ou autre, "c'est la présence vivante et concrète au quotidien de ces milliers de citoyens anonymes au service de qui la ville est censée exister".

Pour les prochaines négociations

La CEQ réclame des amendements à la loi 95

(par P.B.-C.) — La Centrale de l'enseignement du Québec n'est certes pas entièrement satisfaite de la loi 95 qui régit ses prochaines négociations avec l'État et les commissions scolaires. Elle réclame certaines clarifications, rendues nécessaires par l'ambiguïté de texte de loi, et certains amendements.

Elle note que la loi 95 paraît apporter un certain assouplissement au régime de la loi 46 (qu'elle vient remplacer), mais qu'il faut aller au-delà des premières impressions pour bien la juger. Ces remarques ont été faites lors du dernier conseil général tenu à Québec la semaine dernière et sont actuellement transmises au niveau de chaque syndicat membre de la centrale.

La commission des syndicats d'enseignants des niveaux élémentaires et secondaires, qui s'était chargée de l'étude plus approfondie du projet de loi, proposait aux membres de la CEQ de baser leurs réclamations sur les orientations suivantes: un plein respect de leurs structures syndicales et la reconnaissance de la possibilité de cartels sous quatre aspects: par occupation (soutien, professionnel, enseignant), par niveau (commissions scolaires, Cégeps), par secteur d'emploi, par centrale (CSN, CEQ, FTQ), etc.

La loi, adoptée sans consultation souligne la CEQ, subdivise les travailleurs de l'enseignement, en les cloisonnant par réseau d'employeurs et par occupation (article 2); elle rend possible la réduction du champ de la négociation (articles 8 et 9 sur les matières de négociation) et l'exclusion de certains des membres de ses syndicats dans le secteur des commissions scolaires, par la définition étroite qu'elle fait de l'enseignement à l'article 1.

La CEQ estime aussi qu'il y a des clarifications à obtenir sur la possibilité pour les "groupements d'associations" de déléguer à un agent négociateur de leur choix le pouvoir de négocier certaines matières de niveau provincial, avec pleine reconnaissance juridique. C'est toute la question des "mandats" qui est mise en cause.

Quant à l'article 8 qui donne au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de déterminer quelles seront les matières de négociations provinciales ou autres que provinciales, si les parties concernées n'arrivent pas à s'entendre, la CEQ estime qu'il devrait plutôt donner ce pouvoir à un mécanisme d'arbitrage, ou au Conseil supérieur de l'Éducation, ou encore à l'Assemblée nationale. Elle considère le pouvoir donné au conseil des ministres comme trop discrétionnaire.

La CEQ signale aussi que la loi ne prévoit rien dans le cas où on aurait oublié d'identifier certaines matières de négociation, au niveau local ou provincial.

Bourassa vient au secours de Guy Leduc

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa est venu à la rescousse de M. Guy Leduc hier, le député libéral de Taillon que la commission d'enquête sur le crime prganisé avait blâmé dans son rapport en décembre.

"Il a été clairement démontré que le gouvernement est absolument inattaquable dans les efforts qui auraient pu être faits pour favoriser le monde interlope", a déclaré le chef du gouvernement dans un couloir du parlement.

"Dans le cas du député Leduc, il n'y a pas la moindre indication qu'il ait fait la moindre pression pour aider ces gens-là", a ajouté M. Bourassa.

Pour sa part, le député Leduc affirme dans un communiqué que "le point fondamental de cette affaire, c'est que je n'ai fait aucune démarche auprès du gouvernement pour aider directement ou indirectement les personnes mentionnées au rapport de la commission Brunet. On est à compléter actuellement les dernières vérifications à cet effet".

Contestation à Multi-Media

(P.B.-C.) — La participation des citoyens à Multi-Media est actuellement remise en cause par plusieurs, au niveau régional, et la question sera discutée ce matin sur les ondes de CFTM-TV dans le cadre de l'émission achetée par Multi-Media, à 11.30 heures.

Des opposants au système actuel discuteront avec le directeur de Multi-Media, M. Guy Messier, des problèmes internes actuels de l'organisme. Ils contestent carrément la phase 3 du projet MM qui, à leur avis, centralise les projets de développement au mépris des objectifs de participation sur lesquels le système MM a été bâti.

Ainsi, cette année, la totalité du budget de $2.5 millions a été consacrée à des projets centralisateurs, disent-ils, comme les séries d'émissions télévisées PEP 74 et 75, de sorte qu'il ne reste plus aucun argent pour les projets régionaux; aucun n'a cours cette année.

Le dernier arrêté ministériel concernant Multi-Media, adopté le 30 janvier 1974, établissait pourtant que la première fonction de Multi-Media est de "favoriser le maintien et le progrès de la participation de la population au programme Multi-Media". Suite à leur expérience dans les comités régionaux de MM, plusieurs participants estiment que la question du pouvoir décisionnel de la base est probablement devenu le problème le plus important au sein de Multi-Media.

Le Conseil supérieur de l'Éducation

Cloutier doit révéler ses projets budgétaires

QUÉBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'Éducation suggère au ministre François Cloutier de révéler ses intentions budgétaires ainsi que ses priorités et projets de développement avant d'entreprendre avec les syndicats d'enseignants une nouvelle ronde de négociations.

Dans un document qu'il remettait au ministre Cloutier en décembre dernier et qui a été rendu public mardi, le Conseil supérieur de l'Éducation invite le ministère à éviter les ambiguïtés de départ qui ont marqué les périodes antérieures de négociations, en 1966, en 1969 et en 1971-72.

De plus, le Conseil supérieur de l'Éducation trouve souhaitable que la négociation commence trois mois avant l'expiration de la convention collective en cours. Cette suggestion a une chance d'être retenue puisque le ministère, les commissions scolaires et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) se préparent à amorcer cette négociation dès le mois d'avril, alors que l'actuelle convention n'expirera que le 30 juin.

Le Séminaire de Québec en grève

Un conflit qui interrompt 307 ans d'enseignement

Pour la première fois en 307 ans, un conflit de travail empêche le Séminaire de Québec de vaquer à son travail d'éducation normal. Les 57 membres du Syndicat des professeurs du Petit Séminaire de Québec ont décidé, en effet, le 24 janvier, de recourir à la grève pour faire valoir leurs revendications d'ordre salarial et professionnel. Depuis lors, même si le syndicat, la direction de l'institution et les parents se sont exprimés publiquement par voie écrite, aucun règlement ne semble en vue.

Au chapitre du traitement et des bénéfices sociaux, le syndicat se déclare prêt à accepter "l'échelle qui sera négociée dans le secteur public", mais à condition de pouvoir la négocier avec les confrères du secteur public et de pouvoir "se battre si nécessaire". Sur ce point, l'institution se borne à affirmer: "Comme le financement de nos dépenses d'opération repose largement sur les subventions du Gouvernement, nous ne pouvons négocier une échelle de salaire différente de celle du Gouvernement".

Les deux parties divergent également quant à leur perception de la charge de travail. La partie patronale demande "de pouvoir confier à des professeurs du secondaire des surveillances d'études ou des activités étudiantes dans les cas où il serait impossible de leur donner les 16 périodes d'enseignement que permet la convention". Les professeurs, quant à eux, soulignent plutôt "qu'au collégial, à cause de la petitesse du Collège, plusieurs professeurs doivent préparer jusqu'à dix cours différents par semaine, ce qui est rarissime dans les CEGEP".

Il semble bien cependant que les deux parties s'affrontent de façon particulièrement délicate au chapitre de la sécurité d'emploi. Les professeurs affirment ne pas vouloir "chasser les prêtres" de l'institution: "Bien naïfs sont ceux qui colportent de pareilles inepties. Le Syndicat n'est pas à ce point masochiste pour vouloir sa perte. Il veut au contraire clarifier, rendre l'atmosphère respirable et non se saborder". Cependant, le Syndicat des professeurs n'accepte pas que le Séminaire réclame pour ses prêtres une parfaite mobilité, tandis que les professeurs laïques seraient tenus à l'écart des fonctions de cadres ou même d'animation. L'institution, en effet, souhaite "pouvoir combler un poste vacant par un prêtre déjà au service du Petit Séminaire et qui est apte à remplir ce poste ou le sera après un stage d'études.(...) Cette question est vitale pour le Petit Séminaire: c'est la seule façon pour nous d'assurer sans mettre en cause l'emploi de nos professeurs laïcs (sic), la relève sacerdotale (si minime soit-elle) dans notre corps enseignant".

Face au problème, le Conseil d'administration de l'association des parents d'élèves a exprimé sa confiance "que la majorité des professeurs laïcs (sic) saura, au moment opportun, prendre une décision de nature à concilier l'intérêt personnel, l'éthique professionnelle et le bien de nos étudiants". Les parents ont toutefois exprimé leur déception "en constatant le retrait de la participation des enseignants lors des rencontres parents-maîtres en novembre dernier". Ils déplorent également que les enseignants n'aient pas donné suite au projet d'une rencontre entre le Syndicat des professeurs et le Conseil d'administration de l'association des parents.

carrières

LE COLLEGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

PROFESSEUR

TECHNIQUES INFIRMIÈRES
Enseignement en psychiatrie (cours 180-501-73)
À temps complet pour la session HIVER 1975.

QUALIFICATIONS REQUISES
—Baccalauréat en nursing
—Expérience pertinente requise

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon le décret tenant lieu de convention collective.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

MONSIEUR GÉRARD LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL
671 SUD BOUL. SMITH
THETFORD MINES QUE.
G6G 1N1

ANALYSTE FINANCIER

Jeune personne douée d'initiative et d'énergie, intéressée à devenir analyste. La formation scolaire et l'expérience de travail importent moins que la curiosité intellectuelle et un vif intérêt pour le domaine du placement. Bilinguisme obligatoire.

Excellentes perspectives d'avenir.

Répondre à:

CASIER POSTALE 152
LE JOUR
387 Boul. Lebeau-Ville St-Laurent

canada

Les chômeurs des textiles à Ottawa

Le ministre Gillespie n'était pas au rendez-vous

par Fay Larivière

OTTAWA (PC) — Environ 700 ouvriers des textiles ont accompagné leur président de syndicat à Ottawa, hier, dans l'espoir d'attirer enfin l'attention du gouvernement fédéral sur l'urgence du problème créé par près de 8,000 mises à pied suite, selon industriels et syndiqués, aux importations bon marché qui s'accaparent une part de plus en plus importante du marché canadien.

En l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Allastair Gillespie, responsable de la santé de l'industrie canadienne, les syndiqués ont été reçus d'abord par le caucus des députés libéraux du Québec, entre une heure trente et trois heures et devaient ensuite rencontrer le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien.

M. Paul-Émile Dalpé, président de la Centrale des syndicats démocratiques, se faisait d'ailleurs peu d'illusions sur les résultats immédiats de la démarche.

"J'espère, a-t-il dit à la Presse canadienne, que le ministre Chrétien prendra au moins l'engagement de s'occuper du dossier".

Vieux problèmes

C'est que les problèmes du textile ne sont pas nouveaux, mais ont été soudainement exacerbés par les mises à pied de la Dominion Textile: 3,500, la semaine dernière.

Depuis le printemps, 7,731 mises à pied ont eu lieu au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, 4,231 de ces mises à pied sont définitives.

Les travailleurs venaient de partout au Québec, aux frais de leurs employeurs, d'ailleurs qui ont défrayé le coût de la quinzaine d'autobus.

"Les intérêts coïncident", a dit M. Dalpé. En la circonstance, industriels, comme les travailleurs souffrent des importations bon marché de l'Asie.

Ces importations, cependant, ne peuvent être qualifiées légalement de "dumping", de sorte que le Canada, membre aux accords du GATT, ne peut s'en protéger dans le cadre actuel des ententes internationales.

"Il faut redéfinir le dumping", déclare M. Dalpé, selon qui les gouvernements du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan et de Hong-Kong subventionnent les exportations de leurs produits textiles au Canada, ce qui permet aux exportateurs comme aux importateurs d'écouler ces produits sur le marché canadien à des prix inférieurs aux prix mondiaux.

"Il est temps, a dit M. Dalpé, que quelqu'un signifie qu'on doit s'en occuper".

Le président de la CSU est "inquiet" pour l'avenir du textile canadien, surtout dans le contexte actuel de marasme économique, alors que les importations réduisent de plus en plus les débouchés.

La manifestation sur la colline parlementaire, de son côté, se déroulait dans le calme.

Des travailleurs, en général assez âgés, réclamaient simplement du travail à l'aide de multiples pancartes où s'inscrivait, par exemple, "on veut du travail, pas vivre au crochet du gouvernement", ou encore, "Soyez à la page, donnez-nous de l'ouvrage", slogans que devait répéter lui-même M. Dalpé à la presse à laquelle il déclarait: "J'espère qu'il va nous engager comme travailleur permanent dans le textile", en parlant des espoirs qu'il plaçait dans le gouvernement.

Vieux routiers

Parmi les manifestants, M. Fernand Arbour, 30 ans de service à Montmorency, mis à pied depuis une semaine; M. Marcel Gaudreau, de Sherbrooke, 22 ans dans les textiles, son usine est fermée; M. Ovida Bard, 30 ans dans les textiles, à Montmagny. Dans son usine, les mises à pied ont commencé à Noël avec la fermeture de l'usine pour 15 jours. Un quart du personnel a été rappelé depuis.

Déjà, auparavant, l'usine, en passant de la Canadian Celanese à la Consolidated Textiles en 1972, n'employait qu'un quart des effectifs d'autrefois.

En 1951, une crise semblable avait secoué l'usine où travaillait M. Bard: il était parti travailler en Abitibi.

Le 10 décembre dernier, suite à un télégramme du 15 novembre de la CSD, le ministre de l'Industrie et du Commerce écrivait à la centrale syndicale que "cette situation me préoccupe au plus haut point et j'ai déjà décidé de certaines actions à prendre pour l'améliorer".

Depuis, certains quotas ont été prévus pour quelques textiles venant de la Corée du Sud.

Dans un mémoire, la CSD demande beaucoup plus, en particulier de réserver aux textiles canadiens au moins 50 pour cent du marché au moins, en particulier, d'un contingement rationel des importations.

Le syndicat demande également "une politique énergique du gouvernement fédéral en vue de stimuler ce secteur générateur d'emploi".

"Ces solutions, écrit le mémoire de la CSD, les travailleurs du textile les exigent. Il faut que les travailleurs du textile cessent d'être les premières victimes de l'instabilité économique canadienne et de l'irresponsabilité du gouvernement".



700 travailleurs des textiles à Ottawa

Une quinzaine d'autobus bondés de tisserands québécois ont envahi la colline parlementaire, hier. Il s'agissait d'une manifestation pour protester contre les mises à pied massives dans l'industrie des textiles depuis quelque temps.

Téléphoto PC

Pots-de-vin et journalistes

Caouette sera invité à comparaître aujourd'hui

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le chef créditiste, M. Réal Caouette, recevra une invitation aujourd'hui même de comparaitre à son tour devant le comité permanent des privilèges et élections afin de préciser ses allégations de corruption de journalistes par des députés dans le but d'obtenir une bonne publicité dans les media d'information.

Il devrait suivre l'un de ceux qui s'est senti particulièrement visé par les déclarations de M. Caouette, le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle, qui a rappelé tous les faits de cette affaire, hier.

La séance n'a pas duré une heure et rien de ce qui a été dit n'a apporté d'éléments nouveaux dans cette dispute provoquée par un discours du leader créditiste aux Communes peu avant l'ajournement de la Chambre, en décembre.

Il reste maintenant à savoir si M. Caouette acceptera d'aller s'expliquer devant ses pairs, démarche qui ne semble pas l'emballer outre-mesure si l'on en juge par ses récentes déclarations à la presse.

À la lumière des délibérations d'hier, il peut se dégager les deux constatations suivantes: les créditistes paraissent peu intéressés à pousser l'affaire très loin.

N'eut été de l'intervention du député conservateur de Halifax East-Hants, M. Robert McCleave, l'une des rares émanant du côté de l'opposition officielle, qui a réclamé la présence de M. Caouette, celui-ci n'aurait probablement pas été invité à s'y rendre.

Plus de la moitié du caucus créditiste, soit six des 11 députés, prenaient place à la table du comité mais seulement le leader parlementaire, M. André Fortin, a pris la parole, et très brièvement, pour tenter de diluer les propos de son chef.

Il a rappelé que M. Caouette a déjà déclaré à la Presse canadienne qu'il avait dit à la blague que le député de Joliette aurait peut-être soudoyé des journalistes pour promouvoir sa publicité personnelle.

La Salle

M. La Salle, le responsable de la convocation du comité, n'a pas accepté ce commencement de repentir en expliquant que le chef du Crédit social avait laissé passer plusieurs occasions de se rétracter en Chambre avant l'adoption de la motion de renvoi au comité, le 19 décembre, et qu'il doit maintenant en subir les conséquences.

chez les libéraux, qui ont posé la plupart des questions au témoin, ils ont essayé d'amener M. La Salle à passer l'éponge et à classer l'affaire.

Le comité devait apprendre les raisons qui ont milité en faveur de rappel au règlement du député de Joliett et de la réunion.

M. La Salle a répété que tous les députés et courriéristes parlementaires étaienet touchés par les propos de M. Caouette qui a mis en doute leur intégrité, selon lui.

M. Albert Béchard, libéral de Bonaventure, a argumenté que le chef créditiste, "le dernier que je défendrais", n'a pas accusé formellement le député de Joliette d'avoir offert de l'argent à des journalistes.

Il a ajouté que M. Caouette lui-même a reconnu que ses paroles ont peut-être dépassé sa pensée.

D'autres membres libéraux du comité ont fait valoir que les affirmations du député de Témiscamingue étaient "vagues et générales" et ne justifient peut-être pas le bien-fondé de la motion de M. La Salle.

Une rumeur circulait que le caucus libéral aurait recommandé à ses membres du comité de tâcher de faire avorter les travaux du comité.

La lutte contre l'inflation

Rencontres entre ministres et fabricants

OTTAWA (PC) — Quatre membres du cabinet Trudeau rencontreront aujourd'hui des représentants de fabricants de produits à la consommation afin de déterminer les moyens de combattre l'inflation.

Il s'agit des ministres Alastair Gillespie, de l'Industrie et du Commerce, André Ouellette, de la Consommation et des Corporations, Eguene Whelan, de l'Agriculture, et John Turner, des Finances.

Cette réunion sera suivie par d'autres dans le cadre de la tentative du gouvernement pour résoudre le problème du coût de la vie.

Les autres rencontres, qui auront lieu dans d'autres parties du pays, permettront des échanges de vue avec des représentants du monde ouvrier, des professionnels, commerçants et industriels ainsi qu'avec des ministres provinciaux et autres groupes intéressés.

Pour mettre fin aux grèves illégales

Le conseil du Trésor veut plus de pouvoir

OTTAWA (PC) — Le conseil du Trésor a demandé à un comité mixte du Sénat et des Communes d'accroître ses pouvoirs de législation pour être en mesure de mettre fin aux grèves illégales dans le secteur de la fonction publique.

Dans un dossier de 117 pages déposé devant le comité, lequel étudie les amendements susceptibles d'être apportés à la loi régissant les négociations collectives dans la fonction publique, le conseil du Trésor, qui représente la partie patronale dans les négociations avec les fonctionnaires fédéraux, demande en effet que des amendes plus lourdes soient imposées pour contribuer à l'élimination des actions illégales.

Sans préciser le montant des amendes qu'ils voudraient voir imposer, les responsables du conseil ont proposé que ces sommes soient comparables à celles prévues par le code canadien du travail ou la loi des relations ouvrières d'Ontario. La loi ontarienne prévoit des amendes ne dépassant pas $1,000 par jour contre tout employé, et $10,000 par jour contre tout syndicat qui enfreint la loi. Le code canadien du travail, quant à lui, prévoit des amendes quotidiennes maximales de $1,000 contre tout employé, $1,000 contre le syndicat et $10,000 contre les dirigeants syndicats déliquants.

M. J.P. Connell, secrétaire adjoint du conseil du Trésor, a fait observer aux sénateurs présents que les amendes prévues aux termes de la loi sur les relations de travail dans la fonction publique sont inadéquates.

À l'heure actuelle, les employés qui se mettent en grève illégalement peuvent se voir imposer des amendes maximales de $100 par jour, alors que les amendes imposées aux dirigeants syndicaux ne peuvent dépasser $300 et celles visant le syndicat ne peuvent être supérieures à $150 par journée de grève illégale.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440
MONTREAL
ET LAVAL

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours collégial)
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉPARANT A TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

1—Sciences de la santé
2—Sciences pures et appliquées
3—Sciences humaines et sciences de l'administration
4—Arts plastiques
5—Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1975

Date limite: 1er mars 1975

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Une maison bien isolée

conserve la chaleur produite par le système de chauffage, quel qu'il soit.

Pour obtenir un meilleur rendement de votre système actuel, et pour économiser: isolez.

Par contre, si vous devez acheter une maison chauffée à l'électricité, exigez le certificat NOVELEC.

Il atteste la qualité de l'isolation thermique et fait la preuve que cette maison a été construite selon les recommandations de la Ligue électrique du Québec.

Une maison chauffée à l'électricité et certifiée NOVELEC, voilà une façon judicieuse d'utiliser l'énergie électrique du Québec.

On est
HydrQuébécois

le monde

Guerre à outrance entre les dirigeants éthiopiens et les sécessionnistes érythréens

La situation générale de la province de l'Érythrée demeurait très sérieuse hier matin. Bien que les informations que l'on peut encore recueillir par téléphone soient de plus en plus rares, les étrangers quittant la ville d'Asmara en grand nombre, il est toutefois possible de se faire une idée assez précieuse des opérations militaires en cours. En ce qui concerne la situation à Asmara, hier matin, un résident de cette ville a précisé par téléphone que 150 morts avaient déjà été enterrés et que quelque 300 autres attendaient à la morgue de l'hôpital central d'Asmara. Le directeur de l'hôpital a lancé un appel aux donneurs de sang et à tous ceux qui peuvent apporter des secours. "La situation est dramatique", a-t-il déclaré à un résident.

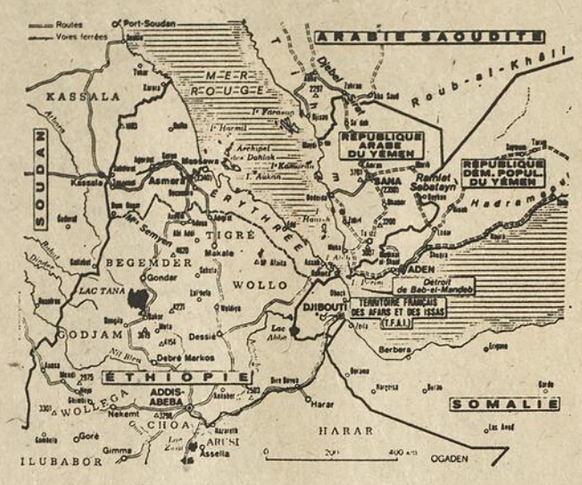
ADDIS-ABÉBA (Reuter, AFP) — Tandis que l'on s'attend généralement à un affrontement de grande envergure entre l'armée éthiopienne et les rebelles sécessionnistes du Front de libération de l'Érythrée (FLE), les pays étrangers concernés procèdent à l'évacuation de leurs ressortissants installés dans la province.

De source digne de foi à Addis-Abéba on déclare que le gouvernement militaire a décidé de faciliter les opérations d'évacuation des étrangers, des familles des militaires et des blessés en prêtant éventuellement les appareils nécessaires.

De source diplomatique, on indique que le gouvernement italien compte dépêcher aujourd'hui six appareils à Asmara en vue d'évacuer la communauté italienne d'Érythrée, soit 3,000 personnes environ. L'Érythrée fut, pendant cinquante ans, une colonie italienne, ce qui explique l'importance de cette communauté.

Quelque 400 étrangers, principalement des femmes et des enfants, qui étaient bloqués à Asmara en raison des combats, ont pu être évacués mardi soir Addis-Abéba à bord de trois appareils des *Ethiopian Airlines* affrétés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. L'aéroport de la capitale érythréenne avait été fermé au trafic régulier.

Bien que le calme semblait régner mardi à Asmara, où on ne signalait aucun combat, quelque 750 hommes y ont été aéroportés pour renforcer les troupes au sol, déclare-t-on de source militaire.



Renforts

Des combats ont eu lieu au sud d'Asmara et, selon des informations jusqu'ici non confirmées, les Forces de libération de l'Érythrée se seraient assuré le contrôle des mines de cuivre de Debaroa, société nippo-éthiopienne, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Asmara.

Des résidents rapportent également que sur deux chasseurs bombardiers et un avion de reconnaissance partis en mission en fin d'après-midi d'hier, un seul chasseur a regagné sa base. Les appareils étaient partis bombarder les villages de Belesa et d'Adi Nefas, où des forces éthiopiennes seraient encerclées par les sécessionnistes.

Pour faire face à la situation en Érythrée, l'armée a dépêché en renfort un bataillon supplémentaire, portant à mille trois cents le nombre de soldats envoyés à Asmara au cours des deux derniers jours, apprend-on de source militaire.

Selon des sources érythréennes à Addis-Abéba, le Front de libération de l'Érythrée (FLE) a commencé à miner les routes et envisagerait la destruction des ponts stratégiques dans la province.

Troupes

De sources militaires, on indique qu'un convoi de cinquante-deux chars, 20 véhicules blindés et plusieurs transports de troupe-arrêté à la suite de la destruction d'un pont par les sécessionnistes à quelque 90 km, au sud d'Asmara, a finalement franchi la rivière Marebe, pratiquement à sec en cette saison, et se dirige maintenant sur la capitale de l'Érythrée.

À Beyrouth, M. Mohammed Said Idriss, un des dirigeants du FLE a rendu hommage à l'attitude adoptée envers l'Érythrée par les chefs d'État arabes. Il a précisé que le roi Fayçal d'Arabie séoudite et les dirigeants du Koweit avaient adopté une attitude ferme à l'égard de l'Éthiopie, lui promettant une aide financière à condition que le droit à l'autodétermination soit reconnu à l'Érythrée.



Téléphoto AP

Grenade dans une discothèque: 5 morts

TEL AVIV (AP) — Une grenade lancée hier matin dans une discothèque de Netanya, station balnéaire située à une trentaine de kilomètres au nord de Tel Aviv, a fait cinq morts et 27 blessés, dont quatre sont dans un état grave. Les enquêteurs n'excluent pas un attentat arabe mais, d'après un porte-parole de la police, il est également possible qu'il s'agisse d'une action du milieu du crime israélien. Dix-huit habitants de la localité ont été interpellés pour être interrogés, a annoncé la radio. Une cinquantaine de personnes se trouvaient dans la discothèque lorsque la grenade, lancée par une bouche d'aération du plafond, fit explosion sur la piste de danse.

L'apartheid en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG, (AFP) — Cinquante-sept pour cent des sud-africains blancs sont favorables à une représentation des métis au Parlement, indique un sondage d'opinion publié hier par le quotidien d'opposition de Johannesbourg "The Star"

Vingt-quatre pour cent des personnes interrogées s'y opposent, tandis que 19-p.c. refusent de se prononcer, précise le sondage.

Sur les 25 millions de sud-africains, 10 p.c. environ ont été classés "métis" en vertu de la politique d'apartheid. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux résident dans la province du Cap et dans le Sud-Ouest africain (Namibie). Contrairement aux Africains qui se sont vu attribuer des Bantoustans, les métis ne possèdent pas de foyer national.

Jusqu'en 1969, ils étaient représentés au Parlement blanc d'Afrique du Sud. Mais M. John Vorster, premier ministre a alors mis fin au mandat des quatre députés coloured. Les métis possèdent maintenant leur propre parlement, le "Conseil représentatif des coloured" dont les représentants sont élus tous les cinq ans.

J. Kennedy aurait été assassiné par la CIA

WASHINGTON (AP) — Le comédien Dick Gregory a transmis à la Commission Rockefeller, chargée par le président Ford de faire la lumière sur les activités d'espionnage aux États-Unis de la Central Intelligence Agency, ce qu'il a affirmé être de nouvelles preuves étayant la thèse d'un complot de la CIA dans l'assassinat du président Kennedy à Dallas.

Il s'agit d'un film réalisé par un amateur durant l'assassinat et d'une photographie de journal prise quelques instants après.

Ces deux documents avaient été examinés par la Commission Warren, chargée de l'enquête officielle, ainsi que par d'autres enquêteurs. Un porte-parole de la Commission Rockefeller a indiqué "qu'elle examinera à la loupe" les preuves avancées par Dick Gregory et deux de ses amis.

Au cours d'une conférence de presse, l'un de ces derniers, M. Robert Groden, 29 ans, qui se présente comme "un photographe et un expert en photographie optique", a projeté le film montrant que Kennedy, qui avait mis sa main à la gorge et avait commencé à s'appuyer vers l'avant après avoir été touché une première fois, a été brutalement atteint au côté droit de la tête par une explosion et a basculé violemment en arrière et sur la droite. Ceci prouve, a ajouté M. Groden, que Kennedy fut tué par une balle tirée en face de lui et non, comme le conclut la Commission Warren, par derrière depuis un entrepôt de livres scolaires. Il a aussi soutenu que le film révélait la présence d'un tireur dissimulé dans un bouquet d'arbres et d'un autre homme ayant un fusil en joue depuis un monticule herbeux. Ces arguments ont déjà été utilisés dans le passé pour soutenir que Lee Harvey Oswald, le seul assassin identifié par la Commission Warren, n'a pas agi seul.

Un engouement?

L'autre ami de Dick Gregory, M. Ralph Schoenman, a fait état d'un cliché qui révèle, selon lui, la présence de deux anciens hommes de main de la CIA condamnés dans l'affaire du cambriolage du Watergate, MM. Howard Hunt et Frank Sturgis, sur les lieux de l'assassinat.

"Ces photographies ont été examinées par la Commission Warren qui n'y a attaché aucune importance", a déclaré le lieutenant Wayne Posey, du service de renseignements de la police de Dallas.

Autour de "pièces à conviction" semblables à celles présentées par Dick Gregory s'est créé un véritable engouement pour la recherche de la vérité sur l'assassinat du président Kennedy. Certains détectives amateurs ont consacré le plus clair de leur temps à chercher la preuve démontrant que le rapport Warren a constitué une tentative d'étouffement du complot.

Il existe peut-être une centaine de détectives amateurs de cette sorte aussi bien dans la région de Dallas qu'ailleurs aux États-unis. À l'appel du "bureau d'information sur l'assassinat", environ 1,000 d'entre eux ont assisté le dernier week-end à un programme de films, de travaux et de discussions dans l'auditorium de l'Université de Boston.

Grande-Bretagne

La bataille de succession: plus passionnée que jamais...

LONDRES (Reuter) — "Arrêtez Maggie". Les adversaires de Mme Margaret Thatcher, parmi les 216 députés conservateurs, s'inquiètent du score réalisé par l'ancien ministre de l'Éducation au premier tour du scrutin pour l'élection du leader du parti tory.

Le clan anti-Thatcher place maintenant tous ses espoirs en M. William Whitelaw, président du parti et proche collaborateur de M. Heath, qui dirigeait les conservateurs depuis 1965.

Battu mardi au premier tour par Mme Thatcher, par 130 voix contre 119, M. Heath a renoncé et chargé l'un de ses lieutenants, M. Robert Carr, d'assurer l'intérim. M. Whitelaw a immédiatement présenté sa candidature.

Mme Thatcher semble en position de force. Ses partisans font valoir que neuf voix de plus lui suffisent au deuxième tour, mardi prochain, pour devenir la première femme leader des "tories".

Whitelaw favori

Les bookmakers n'en donnent pas moins M. Whitelaw favori d'une courte tête, à quatre contre cinq. La cote de Mme Thatcher est de six contre quatre. Mais nombre de députés conservateurs encore étonnés de la brutale élimination de M. Heath, semblent ne pas s'être décidés sur la tactique à adopter.

Il semble se produire en général sur Mme Thatcher une polarisation des voix de la droite du parti, séduite par son charme et ses déclarations en faveur de la libre entreprise. Mais d'autres se rappellent le talent de négociateur affable qu'a déployé M. Whitelaw lorsqu'il administrait l'Irlande du Nord.

Les nouvelles règles de procédure pour l'élection du leader sont tellement complexes que les partisans du président du parti ne peuvent dire si leur cause sera mieux servie par un seul candidat anti-Thatcher ou par une dispersion des votes entre plusieurs opposants.

Autres candidats

Au moins quatre autres candidats envisagent d'entrer en lice: M. James Prior, ancien ministre de l'Agriculture, Sir Geoffrey Home, ancien procureur général, M. Maurice MacMillan, fils de l'ancien premier ministre Harold MacMillan, et M. John Peyton, ancien ministre des Transports. Les inscriptions sont closes aujourd'hui.

Hier matin, Mme Thatcher se trouvait à son domicile de Chelsea. Elle s'est levée tôt pour dépouiller le flot de télégrammes de félicitations qu'elle a reçus et poser à nouveau pour les photographes. Puis elle s'est rendue aux Communes en disant simplement: "Il y a toujours autant de travail".

agenda international

VENDREDI, 7 février
LA BOLIVIE
●Soirée d'information au Carrefour international, 4258 de Lorimier, Montréal (tél.: 527-6611). 20h. montage audio-visuel sur les Indiens de la Bolivie. 21h. exposé et discussion. Entrée libre.

Les petites annonces c'est ginette tremblay 331-8961

Lire... LE JOUR chaque matin

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX
1-4 .....11¢
5-10 .....8¢
11-16 .....7¢
la copie
17-30 .....6¢
31-49 .....5¢
50-70 .....4¢
Format légal et papier couleur 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"
IMPRESSION OFFSET

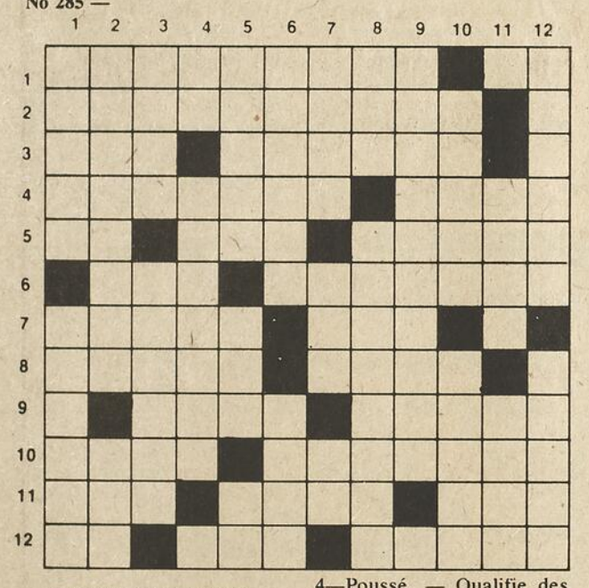
copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

Armand R. Bastien
Optométriste
Verres de contact
7670 rue Saint-Denis
Tél.: 274-6513

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec
Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

Drummondville
Vous désirez recevoir
LE JOUR
par camelot, tous les matins:
COMPOSEZ: 819-478-5730

No 285 —



HORIZONTALEMENT

1—Bouillie, compote, gélatine, omelette, Alouette! Ffffrrlloutche! — Demeure arbuste au Québec.
2—Cérémonie au cours de laquelle un jeune noble était fait chevalier et recevait ses armes.
3—Poss. — Avertir par un communiqué.
4—Un daltonien n'y voit que du feu! — Malmènes les brancards!
5—Conj. — Choquant pour les oreilles délicates. — Ce qui défend.
6—Pronom. — En temps d'élections, bien des personnes le sont par des politiciens qu'elles n'ont jamais vu et qu'elles ne reverront jamais.
7—Agrandi à l'ouverture. — Comme le disait Marie Ladébauche: on choisit pas le sien!
8—Qualifie des faits souvent plus amusants ou surprenants que ce qu'on peut imaginer. — Poss.
9—S'oppose souvent à la queue... — Petit monstre!
10—Déchiffrées (en parlant de lettres). — Respecter religieusement.
11—Article. — Essaie de faire de l'argent en vantant ou en prêtant... — On aime pas lui parler!
12—Prép. — Elle coûte cher, c'est-tu Dieu possible! — Dont la cime a été coupée.

VERTICALEMENT

1—Petit domaine féodal constituant une unité d'exploitation agricole. — Apprécié.
2—Qualifie une fille voulue (indépendamment de la pilule). — Pronom.
3—Elle cache souvent quelque chose de piquant. — Qualifie une voie dans laquelle nous sommes tous, sans exception.
4—Poussé. — Qualifie des bonnes grosses maisons bourgeoises et confortables.
5—Dans l'eau ou dans le lit, ils sont toujours joyeux. — Du verbe être. — Ancienne mesure de longueur en Chine.
6—Pas besoin d'être sourd pour connaître leur langage... — Cri des folles bacchantes en l'honneur de Dionysos.
7—Commode dans le besoin. — Ils nous ajoutent des cheveux blancs... tranquillement pas vite... — Tu l'as voulu!...
8—Ils font perdre et gagner, et vice-versa. — Qualifie une cousine de la fesse gauche...
9—C'est un drôle de pistolet, de numéro, de cézigue, etc.
10—Quel spectacle attendrissant que de la voir réchauffant et allaitant sa nombreuse portée! — À respecter quand on veut pas se faire remarquer.
11—C'est Adam qui parle: "Dire qu'il n'y avait qu'une femme ici, et y'a fallu que je tombe dessus!". — Bouge laborieusement (en parlant d'un sénateur). (v. pr.)
12—Sujet de conversation amusant en tous les points du globe. — Calé à fond dans sa matière.

No 284

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	H	A	B	I	L	L	A	G	E
2	E	Q	U	A	T	O	R	I	A	L	E	S
3	S	U	C	■	T	I	E	R	C	E	S	■
4	P	I	C	H	E	T	■	E	T	A	T	S
5	O	T	E	■	N	E	E	■	A	■	I	L
6	T	E	S	■	D	U	R	I	T	■	C	A
7	I	■	S	O	U	S	■	R	E	C	U	L
8	Q	U	E	■	S	E	S	■	S	O	L	O
9	U	R	U	S	■	■	E	T	■	D	A	M
10	E	N	R	A	V	E	R	■	S	E	N	■
11	■	E	S	C	A	P	A	D	E	■	T	A
12	O	S	■	S	K	I	S	■	L	U	■	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

le monde

À la suite de la suspension de l'aide militaire US

La Turquie se retire des conversations de paix sur le problème de Chypre

À la suite de la suspension de l'aide américaine à la Turquie, Ankara a fait savoir hier que M. Melih Esenbel, ministre turc des Affaires étrangères, ne se rendre pas le 10 février prochain à Bruxelles, où il devait s'entretenir avec le secrétaire d'État américain Henry Kissinger et M. Dimitrios Bitsios, chef de la diplomatie grecque.

D'autre part. le président Gerald Ford a invité hier le Congrès à reconsidérer son embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie, qui risque à son avis "de nuire à la sécurité et, par là- à la stabilité politique de tous les pays" de la Méditerranée orientale. L'interdiction de poursuivre l'assitance militaire américaine à la Turquie, entrée en vigueur hier, affectera "non seulement la sécurité occidentale, mais aussi la situation stratégique au Moyen-Orient", souligne le président dans une déclaration publiée par la Maison Blanche.

ANKARA (Reuter AFP) — La Turquie a annoncé hier son retrait des conversations de paix sur Chypre engagées avec les États-Unis et la Grèce après que Washington ait suprimé son aide militaire à Ankara.

Le Congrès des États-Unis avait donné à la Turquie jusqu'à 7 heures (heure d'Ankara) pour susciter des progrès sensibles vers un règlement du problème chypriote ou devoir se passer de l'aide militaire américaine.

Quatre heures arprès le délai, un porte-parole a annoncé à Ankara que M. Melih Esenbel, ministre des Affaires étrangères turc, annulait le voyage qu'il devait effectuer la semaine prochaine à Bruxelles pour des entretiens avec le secrétaire d'État américain Henry Kissinger et le chef de la diplomatie grecque, M. Dimitrois Bitsos.

La décision du Congrès américain a provoqué une réponse caustique du gouvernement turc. Ce dernier a annoncé des "ajustements" dans sa présence à l'OTAN et l'arrêt des négociations régulières Turquie-États-Unis sur les bases militaires américaines.

Conséquences

La suspension de ces pourparlers supprime "l'ensemble des fondements juridiques" à la présence des États-Unis dans le pays, précise-t-on de source autorisée turque, donnant à penser que l'avenir des bases est compromis.

On précise toutefois de même source qu'il n'existe aucun plan pour l'expulsion des forces américaines dont les activités s'étendent aussi bien à la surveillance de systèmes d'alerte avancés qu'à la gestion d'entrepôts.

Les conversations de Bruxelles devaient permettre d'explorer de nouvelles possibilités en vue d'un règlement durable du problème chypriote. Pour les observateurs, le boycottage turc annule complètement l'initiative.

Les mesures symboliques prises par la Turquie - retrait de 1,000 soldats et promesse de reloger dans le nord de l'île quelque 13.000 Chypriotes grecs déplacés - n'ont pas satisfait le Congrès américain, et M. Kissinger a annoncé mardi soir que l'aide serait supprimée.

Mais il semble que la mesure du Congrès destinée à obtenir des concessions turques n'ait pas porté. En décidant d'ignorer M. Kissinger, M. Esenbel jette une ombre nouvelle sur les perspectives de règlement à Nicosie entre les deux communautés.

Menace

Depuis le retrait grec de la structure militaire de l'OTAN l'an dernier, les 450.000 hommes de l'armée turque ont été les principaux défenseurs de l'Alliance sur son flanc sud-est.

La décision turque de revoir ses liens avec l'Alliance menace d'en ébranler les structures dans toute la Méditerranée orientale.

Depuis 1969, le stationnement de 7.000 Américains en Turquie est gouverné par un accord bilatéral et les responsables des deux parties se réunissent régulièrement pour en négocier les détails.

M. Irmak a donc annoncé la suspension de ces pourparlers. On assure de source informée que la Turquie souhaite examiner en détail les mécanismes de la présence américaine, dans l'espoir, semble-t-il, d'obtenir de Washington un nouvel accord plus avantageux.

M. William Macomber, ambassadeur des États-Unis a été reçu mercredi sur sa demande par M. Esenbel pour examiner les conséquences de la suppression de l'aide, déclare-t-on de source autorisée.

Le président Fhari Koruturk a eu mercredi des conversations avec les dirigeants des grands partis politiques pour les informer des mesures gouvernementales et prendre leur avis sur les initiatives à venir.

La presse locale pense qu'elles comprendront la convocation d'une séance extraordinaire du comité de défense de l'OTAN, le rejet des initiatives américaines à Chypre et la fermeture des ports turcs à la sixième flotte américaine.

État d'urgence au Pérou

De violentes manifestations ont éclaté hier après-midi à Lima alors que le gouvernement militaire péruvien décrétait l'état d'urgence sur tout le territoire national à la suite de la grève de la garde civile de la capitale. Les garanties constitutionnelles individuelles sont suspendues et les communications avec l'intérieur du pays et avec l'étranger ont été interrompues.

LIMA (AFP) — Alors que l'on est sans aucune nouvelle de la situation à l'intérieur du pays, les manifestations de rue continuaient à se développer, dans la plus grande confusion, hier après-midi à Lima, créant une situation sans précédent depuis l'arrivée au pouvoir des militaires il y a six ans et demi.

Tout a démarré, sans aucune préparation, semble-t-il, d'un quartier populaire "La Victoria", où se trouve la caserne des gardes civils prise d'assaut dans la matinée par des commandos de l'armée. La fusillade intense qui a duré pendant tout l'assaut a provoqué une réaction des habitants du quartier, qui, dès hier matin, se sont répandus dans les rues, incendiant quelques véhicules tandis que les commerçants du quartier fermaient en hâte leurs boutiques.

Le mouvement s'est ensuite étendu rapidement au reste de la ville. Des groupes de jeunes, sous les applaudissements de centaines de spectateurs, ont allumé un feu devant les locaux du cercle militaire, place *San Martin*, au centre de la ville, qui s'est très vite communiqué au bâtiment. Au même moment étaient incendiés les bâtiments des quotidiens "*Correo*", "*Ojo*" et "*Expresso*".

Trois chars et plusieurs véhicules blindés prenaient alors position vers 12h00 locales, autour du palais du gouvernement, et les radios de la capitale péruvienne diffusaient un communiqué officiel annonçant que l'état d'urgence était imposé dans tout le pays, pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les militaires en 1968.

Le communiqué accuse les gardes civils, qui s'étaient mis en grève pour appuyer des revendications salariales, d'avoir eu une attitude "franchement subversive" et d'avoir été entraîné par des "éléments contre-révolutionnaires". Il justifie l'intervention de l'armée contre la caserne de la Victoriá par les risques de contagion du mouvement.

Le communiqué, qui indique que l'assaut de la caserne a fait six blessés, fait valoir que, dès lundi, une "fraction" de la garde civile de Lima est entrée en "rébellion ouverte" et, qu'elle s'apprêtait, malgré les efforts de persuasion du gouvernement", avec l'aide "d'éléments civils", à demander l'appui d'autres garnisons de policiers "afin d'étendre la subversion".

Des chars de l'armée, après les incendies des trois journaux, prenaient position autour des bâtiments abritant les entreprises de presse de la capitale. Vers 15h00 locales, des camions chargés de soldats armés de mitrailllettes étaient aperçus patrouillant dans les rues et tirant, de temps à autre, des rafales en l'air.

Les soldats ne semblaient pas toutefois intervenir directement contre les manifestants, grossis d'une foule de curieux et de personnes ne pouvant regagner leurs domiciles. En fin d'après-midi, il était pratiquement impossible d'avoir encore une vue d'ensemble de la situation en raison de la confusion la plus totale régnant dans la capitale péruvienne.

Jackson aux présidentielles de 1976?

WASHINGTON (AFP) — Le monde politique de Washington attend aujourd'hui l'annonce formelle de la candidature à la nomination du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1976 du sénateur Henry Jackson, de l'État de Washington.

M. Jackson, âgé de 62 ans, représente depuis 22 ans au Sénat l'État de Washington. S'il confirme aujourd'hui, comme chacun le prévoit, au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée dans un grand hôtel de Washington, son intention d'entrer dans la course à la présidence, il sera sans conteste le candidat le plus sérieux déjà déclaré dans le camp démocrate.

Les autres hommes politiques démocrates qui ont formellement fait acte de candidature, M. Morris Udall, membre de la Chambre des représentants pour l'Arizona, M. Frank Harris, ex-sénateur de l'Oklahoma, et M. Jimmy Carter, ex-gouverneur de Georgie, n'ont en effet qu'une audience limitée. Il en va de même pour le sénateur Lloyd Bentsen du Texas, qui doit, apprend-on de bonne source, annoncer également sa candidature dans le courant du mois. Par contre, M. Jackson s'est fait un nom depuis de longues années, en tant qu'adversaire résolu du rapprochement avec l'URSS. Ces derniers mois, il s'est maintenu au premier plan de l'actualité, en tant que principal initiateur des amendements apportés au traité de commerce avec l'URSS liant la ratification de ce traité à la possibilité pour les Juifs soviétiques d'émigrer. On sait que le mois dernier, le gouvernement soviétique a décidé de renoncer à ce traité, signé en 1972 lors de la visite à Moscou du président Nixon, pour protester contre ce que Moscou considère comme des ingérences dans sa politique intérieure.

bref monde

Manifestations estudiantines à Caracas

CARACAS (AFP) — Pour la deuxième journée consécutive, les étudiants ont manifesté hier à Caracas pour protester contre la "répression" déclenchée contre les prisonniers politiques après l'évasion le 18 janvier de 23 guérilleros de la prison de San Carlos. Les étudiants protestaient également contre la nomination à Caracas du nouvel ambassadeur des États-Unis, M. Harry Schlaudeman, l'accusant d'être responsable de l'intervention militaire américaine à Saint-Domingue, il y a une dizaine d'années et d'avoir contribué à la chute du président Allende au Chili en septembre 1973.

Mme Allende au Vatican

CITE DU VATICAN (AP) — À l'issue de son audience générale d'hier, le pape Paul VI a rencontré Mme Hortensia de Allende, veuve de l'ancien président chilien. Un porte-parole du Vatican a déclaré que la rencontre avait "un caractère pastoral".

Une centaine de réfugiés à l'ambassade colombienne de Santiago

SANTIAGO-DU-CHILI, (AFP) — Le nombre de personnes qui ont cherché refuge à l'ambassade de Colombie à Santiago-du-Chili, à la fin de la semaine dernière, s'élève à près d'une centaine a indiqué un porte-parole de la commission nationale d'aide aux réfugiés. On devait apprendre d'autre part que la majorité de ces réfugiés appartiennent au M.I.R. (Mouvement de la gauche révolutionnaire), et qu'une seule personnalité importante se trouve parmi eux, M. Oscar Nunez, ancien secrétaire général de la central unique des travailleurs.

Mansfield hospitalisé

WASHINGTON (AFP) — Le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Mike Mansfield a été admis hier matin à l'hôpital naval de Bethesda, dans la banlieue de Washington. Il souffrirait des effets d'une grippe. L'état de M. Mansfield, 71 ans, ne serait pas grave mais le sénateur du Montana ne se sentait pas "en bonne forme", ont souligné ses assistants. Aucune indication n'a été jusqu'à présent donnée sur la durée escomptée de l'hospitalisation de M. Mansfield.

Marchais est sorti de l'hôpital

PARIS (AFP) — M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français (P.C.F.), a quitté hier matin l'hôpital parisien où il avait été admis le 14 janvier, à la suite d'un incident coronarien. "J'ai été soigné de manière remarquable, a-t-il déclaré à sa sortie. Je vais prendre quelques jours de repos chez moi, et ensuite un mois de convalescence dans le sud de la France." "L'opinion des médecins, a-t-il ajouté, est que je pourrai ensuite reprendre tout à fait normalement le travail".

Bhutto à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le premier ministre du Pakistan M. Zulfikar Ali Bhutto a commencé hier matin à la Maison Blanche ses entretiens avec le président Gerald Ford et le secrétaire d'État Henry Kissinger.

M. Bhutto, qui doit continuer ses discussions avec M. Kissinger au département d'État après sa rencontre avec le chef de l'exécutif dans le bureau ovale de la Maison Blanche, est désireux d'obtenir l'autorisation d'acheter du matériel de défense américain, notamment des avions ainsi que des missiles sol-air et sol-sol. Toute livraison de matériel militaire américain aux pays du sous-continent est interdite en vertu d'un embargo imposé il y a dix ans par les États-Unis.

Amine gouverne par radio

BONN (Reuter) — Le président Idi Amine Dada gouverne l'Ouganda "par voie de radio", affirme M. Emmanuel Walkhweya, ancien ministre ougandais des Finances, dans une interview publiée par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*. "Théoriquement, il existe un gouvernement, mais en réalité l'Ouganda est gouverné par voie de radio. Chaque ministre a un poste dans son bureau. À cinq heures de l'après-midi, il le branche pour entendre ce qui a été décidé, qui a été nommé et qui a été limogé", précise M. Walkhweya, qui s'est réfugié au mois de janvier en Grande-Bretagne d'où il a télégraphié au général Amine pour annoncer sa démission.

Scènes de désespoir aux funérailles d'Oum Kalsoum

LE CAIRE (AP) — Les obsèques de la chanteuse égyptienne Oum Kalsoum, décédée, lundi, à l'âge de 77 ans des suites d'une congestion cérébrale, ont donné lieu, hier au Caire, à des scènes de désespoir comparables à celles qui, en 1970, marquèrent les funérailles du colonel Nasser. La foule a été estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes. D'aucuns parlent d'un million de personnes. La Place de la Libération, dans le centre de la capitale, par où est passé le cortège, et toutes les rues qui y aboutissaient étaient noires de monde.

CONGRÈS DU CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES (1975)

Les 28 février et 1er mars
À l'Université de Montréal

Thème: **Les ressources minérales de la mer, patrimoine commun de l'humanité?**

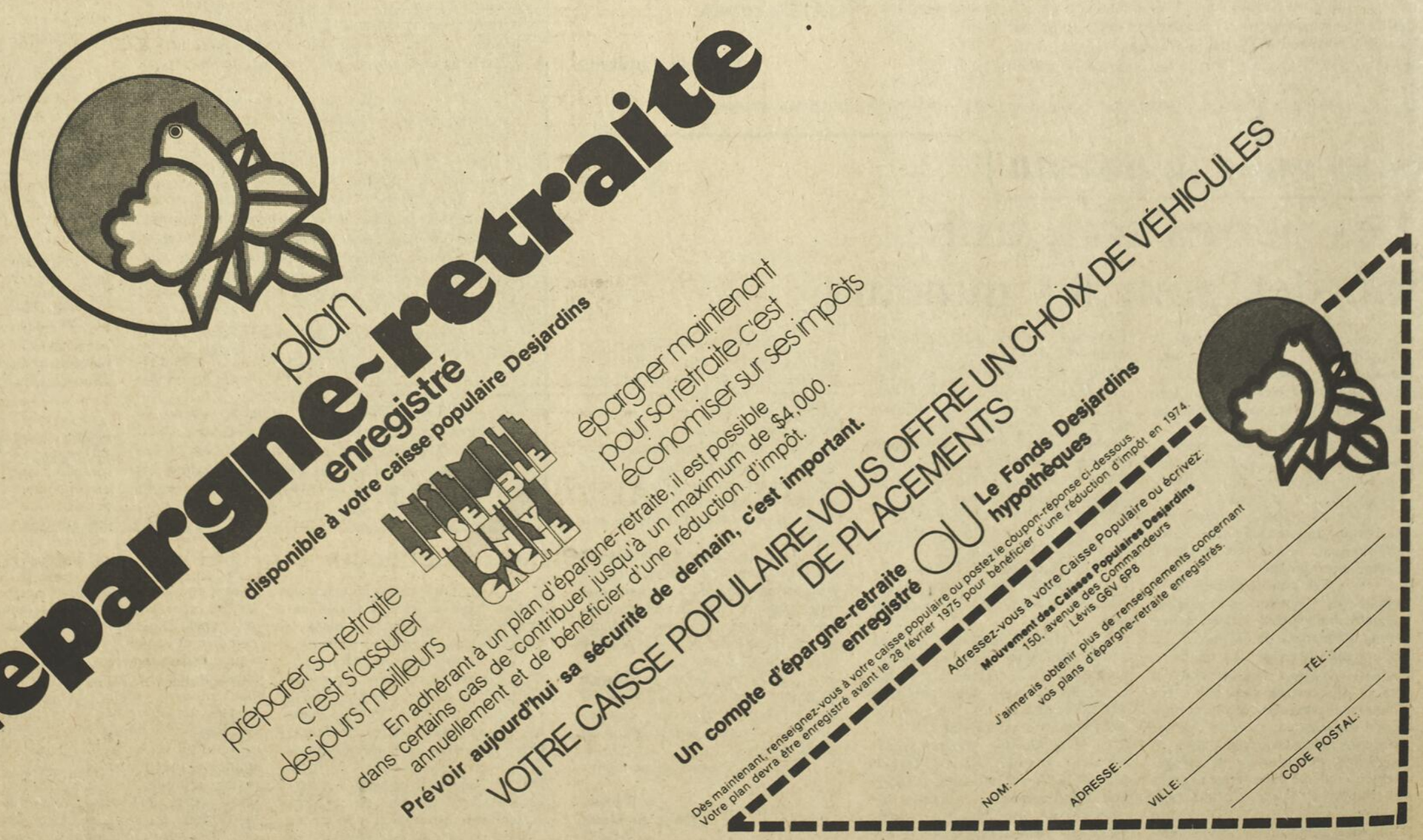
Vendredi: **Vin d'Honneur Hôtel Reine Elisabeth: 19 hres 30**

Samedi: **A—** 9 heures et 14 hres Ateliers 3200 rue Jean-Brillant
B—19 hres 30 Banquet au Holliday Inn Centre-ville

Fiche d'inscription
Nom ..... Prénom .....
Adresse ..... Tél. .....
Université ..... Autre .....

Les frais d'inscription (comprenant: vin d'honneur, atelier, Banquet) sont: membre: $10.00, non membre étudiant: $12.00, autres: $17.00. Si vous êtes accompagné au banquet: $5.00 additionnel. Si vous assistez seulement au Banquet: $10.00.

S.V.P. Pour réservation, téléphonez en tout temps **737-1877**



éditorial

La réaction du douanier

À l'occasion de son dernier voyage à Paris, M. Bourassa avait décrit le rôle du gouvernement fédéral dans le projet d'usine d'uranium enrichi comme étant celui d'un simple douanier. On connaît depuis deux jours le rôle exact du douanier. M. Trudeau a dû le dévoiler à la Chambre des Communes, suite à une fuite de documents du ministère de l'Énergie.

Il est d'abord clairement établi qu'aucune construction de ce genre ne pourra commencer sans permis de la Commission (fédérale) de contrôle de l'énergie atomique. Ce permis, les autorités d'Ottawa ne sont pas forcées, pour le moment en tout cas, de l'accorder. Pour plusieurs raisons.

Il y a d'abord la question des contrôles sur l'utilisation par les clients de l'uranium enrichi. Les promoteurs du projet (c'est-à-dire Canadian Pacific Investment, le Commissariat français à l'énergie atomique et la Société de Développement de la Baie James) demandent que le gouvernement fédéral fixe à l'avance et une fois pour toutes les clauses de contrôle à incorporer dans les contrats de vente puis s'engage à ne plus modifier les contrats. Le gouvernement fédéral a refusé net et M. Trudeau a même, dans son langage habituel, qualifié cette demande de stupide.

Ce n'est pas la seule pierre d'achoppement. La lettre du sous-ministre de l'Énergie, M. Shoyama, énonce une série de considérations économiques et commerciales qui ont poussé le gouvernement d'Ottawa à poser bien d'autres conditions. C'est ainsi, par exemple, que constatant que le bloc d'énergie électrique de la Baie James affecté au projet d'uranium enrichi serait le moins coûteux de tous les blocs de capacité mis en place dans cette région, M. Shoyama indique que le représentant de son ministère a exigé des promoteurs qu'ils paient le courant électrique à un prix au moins égal au prix moyen de livraison de courant industriel au Québec.

Et dire que l'on croit encore ici que l'Hydro-Québec, sous l'autorité du gouvernement provincial, peut établir ses propres tarifs d'électricité.

En outre, la lettre du sous-ministre, faisant état des besoins de capitaux à des fins énergétiques au Canada, souligne que l'on a demandé aux promoteurs de financer l'essentiel de leur projet à l'étranger pour éviter une trop forte pression sur le marché national des capitaux.

On le voit, l'intérêt fédéral est bien plus vaste que le simple contrôle de l'utilisation de l'uranium à des fins pacifiques. Il s'étend en fait dans des domaines qui sont en principe de juridiction provinciale. Cela ne semble pas déranger les autorités du ministère fédéral de l'Énergie. Après tout, ou bien leurs conditions seront satisfaites, ou bien le permis ne sera pas émis.

M. Trudeau a ajouté une dimension nouvelle au débat. Le Canada, dit-il, a mis au point sa propre filière nucléaire, la plus efficace qu'il y ait dans le monde à l'heure actuelle. Cette filière fonctionne à l'uranium naturel. Quel intérêt avons-nous, se demande-t-il, de fournir de l'uranium enrichi aux filières de nos concurrents? La question en tout cas mérite une réponse.

Voilà pour le fond de la question. L'aspect politique est légèrement scabreux. Les préventions sérieuses exprimées à son ministre par M. Shoyama suivent le voyage de M. Trudeau à Paris et précèdent celui de M. Bourassa. Le sous-ministre suggère à M. MacDonald d'alerter M. Trudeau et de lui demander de rejoindre M. Bourassa avant son départ pour l'avertir qu'il n'est pas du tout certain qu'un permis soit émis. On ne sait pas si cette communication a été faite. Ce que l'on sait, cependant, c'est qu'une réunion de fonctionnaires français et canadiens a eu lieu à Paris le 20 novembre et que les objectifs d'Ottawa ont alors été communiqués. Quand M. Bourassa arrive à Paris, ses interlocuteurs savent à quoi s'en tenir.

On comprend alors mieux ce qui s'est passé. Par exemple, pourquoi après un solide battage publicitaire autour de l'uranium enrichi, on a mis une sourdine aux déclarations terminales, au point de faire état des ventes de quelques avions CL-215 comme une des réalisations économiques importantes du voyage.

On comprend mieux aussi pourquoi une série d'articles très fouillés sur l'énergie nucléaire publiée dans Le Monde un peu avant Noël, accordait parmi tous les choix possibles si peu d'importance au projet franco-québécois.

Quant à Ottawa — douanier, on apprécie enfin toute la saveur de l'euphémisme.

Jacques Parizeau

commentaires

Les chiffres impressionnent, mais pas les textes

Au temps où régnait Jean Lesage, les lois méritaient souvent des reproches, mais au moins elles étaient claires. Aujourd'hui, il faut fréquemment reprendre à pied-d'oeuvre la rédaction d'un règlement ou d'une loi, tant les ambiguïtés, les improvisations, les contradictions foisonnent.

On garde encore en mémoire le souvenir de cette loi 48 consacrée à l'évaluation municipale sur laquelle il fallut, dès la première année d'application, pratiquer d'innombrables amendements. On a encore devant les yeux ce règlement visant la publicité faite par des ''vedettes'' aux boissons alcooliques, mais on sait déjà que ce pauvre règlement devra retourner au creuset législatif s'il veut un jour devenir applicable. Lundi de cette semaine, Paule Beaugrand-Champagne localisait dans une loi majeure tellement de failles qu'il faut s'attendre à ce que le gouvernement rédige une nouvelle ''loi sur les conventions collectives'' s'il veut encadrer convenablement les négociations qui s'amorcent incessamment. Tout cela constitue une piètre performance de la part d'un gouvernement qui aime tant faire éclat de son efficacité législative.

Dans ses traditionnelles vantardises de fin d'année, M. Charles Denis, thuriféraire de service au cabinet de M. Bourassa, écrivait en effet, sur un ton ému: ''Pour la cinquième fois depuis 1970, le bilan législatif est impressionnant tant par la qualité que par la quantité: au cours des 12 derniers mois, 130 projets de lois publics et privés ont été déposés. En date d'aujourd'hui, 87 projets de lois publics et 29 projets de lois privés étaient adoptés, soit un total de 116 lois en 1974, tandis que les 16 commissions parlementaires permanentes ou spéciales tenaient au cours de l'année 208 séances au cours desquelles 88 projets de lois ou règlements ont été étudiés, 341 mémoires déposés et 160 représentations verbales effectuées''.

Cette activité législative, poursuivait M. Denis, est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'administration qu'a donnée au Québec le Gouvernement Bourassa depuis 1970. Les chiffres sont là pour en témoigner''.

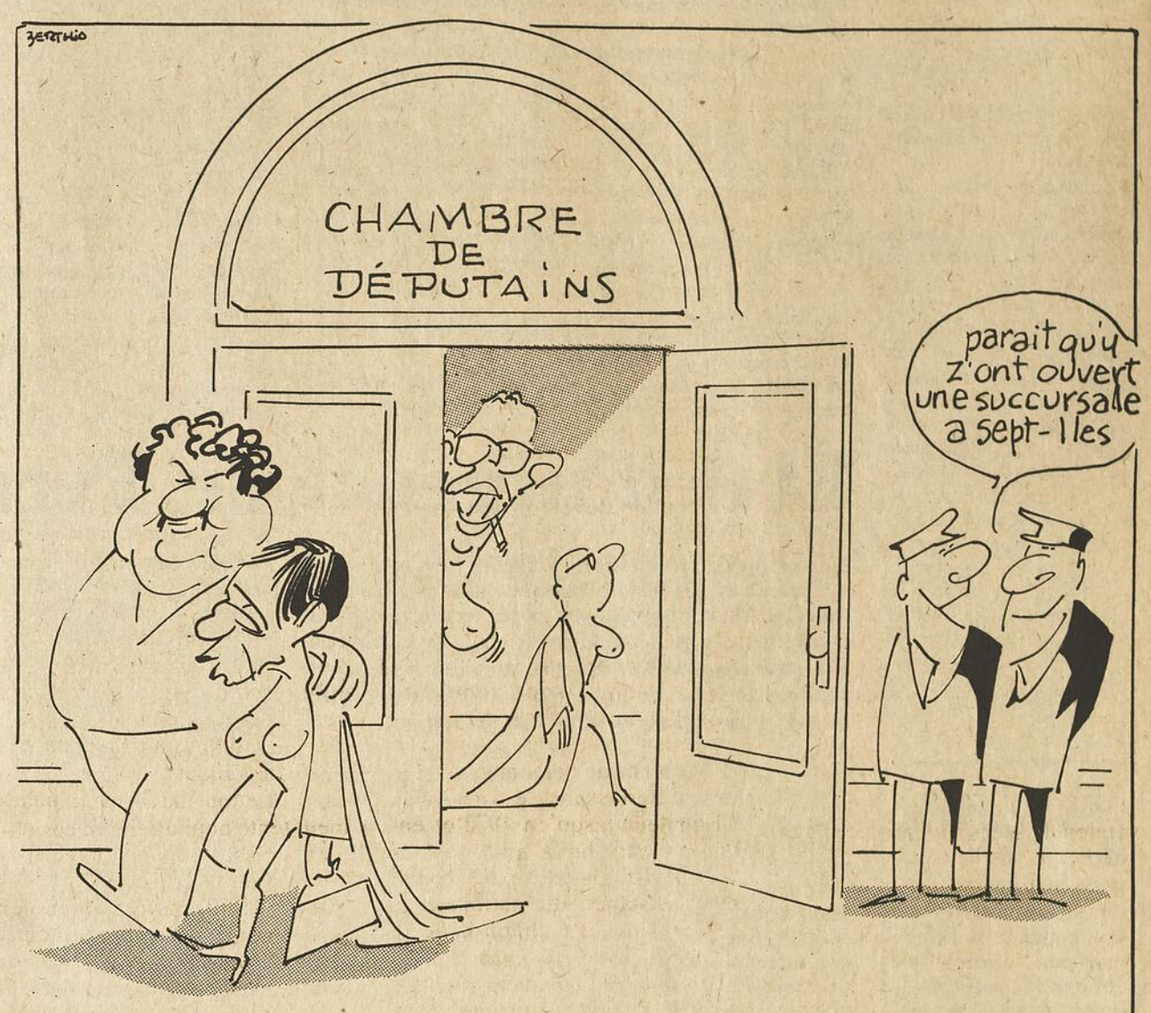
Malheureusement pour M. Denis, même les chiffres les plus éloquents ne peuvent dissimuler une peu glorieuse réalité: certains projets, même parmi les plus névralgiques, sont devenus des lois parfaitement inapplicables. A moins d'être cinglé, on ne songera pas à inclure dans la même négociation les ''fiers-à-bras'' (?) de la Place des Arts, les intellectuels de gauche (?) de la Sûreté du Québec et les avocats des corporations d'aide juridique. C'est pourtant ce que la loi 95 conçoit comme regroupement normal.

A moins de se porter mutuellement une confiance aveugle, les commissions scolaires et les collèges se refuseront à respecter l'article 4 de cette loi 95. On y écrit, en effet, que ''les commissions scolaires négocient et agréent les stipulations visées à l'article 10 par l'entremise d'un agent négociateur nommé par l'un des groupements visés au paragraphe G de l'article 1''. Quiconque retourne un instant en arrière pour lire le dit article 1 s'aperçoit que ''L'un des groupes'' s'applique aussi bien à un bloc de commissions scolaires qu'à un groupe de collèges. En termes clairs, ceci veut dire que les collèges pourraient nommer l'agent négociateur appelé à négocier au nom des commissions scolaires! On imagine la scène. Il est vrai que le législateur se montre logique: il permet aux commissions scolaires de jouer le même tour aux collèges et de nommer le négociateur des collèges. Voilà un texte qui nous promet des lendemains qui pleurent.

On pourra sans doute adresser les pires reproches aux fonctionnaires chargés de la rédaction de ces textes. Il est probable, cependant, que les pires lacunes se situent à un tout autre niveau. D'une part, les fins de session donnent lieu, année après année, à d'odieux embouteillages: on télescope la présentation d'une brochette de lois et nul n'a le temps de les lire. D'autre part, du fait que les lois perdent de l'importance pendant que les règlements en gagnent, on a pris la déplorable habitude de commettre des textes de lois beaucoup moins serrés qu'autrefois. On se réserve à dessein mille et une échappatoires et on en arrive à présenter des textes équivoques et contents de l'être.

Non seulement la loi 95 doit de toute urgence subir une nouvelle rédaction, mais il faut, en outre, mieux charpenter le calendrier de l'Assemblée nationale pour éviter de telles erreurs.

Laurent Laplante



billet

Cré oncle Paul!

Il est à peu près temps que quelqu'un prenne la défense de l'oncle Paul Desrochers. Je le fais donc dans un journal qui est généralement assez peu favorable au gouvernement libéral. Question de crédibilité.

On raconte ces jours-ci bien des choses à propos de l'oncle Paul. Des choses pas toujours gentilles. La Commission Cliche le fait connaître, des témoins dévoilent un vaste système de patronage à la Baie James. En somme, on est en train de donner une allure suspecte et bizarre à l'oncle Paul, une mauvaise ''image'' si vous voulez. Lui qui s'y connaît en image, il doit avoir de la difficulté à accepter ce qui lui arrive. D'un autre côté, comme il n'a pas besoin d'être élu pour être puissant, ça n'a pas tellement de conséquences sur sa carrière. Heureusement.

Dans tout cela, on se garde pourtant bien d'insister sur les qualités de cette éminence grise éminente. On ne parle pas, par exemple, de sa fidélité. Car l'oncle Paul est fidèle, fidèle en tout cas à un idéal. Je vais vous expliquer.

Vers 1969-70, toujours aussi soucieux de servir le bien public, les libéraux procèdent à une réflexion en profondeur sur les attentes du peuple québécois. Ils découvrent que les citoyens ont comme l'impression de recevoir moins d'Ottawa qu'ils ne lui en versent sous forme de taxes ou autrement.

C'est alors que jaillit la trouvaille du ''fédéralisme rentable''. Objectif: vendre le fédéralisme aux Québécois. Pour sa part, Ottawa invente toutes sortes de mécanismes à subventions. Du côté du Québec, il faut découvrir qui pourrait devenir le sauveur de la fédération. On confie la tâche à l'oncle Paul. Il comprend vite qu'il importe d'abord de dénicher quelqu'un qui laisserait Ottawa agir à sa guise. C'est ainsi que le sort tomba sur le plus jeune: Robert.

Vous connaissez la suite: campagne électorale axée sur l'équipe des administrateurs dynamiques (sic), transfiguration étonnante du novice Robert qui, contre toute attente et bien téléguidé, prend lui aussi l'apparence d'un administrateur compétent (re-sic). Puis ensuite, dirigée d'Ottawa, vient l'ère mémorable du fédéralisme rentable. Elle dure à peu près un an, le slogan s'effritant lamentablement au contact des faits.

Qu'à cela ne tienne. Je vous ai dit que l'oncle Paul était fidèle. Et tenace. Depuis quelque temps, il a (officiellement) laissé son poste de conseiller très spécial, mais, quoique dans les affaires, il n'a pas pour autant abandonné son idéal.

En voici la preuve. Dans le Devoir (eh oui!) je lisais dernièrement un titre frappant: ''Desrochers veut vendre le Canada Permanent aux Québécois''. La Canada Permanent est une compagnie de fiducie et de placements hypothécaires. Tout comme la fédération canadienne, cette compagnie ne doit pas être québécoise outre mesure puisque nul autre que l'oncle Paul veut nous la vendre. Courageux, il n'hésite pas devant les causes désespérées.

Je trouve hautement significatif que l'oncle Paul ait choisi précisément cette compagnie. Remarquez qu'il aurait pu tomber sur Confederation Life, mais le nom était probablement moins évocateur. Encore un problème d'image, je suppose. Tandis que Canada Permanent ça dit ce que ça veut dire. C'est plus limpide que le parti libéral.

Cré oncle Paul! Il n'y avait que lui pour nous montrer aussi nettement que la politique, les affaires et la fidélité, tout cela peut aller ensemble. Evidemment, ça dépend quelle fidélité!

Claude Morin

vous avez la parole

Les pertes sont trop lourdes pour les mineurs

L'incendie du moulin de la King Beaver remet en cause une question importante: celle de la sécurité des travailleurs lorsqu'une mine doit fermer ses portes, pour une raison quelconque.

Pour les travailleurs miniers, les pertes sont trop, trop, trop lourdes: santé, amiantose, retraite avant l'âge, fermeture de mines.

Qu'est qu'un travailleur minier exige? La santé, le salaire, les conditions de travail, être respecté comme être humain.

Il exige une indemnité de licenciement: le mineur qui a trimé dur pendant des années a droit à une bonne allocation de la part de la compagnie. Il exige des examens médicaux complets: du cuir chevelu aux orteils, en passant par... les poumons; l'amiantose guette les mineurs; l'amiantose, ça veut dire les poumons pleins de poussière. Il exige une allocation de déménagement; quand une mine ferme ses portes (Flintkote), la plupart du temps, le mineur s'exile et s'il est plus ou moins âgé, cela veut dire perte d'emploi. Il veut aussi un bon système de recyclage. Un bon système de formation professionnelle. Une indemnisation adéquate s'il doit vendre sa maison. Un pré-avis d'un an. Il veut aussi des emplois pour les mineurs âgés. Une caisse de retraite à l'échelle de l'industrie et non pas, comme aujourd'hui, au strict niveau d'une seule mine; il faut que le mineur ne perde rien si ''sa mine'' ferme ses portes ou s'il devient invalide, s'il doit prendre sa retraite avant l'âge, dû à sa santé.

Le fonds minier, c'est tout ça!

Notre projet de fonds minier, ce n'est pourtant pas bien compliqué.

Le fonds minier, c'est une caisse financière alimentée par les employeurs, à mêmes les fortes exemptions d'impôt déjà consenties aux compagnies, tout au long de leurs années d'exploitation.

Les sociétés minières verseraient un montant d'argent (à peu près $0.10 l'heure par employé) dans une caisse commune, qui serait administrée de façon tripartite, c'est-à-dire par le gouvernement, le patronat et les syndicats.

Ces sommes d'argent serviraient à financer un véritable programme de main-d'oeuvre, une pension pour un mineur qui est obligé de quitter avant l'âge, soit par maladie ou par invalidité autre que celle provenant d'accidents de travail, ou par fermeture de l'exploitation. Avec le fonds minier, un travailleur minier pourrait envisager avec confiance de faire carrière dans l'industrie minière.

Il n'y a pas mille solutions - le gouvernement doit contraindre les entreprises minières à assumer une responsabilité collective et les obliger à accumuler - au cours de leurs années d'exploitation - une réserve pour ce fonds minier.

Voilà une brève explication de ce que l'on revendique vis-à-vis nos gouvernements, nos compagnies: la création immédiate d'un fonds minier.

Le fonds minier, c'est urgent!

L. Vachon
Comité des Mines
CERSEQ
Thetford Mines, Québec.

Parti québécois ou ''parti à Lévesque''?

Depuis un certain temps, mais surtout depuis la fin du Congrès National du Parti québécois, la question de la chefferie du parti prend de plus en plus d'importance chez les membres. Même si c'est René Lévesque qui fonda le parti en 1968, est-ce le Parti québécois ou le ''Parti à Lévesque''? Le dernier congrès a réglé certains problèmes et certaines questions vagues, mais celui-ci a semblé finir en ''queue de poisson''. Si certains observateurs nous voient prêts à prendre le pouvoir, il manquerait un seul point pour être plus sûr: se prononcer sur le chef soit par une course en referendum si René Lévesque se présentait seul. Si Lévesque reste chef, il faudrait que son mandat soit clair et venant de la base, ce qui veut dire des membres du parti. Pour l'instant, il est élu par acclamation et nous ne nous sommes jamais prononcés sur la question de la chefferie. Il est beau d'avoir un corps bien structuré, bien harmonisé, mais s'il manque une bonne tête, alors... Avant la prochaine élection, il faudrait au plus vite ouvrir le dossier de la chefferie du parti, se poser des questions sur notre chef actuel: son passé politique, son travail dans le parti, les avantages et les désavantages de sa présence comme chef du parti, et se prononcer clairement sur le mandat du chef par un congrès à la chefferie. Ainsi, nous aurions complété l'une des dernières étapes afin de franchir la victoire aux prochaines élections. La question sera éclaircie pour un bon moment. M. Lévesque, pensez-y bien si vous voulez vraiment prendre le pouvoir aux prochaines élections et obtenir l'indépendance.

André Grenier
Sherbrooke

le fond des choses

À quoi servent les milliards du pétrole?

Un exemple: l'Equateur

Membre de l'OPEP (pays exportateurs de pétrole) l'Équateur fait partie de ces pays sur qui on a généreusement jeté ces derniers mois une large part de la responsabilité pour l'inflation mondiale. Ce qu'on a fait moins ressortir c'est que dans plusieurs cas, la récolte des milliards du pétrole servira à rayer la pauvreté, l'analphabétisme, la mortalité infantile, bref les plaies habituelles du sous-développement. L'Équateur en est un exemple. Roland Duguay, qui a vécu plusieurs années dans ce pays, et qui s'y trouve encore nous trace un tableau de la situation actuelle.

par Roland Duguay
collaboration spéciale

Treizième pays en importance de l'OPEP et l'un des plus petits exportateurs de pétrole — 210,000 barils par jour —, jouant un rôle négligeable sur la scène pétrolière internationale, L'Équateur grâce à son or noir peut d'ici une décennie, s'il profite pleinement des prix avantageux sur les marchés internationaux, se tirer de sous-développement qui traditionnellement a été son lot.

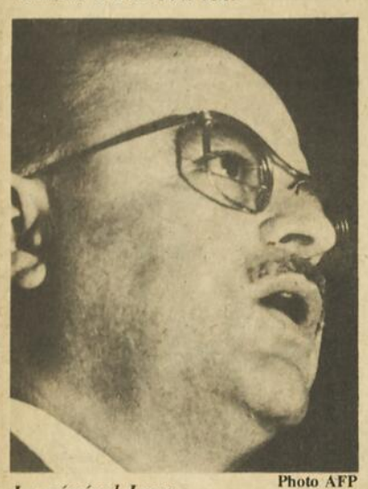


Photo AFP

Le général Lara

Exemple éclatant d'un pays du Tiers-Monde que la conjoncture des dernières années a projeté au rang plus favorable de pays du "Quart-Monde", c'est-à-dire bénéficiant de ressources naturelles abondantes, qui jusqu'à maintenant étaient laissées à vil prix, ce pays de la côte du Pacifique a vu depuis 1972 ses coffres s'emplir à un rythme essoufflant. Selon une étude de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement préparée en août 1974, les réserves en devises étrangères s'élèveront à la fin de 1978 à $US 1.7 milliard, alors qu'elles n'étaient que de $US 128 millions en 1972.

Le pétrole vaut son pesant d'or

Jusqu'en août 1972, à savoir au début de l'exportation du brut, les bananes constituaient encore 50% des exportations totales - soit pour une valeur de $US 110 millions - le café 17%, le cacao 11% et le sucre 5%. À partir de cette date, l'exploitation du pétrole de la province d'Oriente dans le nord-est du pays a complètement bouleversé la situation financière tant interne qu'externe du pays, et a accéléré le taux de croissance de l'économie que l'on prévoit de 11% par année jusqu'en 1978. Ces perspectives d'avenir à moyen terme sont favorables à l'élévation rapide du niveau de vie des classes les plus défavorisés du pays.

On pouvait lire dans le quotidien "El Commercio" de Quito du 10 octobre dernier, que la junte militaire du général Lara qui gouverne le pays depuis le coup d'État de 1972, était à même de sélectionner les offres de crédit des divers organismes internationaux.

L'afflux de revenus - $US 61 millions en 1972, $270 millions en 1973 et $602 millions en 1974 - générés par le pétrole, a permis aux pays d'augmenter considérablement ses exportations, notamment en 1973. Une telle arrivée de capitaux dans un pays à économie précaire a nécessité la mise en place d'un plan quinquennal de développement dont l'ambition majeure vise à hisser cette "république de bananes" au statut plus privilégié d'enclave pétrolière.

La situation actuelle

D'une superficie de 271,000 kilomètres carrés et comptant sur une population de 6.7 millions de personnes dont le taux de croissance est de 3.4%, l'Équateur jusqu'en 1972 et encore aujourd'hui avait toutes les caractéristiques des pays vivant de l'assistance internationale.

Ainsi, au chapitre de la distribution des revenus, 7% de la population absorbe plus de 50% des revenus, alors qu'à l'autre extrémité de la structure des revenus, 54.2% parmi les plus démunis se partagent 9.5% des revenus totaux. En ce qui concerne la force ouvrière, elle est concentrée à 55% dans une agriculture de survivance. Les maladies endémiques y font des saignées de populations notamment chez les enfants où le taux de mortalité atteint 87 par 1,000 naissances. A Quito, la capitale de 600,000 habitants, un communiqué de la Direction municipale de l'Hygiène publique signalait l'été dernier que 75% des citoyens souffraient de parasites intestinaux.

En 1971, l'absortion quotidienne de calories se situait à 79% du minimum requis alors que celle des protéines n'était que de 49%.

L'analphabétisme avec un taux de 32% crée de difficiles problèmes de communication. Et la liste des tristes records pourrait s'allonger indéfinitivement.

Mais la junte militaire dont la prise de pouvoir coïncide avec le début des exportations de pétrole en 1972, est consciente du défi qu'il lui faut relever si elle veut élever rapidement le niveau de vie général de la population.

Plan quinquennal de développement

L'oligarchie militaire dirigée par le général d'armée, Lara, pratique depuis sa prise de pouvoir un nationalisme économique à mi-chemin entre le socialisme et la collaboration avec les multinationales du pétrole, dont le puissant consortium Texaco-Gulf qui assure l'exploitation des gisements pétrolifères d'Oriente et qui contrôle la production actuelle exportée à partir du port d'Esmeraldas sur la côte du Pacifique.

Dès les premiers mois du nouveau régime, le gouvernement a établi son "Plan integral de Transformacion y Desarrollo" portant sur la période 1972-77 et dont la stratégie de développement vise à établir les bases pour une utilisation rationnelle des ressources financières additionnelles provenant de l'exportation du pétrole. Ce plan consiste en une série de projections macro-économiques devant servir de guide aux objectifs sociaux et économiques contenus dans les différents budgets annuels de l'État.

Le tour de force actuellement tenté pour atteindre ces objectifs c'est, en plus d'une accélération de la croissance économique, un transfert financier massif dans l'agriculture et dans l'infrastructure du pays afin de moderniser ce secteur et d'équiper le pays pour soutenir l'économie dans son élan advenant l'épuisement rapide des réserves actuelles de pétrole, dont l'exploitation est assurée pour les dix prochaines années.

La réussite de ces objectifs prioritaires assurerait du même coup la transformation radicale des structures socio-économiques traditionnelles. En agriculture notamment, le système semi-féodal de distribution des terres actuellement en vigueur assure à 10% des propriétaires terriens 65% des terres cultivées alors que 27% des campesinos se partagent 1% des terres.



L'Équateur en Amérique latine

Le gouvernement pour pallier à cette injustice sociale procède actuellement à une réforme agraire visant au démantèlement des latifundias et à la redistribution des terres aux paysans et aux coopératives de producteurs en leur assurant le financement nécessaire à la transformation des exploitations.

De plus, conformément au plan de développement, le gouvernement a procédé à une réforme fiscale allégeant le fardeau des petits contribuables et a mis au point une formule d'indexation du salaire minimum au coût de la vie.

Ces mesures de justice distributive n'auront pas été longues à porter fruits, puisque depuis 1973 on assiste au développement spectaculaire des secteurs traditionnels d'activités économiques, quoique leur transformation est loin d'être complétée.

Place au soleil

Consciente de la nouvelle dépendance de l'économie nationale vis-à-vis du pétrole, la junte militaire vise à injecter massivement les ressources pétrolières dans les secteurs traditionnels de l'agriculture qui avec les projets de cartels pour le sucre, le café et les bananes, des principaux producteurs mondiaux, assureraient à l'économie équatorienne une viabilité à long terme. Au delà de 1978, le taux de croissance de l'économie va dépendre en grande partie de la capacité du pays à utiliser sous forme d'investisements productifs une proportion adéquate de ses importantes ressources financières.

Avec un PNB per capita en 1972 de $US 321 et en 1974 de $US 500, ce qui est déjà un succès non négligeable, l'Équateur a cependant encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer une place au soleil à son peuple.

vous avez la parole

Je déplore que des difficultés dans les relations de travail surgissent au JOUR

M. Yves Michaud,

Je déplore que si peu de temps après que vous vous soyez permis de donner des leçons de relation de travail et d'équité à M. Claude Ryan du Devoir, vous fussiez vous-même aux prises avec un problème semblable à celui de M. Laurent Laplante, quittant Le Devoir. Vous qui êtes un chevalier parti à la conquête pour dénoncer les injustices chez les autres, les multinationales, les Américains exploiteurs, etc.... vous voilà accusé à votre tour de manquer de justice envers cinq de "vos" ex-journalistes. Comme le destin est parfois cruel, n'est-ce pas?

Ce que j'ai pu comprendre de ce qui s'est publié depuis sur le dossier de "vos cinq congédiés" me porte à croire que, vous et les journalistes professionnels membres de la Société ou de l'Association des journalistes du JOUR, vous vous êtes inspirés des principes coopératifs pour le fonctionnement de ce groupe de journalistes professionnels. Si mon évaluation est juste, j'ai bien peur que vous vous soyez contenté de piger à droite et à gauche ce qui faisait votre affaire sans vous soucier de l'équilibre fragile entre différents centres de décision que l'on a bien pris soin de fixer et de respecter ensuite, en déterminant les premiers textes de lois coopératives et en y apportant ensuite des amendements prudents, longuement étudiés auprès de nombreux administrateurs de coopératives et de caisses populaires.

Mêlé de près, il y a quelques années, à des projets d'amendements à ces lois coopératives, je me rappelle des longues et vives discussions entre un certain nombre de gérants qui, tous, favorisaient la disparition du conseil de surveillance, et des administrateurs chevronnés qui, tous, tenaient mordicus au maintien dudit conseil. Heureusement, si mes informations sont exactes, le législateur a maintenu le conseil de surveillance. Je dis heureusement, car j'ai à l'esprit des cas nombreux où le conseil de surveillance a été celui qui a sauvé les vrais intérêts des coopérateurs. Evidemment que les trois membres étaient de ces oiseaux rares qui étaient à la fois clairvoyants, diplomates, avertis, doués d'esprit critique, capables d'objectivité dans leur jugement. Là où il y a conflit et problème entre le conseil de surveillance et l'exécutif des administrateurs, ou l'assemblée générale qui toujours est souveraine, cela tient, selon ma petite expérience, des membres et des personnes en cause, et non de la nécessité ou de l'utilité du conseil de surveillance.

Dans votre cas, pourquoi n'avez-vous pas retenu cette expérience vieille de plusieurs années d'un conseil de surveillance? Ceux que vous venez de congédier auraient alors pu manoeuvrer avec ce conseil de surveillance. Cela aurait peut-être retardé un peu la décision finale que vos ex-journalistes ont trouvée si amère; mais si leur renvoi avait été maintenu dans ces nouvelles circonstances, les ex-journalistes auraient aujourd'hui de vraies difficultés à se plaindre.

Une autre chose que je trouve également très sage dans les lois coopératives, c'est le fait que toute décision importante est toujours prise à la majorité des 2/3 des membres présents. Il me semble que, pour ceux qui depuis se cherchent un gagne-pain, la question de leur renvoi était assez importante pour demander le vote secret à la majorité des 2/3. Si vous aviez donné raison aux congédiés qui réclamaient cette procédure, vous auriez peut-être obtenu quand même satisfaction avec le temps; mais vous vous seriez révélé capable d'administrer de façon à satisfaire les exigences de votre maigre budget, et vous seriez aujourd'hui inattaquable par ceux que vous invitez à travailler ailleurs. J'espère que tous et chacun des membres de la rédaction qui ont voté le renvoi de cinq de leurs camarades se sont placés devant leur conscience et qu'ils ont pesé cette parole: "Ne faites jamais aux autres ce que vous n'aimeriez pas que les autres vous fassent." Il y a parfois une justice immanente qui vient plus rapidement qu'on l'attendait. J'espère surtout que ce renvoi qui a fait tant de mal aux journalistes concernés avaient été précédé de plusieurs mises en demeure et remarques sur leur travail professionnel qu'on a jugé insuffisant pour rencontrer les difficiles exigences du JOUR. Autrement, je ne comprendrais pas.

Au début, tous ceux qui vous ont secondé dans votre courageuse audace de fonder LE JOUR ont accepté de se mouiller les pieds avec vous et de prendre des risques avec vous et les ouvriers de la première heure. Nous sommes tous devenus solidaires dans les risques qu'il y avait alors et qu'il y a encore, au moins quant à la durabilité du journal. Il ne faudrait pas que trop d'"ouvriers" de la première heure soient victimes des "tenors" de la rédaction qui deviendraient d'autant plus indépendants et hautains qu'ils sont de plus en plus certains du succès du journal. L'idéal, cher monsieur, est de faire le bien sans faire le mal à personne, en tous cas, en faisant le moins de mal aux autres. Les administrateurs du JOUR auront eux aussi plus de force d'entrainement auprès des journalistes des autres quotidiens français par ce qu'ils feront, que par ce qu'ils diront ou écriront.

Excusez ma franchise; mais ne répétez-vous pas que vous désirez que les lecteurs vous écrivent ce qu'ils pensent?

Je répète que mes réflexions supposent que mon évaluation est juste et fidèle, ce dont je suis loin d'être certain; donc, elles sont faites sous toute réserve.

Longue vie au JOUR et la paix dans les relations de travail aux camarades.

Roland G. Bousquet, o.m.i.
Plessisville

René Lévesque

Ce donnant-donnant confidentiel...

Le ministre Goldbloom regrette que le débat sur le village olympique, qui vient de se terminer à l'Assemblée Nationale, n'ait pu avoir lieu plus tôt! Remarquable aveu d'imprévoyance crasse. Qui est-ce donc, en fin de compte, qui est ministre des Affaires municipales et de l'Environnement dans un gouvernement doté d'une majorité parlementaire sans précédent et endosseur de dernier ressort de tout déficit éventuel?

Au moins aura-t-on réduit la perte nette de fonds publics de quelque 30 à 10 millions de dollars. Ce qui est dû à la seule et tenace insistance des députés du Parti Québécois qui ont fini par obtenir une renégociation de ce contrat pas montrable où le seul comité exécutif de Montréal, agissant en État souverain, s'était lié aux promoteurs privés des Terrasses Zarolega. Evidemment, cet "écart" réduit n'est toujours que pure hypothèse optimiste: car on a bien laissé entendre que "si ça va mal" après les Jeux et que les deux éléphants blancs du parc Viau ne trouvent pas preneurs, là comme ailleurs c'est le cochon de payant qui restera pris avec la facture. Dans l'intervalle, ces messieurs de Zarolega, sortis Dieu sait d'où et fort capables de rentrer dans la même ombre discrète au moindre coup dur, auront vécu assez bien merci grâce aux $5 millions d'honoraires qu'on s'engage à leur verser... Et vive l'entreprise de risque!

Le rideau à peine tombé sur cette stérile autant que tardive comédie parlementaire, la même troupe s'apprête à mettre en scène un nouvel épisode du feuilleton dramatique monté par la United Aircraft contre ses travailleurs québécois. Voilà un an et plus que ça s'éternise, qu'on émiette peu à peu la volonté et les maigres ressources de ces centaines d'hommes et de leurs familles, tandis que leurs affameurs multi-nationaux continuent à s'engraisser à même nos propres fonds publics.

C'est en novembre dernier que l'ineffable Alastair Gillespie, ministre fédéral responsable du dossier, s'engageait à rendre publics les "accords" de son gouvernement avec United Aircraft. Il lui aura fallu près de trois mois, jusqu'à la toute fin de janvier, pour tenir sa promesse: c'est qu'il fallait, dit-on, beaucoup de temps pour traduire les contrats en français... (Notons en passant comme le bilinguisme est à l'honneur dès que c'est gênant et qu'on veut noyer le poisson; au contraire, quand il s'agit de compléter une "passe" le plus vite possible, comme dans le cas du village olympique, l'original anglais du contrat est amplement suffisant!)

Toujours est-il qu'on a enfin appris que la United Aircraft a emargé au budget pour $73 millions de subventions, dont une partie aurait même servi à défrayer le coût "recherche et développement" de certains prototypes: tous les risques au contribuable d'ici, tous les profits aux magnats étrangers... Et par-dessus le marché, non seulement Ottawa n'a-t-il demandé aucune garantie de remboursement même partiel, mais il n'a pas non plus exigé que ces sommes assez fabuleuses fussent à tout le moins consacrées exclusivement à de la production et de l'emploi canadiens.

À la moindre alerte syndicale durable, la compagnie n'avait donc pas à se gêner pour déménager certaines opérations aux Etats-Unis... aux frais mêmes des cocus que nous sommes.

Mais pourquoi ces constants graissages de privilégiés mettent-ils d'ordinaire tant de temps, des années parfois, à émerger en public? La raison est fort simple: comme l'expliquait suavement l'honorable Gillespie à propos de la United Aircraft, il faut comprendre que de tels contrats avec des intérêts privés doivent demeurer sous l'inviolable sceau de la "confidentialité" des affaires!

C'est le même classique paravent qu'on tâche justement de déchirer dans le cas de l'ACDI, canal officiel de l'aide à l'étranger, vache aussi sacrée, mystérieuse et vorace que la défense soi-disant nationale, et qui distribue elle aussi des centaines de millions par année en contrats et honoraires systématiquement inexpliqués et trop souvent inexplicables.

Ainsi, voilà 5 ans que l'on finance tout là-bas, au Maron, un projet de photogrammétrie aérienne, toujours inachevé après plus de $4 millions de dépense. Or, dans un domaine où les firmes déjà spécialisées ont grand'peine à vivoter, à qui a-t-on accordé ce joli contrat? À un bureau d'ingénieurs-conseils montréalais, Gendron-Lefebvre, dont les bonnes relations suffisaient sans doute à compenser la parfaite inexpérience... S'est-on soucié au moins de solliciter aussi des offres de la part des professionnels du métier? Mais bien sûr, de répondre un haut technocrate de l'ACDI. Lesquels? "Ah ça, je ne saurais vous le dire, c'est confidentiel!"...

Ainsi, d'Ottawa à Québec, de la Baie James jusqu'au Maroc et de Paragon à Zarolega, en passant par United Aircraft, vivent toutes ces "entreprises de risque" où l'on n'en court jamais qu'un seul, celui que ça finisse par trop se savoir! Tout ce noble entrepreneurship à base de patronage qui transforme bon an mal an combien de nos milliards publics en belles fortunes privées, traditionnel donnant-donnant des affairistes qui grenouillent dans les deux secteurs: je t'engraisse aujourd'hui, demain tu me le rendras aux élections, en attendant qu'après-demain tu me cases au besoin quand je rentrerai dans le privé...

vous avez la parole

Une nouvelle décevante donnée par le ministre Lalonde

Parmi les mauvaises nouvelles qu'il m'a été donné de lire ces derniers jours, une des plus décevantes fut sans doute la prise de position de monsieur le ministre d'État Fernand Lalonde au sujet de l'utilisation du français (mais y a-t-il justement utilisation du français, à tous les niveaux) à la Banque Royale.

M. Lalonde ne semble pas "tout démêlé". Qu'il me permette de lui rappeler certains faits. Lorsqu'il dit qu'il "faut accepter cette présence d'unilingues anglophones, sinon il ne faudrait pas se surprendre de voir ces bureaux-chefs (il aurait fallu parler de sièges, monsieur Lalonde) déménager ailleurs", je lui ferai remarquer qu'en fait les principales opérations des banques sont déjà, même dans notre beau Québec bilingue, centralisées à Toronto, qui pourtant ont oujours officiellement leurs sièges à Montréal. Une visite à Toronto, M. Lalonde, vous convaincra: ces banques sont à y ériger des complexes de loin supérieurs à leur "succursale" du Québec.

Mais, ce qui me surprend le plus, c'est que vous entérinez un sophisme. Puisqu'il y a plus d'unilingues anglophones que de bilingues au Canada, lorsque ces unilingues viennent à Montréal, il est normal qu'ils restent unilingues.

Pour un ministre chargé d'appliquer la loi sur la langue officielle (le français, pour ceux qui se poseraient la question), c'est un peu bizarre, non?

Et moi, à supposer que je fusse unilingue francophone, si ma société m'envoyait à Toronto, parce qu'il y a plus d'unilingues francophones au Québec que de bilingues, vais-je obliger tous les cadres de Toronto à me parler en français?

Non, n'est-ce pas, c'est stupide. Ce qui est stupide pour Toronto ne l'est pas pour Montréal? Il y aurait donc deux poids, deux mesures, dans notre pays bilingue?

Pour en revenir à la Banque Royale, si le français était déclaré la langue de travail, eh bien ceux qui auraient à venir travailler aux bureaux de Montréal n'auraient qu'à apprendre le français avant de venir y travailler. Aux dernières nouvelles, une nomination à un poste de cadre dans une banque, ça se prépare de longue date. Que M. Joe Bloe, à Canadatown, apprenne le français pendant cinq ans, c'est trop pour la Banque Royale?

Attention, messieurs, les Québécois finiront bien par se réveiller. Il sera alors peut-être trop tard pour toutes les banques "royales" du Québec. Vous qui vous voulez au service de la communauté québécoise, commencez donc par parler notre langue, monsieur le président de la Banque Royale, et vous, employés-cadres de la même banque, à écrire dans cette même langue.

Oui monsieur le ministre, je suis tout démêlé! Je sais ce que vaut votre loi 22; je sais aussi pour qui voter.

Un gars à l'esprit ouvert.

Roland G...on
Montréal

les placements

toronto

TORONTO (PC) — Des gains importants ont été réalisés hier dans presque tous les secteurs, à la Bourse de Toronto où le marché était actif.

L'indice des industriels a pris 1.16, se fixant à 180.89, les métaux de base, .60; à 67.16 et les pétroles de l'ouest, .40,2 153.04. Seuls les aurifères qui avaient gagné quelque 20 points mardi, ont baissé de 3.17 pour se fixer, en fin de séance, à 386.0.

Le nombre des valeurs gagnantes a surpassé celui des perdantes.

En tout 271 gains, 171 pertes et 208 valeurs inchangées.

Le volume des transactions s'est établi à 2.64 millions d'actions, soit $20.17 millions, au regard de 2.88 millions d'actions ou $20.32 millions mardi dernier.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	9700	310	295	310	+ 5
Aby Gin w	4100	115	110	110	
Abitibi	16965	$9⅜	9⅜	9½	+ ¼
Acklands	200	$12½	12½	12½	– ¼
Acme Gas	4000	8½	8½	8½	+ ½
Acres Ltd	420	$7	6⅞	7	
Acres A pr	195	$36½	36½	36½	+ ½
Aetna In	400	100	100	100	
Afton Min	1600	395	375	390	+40
Agnico E	6388	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Agra Ind	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Ahed M	500	80	80	80	–10
Akaitcho	1000	170	165	170	+ 5
Albany	21300	36	34	35½	+ ½
Alt East G	3000	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
Alta Gas A	6259	$12½	12	12	– ⅜
Alta Gas r	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Alta G C p	100	$56	56	56	+1½
Alta G E p	220	$21¾	21¾	21¾	
Alcan	19210	$20	19½	20	+ ¼
Alcan pr	465	$25	25	25	
Algo Cent	200	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Algoma St	3959	$29¼	28¾	29	– ⅛
Algon	100	450	450	450	+40
All-Can B	3400	220	210	220	+10
Allarco Dv	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Alminex	700	$5⅞	5⅝	5⅝	+ ⅛
Alpa Ind	900	$8¾	8½	8½	
Am Bonza	3150	219	210	219	+ 9
Am Larder	4500	50	49	49	– 2
Andres W	955	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Ang U Dev	3500	85	80	85	
Aquitaine	661	$18¼	18	18¼	+ ¼
Argus C pr	850	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Asamera	4950	9	8¾	9	+ ¼
Asbestos	236	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅜
Ashland C	200	$6¾	6¾	6¾	
Asoc Porc	1505	118	110	110	– 5
Atco A	2900	$16⅜	15⅝	15⅞	– ½
Atlas Yk	1000	10	10	10	
Auric Res	1000	39	39	39	
Ato Hard A	300	$10⅛	10	10	
Bad Boy	700	365	360	365	–15
Banister C	1450	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Bankeno	1400	212	200	205	– 6
Bank B C	111	$17½	17½	17½	
Bk Mtl	11920	$14⅞	14½	14¾	+ ⅛
Bk NS	10619	$39⅜	39	39⅜	+ ⅝
B Cdn Nat	200	15	15	15	– ½
Bary Expl	1000	73	69	69	– 5
Baton B	1200	$6¼	6¼	6¼	– ¼
Bay Mils p	100	$10¼	10¼	10¼	
Beavr E A	200	320	310	310	–10
Becker B p	2700	450	445	445	– 5
Bell Can	11375	$46	45⅝	46	+ ¼
Bell A pr	151	$46¼	46¼	46¼	
Bell B pr	400	$46⅞	46¾	46⅞	+ ⅜
Bell C pr	120	$28¼	28¼	28¼	
Bell D pr	2735	$51½	51¼	51½	
Beth Cop A	3950	$9⅛	9	9⅛	– ⅛
Big Nama	2000	17	17	17	+ 2
Bl Hawk	1000	38	38	38	– 2
Blkwod A	200	420	415	415	
Bombrder	1300	315	315	315	
Bovis Cor	2200	128	125	125	– 3
Bow Val	10035	$13¼	12⅝	13	– ⅛
BP Can	7630	$11	10⅝	10⅞	– ⅛
Bralor Res	1500	130	130	130	+ 3
Bramalea	1000	475	455	475	+10
Brameda	5115	67	62	65	+ 3
Brscn A	11068	$12¾	12	12¾	+ ⅛
Brenda M	2500	325	325	325	+10
BC Forest	215	$14¾	14½	14¾	– ¼
BC Sugar A	880	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
B Phone	250	$54	54	54	
Broul R	700	37	37	37	
Bruck A	215	$5	5	5	
Bruck B	230	230	230	230	
Brunswk	131	380	380	380	–10
Budd Auto	200	$5¼	5⅛	5¼	– ⅛
Budd A w	245	205	205	205	
Bulora Cor	1600	134	130	134	
Burns Fds	634	$10¾	10¾	10¾	
Cad Frvw	1700	$13	12⅝	12⅝	– ⅛
Cal Pow	5103	$25	24½	24⅞	+ ¼
Cal P 5 p	z10	$50	50	50	
Cal P 7½p	z50	$81	80	80	
Calvert	16000	15½	14	15½	+1½
Cam Mine	6500	22	21	22	+ 1
Camfl	15120	$11⅝	11⅜	11⅜	– ⅛
Cam Chib	300	385	375	375	–10
Camp RL	845	$32	30¾	30¾	–1¼
Campau A	2600	465	455	460	
Campau 7p	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Can Cem L	3260	$11½	10⅞	10⅞	– ⅛
C Geother	900	65	65	65	+ 1
Can Malt A	200	$23¼	23¼	23¼	
CNor W	10000	360	325	355	+ 5
C Pakrs C	z63	$18⅝	18⅝	18⅝	
Can Perm	360	$18⅞	18¾	18¾	
C Safway p	z5	$79¾	79¾	79¾	
CS Pete	11175	223	212	221	+ 6
CSL pr	200	460	460	460	+ 5
C Tung	10400	340	330	330	–10
C Cablesy	3872	$13	13	13	– ¼
Cdn Cel	36025	$7	6⅝	7	+ ¼
C Curtis	3600	42	40	40	– 2
C Ex Gas	1500	235	226	227	– 8
CGE	z25	$18⅛	18⅛	18⅛	
CG Inv	20000	$17¾	17¾	17¾	– ⅛
C Homestd	1450	345	330	330	
C Hydr	360	490	490	490	
C Hydr pr	100	$12	12	12	+ ½
C Imp Bank	8115	$25⅞	25½	25½	– ¼
C Ind Gas	2320	$7	6¾	7	+ ⅛
CIL	4000	$19¼	19	19⅛	
C Int Pow	100	$13⅛	13⅛	13⅛	– ⅜
C Len	11000	11	10	11	+ 3
CLI Pete	z100	12	12	12	
C Manoir	300	390	380	380	
C Mal	20000	33	32	33	+ 1
C Marconi	450	340	340	340	–10
C Ocdental	2900	$8¼	8	8¼	+ ⅜
CP Inve	3145	$14¾	14½	14⅝	– ⅛
CP Inve pr	110	$29	29	29	– ¼
CP Ltd	14623	$16¼	15⅞	16⅛	+ ⅜
C Reserve	300	231	230	231	– 4
Cdn Salt	200	$13½	13½	13½	
Cdn Sup O	503	$26⅞	26⅞	26⅞	– ⅜
Cdn Tire	391	$42	40½	40½	–1⅜
Cdn Tire A	2365	$42⅜	42¼	42½	+ ¼
C Utilties	5800	$9	9	9	
C Util $1.25	510	$18	18	18	
C Util w	1700	205	195	205	+ 5
Canron	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Capit Div	3000	35	34	35	
Carl OK	4130	244	238	240	– 1
Carl OK A p	175	$20	20	20	– ½
Carl OK B p	300	$22⅛	22	22⅛	
Carma D	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Cassiar	3725	450	430	440	–10
CC Yachts	500	290	280	290	+10
Celanese	1700	380	375	380	–10
Celan 175 p	135	$18½	18½	18½	+ ¾
CFCN	300	$6	6	6	
Chestrvile	2000	12½	12½	12½	+ ½
Chib Kay	9000	22	22	22	
Chib M	10000	40	40	40	
Chieftan D	615	$6⅜	6⅛	6⅛	– ⅛
Chrysler	5600	$10¼	9¾	10⅛	
CHUM B	6100	$8⅞	8⅝	8¾	
Coch Will	2800	115	112	112	+ 2
Coldstm	z14	110	110	110	
Coles Book	7500	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Cominco	2963	$27½	27¼	27½	+ ⅛
C Holiday I	1110	435	425	430	– 5
Computel	z50	$5	5	5	
Conduit A	100	360	360	360	+10
Coniagas	1500	112	110	110	+ 1
Con Bath	6250	$26½	26¼	26¼	– ¼
Con Bath p	300	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Con Bath w	6200	4	3	4	+ 2
C Bath 68 w	100	$9¼	9¼	9¼	
Con Bldg	7500	265	260	265	
COH Fardy	5200	125	125	125	
C Durham	9000	62	61	61	– 1
C Marben	3200	52	50	52	+ 6
C Morisn	3200	115	114	114	+ 2
Cons Prof	4000	43½	42	42	– 3
C Rexspar	z200	18	18	18	
Con Textle	400	200	200	200	
Con Distrb	6060	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Cons Gas	6281	$16⅜	16	16	
Con Gas D	1300	$24¾	24⅜	24¾	+ ¼
Con Glass	440	$14	13¾	14	
Conwest	100	270	270	270	
Cooper C	100	290	290	290	+10
Cornat Ind	2825	495	485	495	+10
Cosek	16000	268	260	260	–10
Costain R	300	$7	7	7	– ¼
Costin R w	200	285	285	285	–15
Craigmt	500	360	350	360	
Crain R L	300	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅜
Crestbrk	700	400	400	400	+ 5
Cstland	z120	12	12	12	
Crwn Trst	700	$16	16	16	– 2
Homco A	100	225	225	225	–25
Home A	2386	$23¾	23¼	23½	
Huston	19500	160	152	160	+10
Hud Bay A	3295	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Hud Bay B	180	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
H Bay Co	5570	$15¾	15½	15⅝	+ ⅛
HB Oil Gas	2180	$25¼	24¾	24¾	
Huron Eri	1162	$25½	25	25½	+ ⅝
Husky Oil	5610	$16½	16⅛	16¼	– ⅛
Husky E w	3700	$5⅛	5	5	– ⅛
Hydra	16666	64	61	61	+ 1
Hy's Ltd	200	345	345	345	+ 5
IAC	7410	$19¼	18¾	19¼	+ ⅝
Imasco A	731	$28½	28	28⅛	+ ⅝
IOil A	50487	$26½	25¼	26⅛	+ ¼
Indal Can	200	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ¼
Inland Gas	1660	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛
Inland G p	125	$11¼	11¼	11¼	– ¼
Inter-City	500	415	410	415	+10
Inter C B p	150	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Inter C B w	z50	200	200	200	
Intrmetco	3200	$5⅝	5⅜	5½	– ⅛
IBM	621	$196	188	196	+ 7
I Chemly	100	215	215	215	+ 9
Int Mogul	975	360	350	360	+ 5
I Mogul A	2700	$8⅞	8¾	8⅞	
Inco A	11820	$25¼	24⅞	25¼	+ ⅜
Int Obaska	3100	16½	16½	16½	– 1
Interpool	700	$10⅛	10	10	
Int Div	200	210	210	210	
I Pipe	15235	$14¼	13¾	14¼	+ ½
Int Pipe w	2200	225	208	225	+10
Ipsco	6475	$15⅞	15¼	15⅜	+ ⅛
Inv Group	200	$7	7	7	
Inv Grp A	1335	$7¼	7⅛	7⅛	
Inv Grp S p	325	$15½	15½	15½	+ ⅜
Irwin T	1000	270	265	270	+10
ITL Ind	100	125	125	125	– 1
IU Intl	19525	$11¼	10¾	11⅛	
Ivaco A	1050	$13¼	13	13	– ¼
Jannock	3140	$6½	6½	6½	
Jannock D	900	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Janock 6 p	100	$60¼	60¼	60¼	– ¾
Jannock B	487	$12	12	12	
Jelex	2000	13	13	13	– 1
Jorex	43000	31	28	30	+ 2
Joutel	9900	53	53	53	+ 1
Kaiser	11000	$7	6⅞	7	
Ksr w	16835	410	405	410	
Kam Kotia	500	55	55	55	– 3
Kaps Tran	9450	230	222	222	– 2
Kelsey H	550	$7½	7½	7½	+ ⅛
Kerr A A	3345	$11	11	11	+ ⅛
K Anacon	1500	25	25	25	+1½
Koffler	425	375	370	375	–15
Koffler w	1500	50	50	50	
Labatt A	6500	$19¾	19⅛	19¾	+ ¼
Labatt A p	325	$20	19¼	20	+ ⅞
Lacanex	7500	105	95	105	+10
Lcnx w	10000	6	4	6	+ 3
Lailaw	74935	$5	490	5	
Lailaw B p	200	$5¾	5¾	5¾	
LOnt Cem	1550	355	350	355	+ 5
L Shore	1200	355	345	355	– 5
La Luz	2300	$6	5½	6	+ ½
Lambda M	2000	91	91	91	– 4
Langis	17000	18	15	15	+1½
Lasitr Km	500	22	22	22	– 2
Laurasia	2250	65	63	65	+ 1
Leigh Inst	400	210	207	210	+ 3
Leons Frn	100	$6	6	6	– 1
Levy A pr	200	$5¾	5¾	5¾	
Lincoln Tr	z1	$12	12	12	
Linc A p	200	$21	21	21	
LL Lac	1000	175	170	170	
Livingsto	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Living w	75	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Lob Co B	800	$6	6	6	
Lob Ltd Ap	600	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
Lob Ltd Bp	200	$17⅜	17½	17⅜	
Lochiel	1900	119	111	115	– 5
Loeb M	450	330	330	330	+ 5
Lost River	6000	295	285	285	+ 2
Lytton M	4500	120	115	115	– 4
Maclarn B	100	$30¼	30¼	30¼	– ½
Mclan H A	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	
M Cable	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
MB Ltd	15511	$24¾	24½	24¾	
Madeline	895	259	249	249	–11
Madsen	9000	60	57	57	– 6
Magnetcs	600	30	30	30	+ 1
Maislin I	100	330	330	330	+30
Majst Wil	900	335	330	330	–20
Major H D	230	340	335	335	
Malartic	1100	115	115	115	+ 5
Man Bar	3500	81	79	81	+ 5
Marcus	1000	70	70	70	
Maritime	106	$16	16	16	– ¼
Mass Fer	4740	$15	14⅞	15	+ ¼
Melchers	500	350	350	350	+10
Mercantl	1020	$16	16	16	
Molson A	4800	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Molson B	100	$17	17	17	– ¼
Mnt Trst	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Moore	5581	$43¼	43	43¼	+ ½
Nfld LP	150	$12	12	12	+ ⅛
Noran a	725	$31⅞	31¾	31⅞	+ ¼
Nor Ctl G	1020	$10¾	10⅝	10¾	– ⅛
N Elec	200	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Oshawa A	500	$5¼	5¼	5¼	
Pac Pete	4500	$18½	18	18⅛	+ ⅛
Pan Ocean	5200	$9½	9¼	9½	+ ¼
Pow Corp	3400	$9	9	9	– ¼
Price Com	5836	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Provigo	801	$8½	8½	8½	+ ¼
Qebcor	600	$5¾	5¾	5¾	– ¼
Readers D	300	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅜
Rio Algom	300	$24	24	24	– ¼
Rolland	400	$7¾	7¾	7¾	
Rolland B	128	$7¼	7¼	7¼	
Royal Bank	3935	$30¼	29¾	30	+ ⅛
Ry Trt a	1120	$24	23½	24	+ ¾
Scot Lasal	350	180	175	180	–5
Seagram c	2660	$35½	35½	35½	– ¼
Shell Can	7320	$14½	14⅛	14⅛	– ⅛
Simpsons	600	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Simpsons S	800	$10⅞	10¾	10¾	
Sony	800	$8⅛	8⅛	8⅛	+1½
Stham a	300	$27¼	26¾	27¼	+ ¼
Stelco a	2340	$29⅛	27¾	28	–1
Texaco	2900	$32½	32	32	– ½
Thom A	350	$12⅜	12	12	+ ¼
Tor Dm Bk	2430	$38⅞	38¾	38⅞	+ ⅜
TD Rlt un	110	$28¾	28¾	28¾	– ½
Tot Pet A	5000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Tr Can PL	20715	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Tr Can A pr	911	$57½	57½	57½	+7⅞
Ultrmar	712	235	235	235	+5
Unican Sec	500	157	157	157	+7
Unt Bank	1855	350	330	335	+15
Velcro	100	$7½	7½	7½	
Wjax a	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Walk a	880	$39⅜	39¼	39⅜	+ ⅜
Warn Her	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Westcst	3130	$23	22⅞	23	+1
Wstn 4½p	100	$53	53	53	–44
Zellers	1279	$9½	9¼	9½	– ¼

czzvsvanvsvzcvsvan

Belg Stand	10820	110	100	100	–15
Berncam	2000	41	40	40	
Cine	200	110	110	110	
Daltens	900	110	110	110	–10
Lemtex	1000	38	38	38	+10
Morl Lat	1000	115	115	115	
MR Rice	100	$17	17	17	
Proflex	2000	18	18	18	– 2
SparCap	4000	13	10	10	– 3
Abitib Asb	2500	135	130	135	+10
Abit Cop	3500	5	4	5	
AIS	1450	40	40	40	
Aldona	1000	30	30	30	+3
Atl Tung	1000	6	6	6	
Augmito	1000	16	16	16	– 1
Basic Res	5200	440	440	440	+15
Beaver	2800	52	52	52	– 3
Beltere	15500	75	68	73	+1
Bison Pet	8272	$5¼	5¼	5¼	– ¼
Cabot	700	30	30	30	
Cadillac Ex	500	46	46	46	– 4
Chibex	4100	126	125	125	
C Louana	2100	50	50	50	
C Sum	12500	17	15	17	
Dyn Mn	4500	73	70	73	+1
Falinger	600	17	17	17	–1

Indices de la Bourse de Toronto

non disponibles

bourse américaine

Al Art	4	12	2	2	2 .....
Amco Ind	2	3	2½	2½	2½ + ⅛
Asamera	7	45	9⅛	8¾	8⅞ + ⅛
Brascan	3	15	12⅞	12½	12⅞ + ⅛
Camp Ch	3	34	3	15-16	3⅜ 3⅜ – ⅛
C Javln	114	275	10¼	9⅜	10¼ + ⅜
Cdn Mar	8	1	3	5-16	3 5-16 3 5-16 .....
Creole P	7	53	6⅜	6⅜	6⅜ – ⅛
Dome P	8	450	24¼	23½	24 + ⅛
Domtar	4	10	19⅞	19¾	19¾ – ¼
Dynalec	8	30	2⅞	2¾	2¾ – ⅛
Ford C	4	z110	66¼	65¼	66¼ +1¼
Fresnillo	4	61	27¾	26	27 + ⅝
Giant Y	14	286	11½	11	11¼ – ⅛
Hartz Mt	10	76	9½	8¾	9⅜ + ⅛
Imp OilA	12	573	26⅜	25¼	26 .....
Jup Ind	3	15	3	3	3 .....
Lk Shore	9	55	3	11-16	3⅛ 3 11-16 –1-16
Moly wt	..	52	9⅜	9	9⅛ + ⅛
Neonex	4	2	1¾	1¾	1¾ + ⅛
NY Time	6	29	9⅞	9½	9⅞ .....
NCdn Oils	9	148	3⅞	3⅝	3⅞ +5-16

bestiaux

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages de bestiaux sur le marché de Montréal étaient de quelque 200 têtes inférieurs à ceux enregistrés à la semaine dernière et composés essentiellement de vaches laitières.

Les prix payés sont généralement demeurés stables. Arrivages à 13h.: 171 bêtes à cornes, 74 veaux, 12 porcs, aucun agneau ni mouton.

Bouvillons: A1 et A2, A3 et A4, entre $39. et $40.75, qualité commerciale, entre $18.75 et $37.

Génisses, entre $21.50 et $30.

Vaches: D1 et D2, entre $19 et $22.75, D3, entre $16.75 et $18.75, D4, entre $17.50 et $28.

Taureaux: entre $17.50 et $28. Les arrivages de veaux étaient également plus faibles que ceux de la semaine dernière. La demande était modérée et les veaux de boucherie formaient le gros des arrivages. Les prix payés sont demeurés stables.

Prix payés: bons veaux de lait, entre $47 et $49.50, medium, entre $45 et $46.50, communs, entre $21 et $32. Veaux de reproduction, entre $30 et $44.50.

Prix moyen du porc de l'Ontario: $56.10.

new-york

Confiance

NEW YORK (AFP, AP) — Bonne remontée des cours, mercredi, à Wall Street où l'indice des industrielles a regagné près de dix points à l'issue d'une journée très active, mais également très indécise.

Après une ouverture en légère baisse, les prises de bénéfices se sont en effet multipliées en matinée.

Cette tendance s'est cependant lentement renversée et une brusque poussée d'achats a permis au cours de la seule dernière heure un gain de l'indice des industrielles de près de sept points.

Une certaine confiance continue de régner à Wall Street où les investisseurs continuent de réagir favorablement à la baisse du taux de l'escompte, en dépit des sombres prévisions économiques.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrit à 717.85 en hausse de 9.78 points; celui des transports à 158.64, en hausse de 1.31; celui des services publics à 81.54 en hausse de 0.48. 25,830,000 actions changent de main dont 5,890,000 au cours de la dernière heure.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
ACF In	9	20	40⅜	40	40 – ⅛
Addrsso	..	338	5⅞	5⅜	5⅞ .....
Alcan Al	5	x367	19⅞	19¼	19⅞ + ½
Alleg Cp	3	18	8½	8⅜	8½ + ⅛
Allis Ch	5	278	8¼	7¾	8¼ + ⅜
Alcoa	7	585	34⅜	33¾	33¾ + ⅛
Ambac	4	23	8	7⅜	7⅞ .....
Am Hes	3	335	18½	18	18⅜ – ⅛
Am Airl	15	875	7⅝	7⅛	7⅝ + ⅛
A Brnd	7	123	36⅜	35¾	36½ – ¼
Am Can	6	199	31¼	30½	31¼ + ¼
A Cyan	8	415	24½	24½	24½ + ⅛
A. Home	24	775	34	32½	34 +1⅛
Am Mot	10	1119	4⅜	4⅜	4⅜ .....
ASmlt R	4	98	16¾	16⅝	16⅝ + ⅛
Am Stand	5	107	12⅜	12⅛	12⅜ + ⅛
Am TT	9	3376	50	49¼	50 + ⅞
Ampx Cp	4	753	4⅜	3⅝	4⅜ + ⅝
Anacon	3	175	17	16⅜	16⅝ + ⅛
Armco St	4	773	28¾	28	28½ .....
Armst Ck	15	171	22¾	22	22⅜ – ⅛
ASA Ltd	..	264	73¼	70⅜	70¾ –1¼
Atl Rich	10	708	86⅛	84¼	85 –1
Avco Cp	11	92	4⅛	4	4⅛ + ⅛
Avnet Inc	3	84	6	5¾	6 + ⅛
Avon Pd	16	1197	35	32¾	35 +2
Babck W	6	120	17¼	16⅞	17¼ + ½
Bath Ind	5	159	6⅜	6⅛	6¼ – ¼
Baxt La	34	139	38⅞	38	38⅞ + ⅝
Beckmn	30	145	23¾	23	23¼ – ⅛
Beech A	5	49	9⅞	9⅝	9⅞ .....
Bel How	5	212	14½	13⅝	14½ + ⅝
Benfl Cp	6	220	18⅝	17¾	18¼ .....
Beth Stl	4	637	31⅝	30⅝	31⅜ + ⅜
Boeing	5	104	17¼	16⅝	16⅞ .....
Boise Cas	4	816	14¼	13⅞	14¼ + ¼
Borden	9	370	23⅞	23⅛	23¾ +1⅛
Borg War	4	216	16⅜	15½	15⅞ – ½
Bos Ed	8	91	19¾	19¼	19⅝ + ⅜
Brist My	15	232	58	56⅞	58 + ¾
Brunswk	6	431	11⅞	11	11⅞ + ¼
Bucy Er	16	164	38¼	37½	37¾ + ⅛
Burl Ind	6	63	17⅜	16¾	17¼ + ½
Burrghs	21	812	79⅜	75½	78⅝ +3⅛
Callah M	9	88	9⅞	9½	9⅝ + ⅜
Cmp RL	19	218	32⅜	30⅜	31 –1⅜
Camp Sp	12	26	32	31⅝	31⅞ + ¼
Cdn Pac	7	35	16⅛	15⅞	16⅛ + ¼
CringOk	..	19	2½	2½	2½ .....
Cater Tr	14	353	58	56½	58 +1⅜
CBS	10	367	37	36½	36¾ + ⅛
Celanese	4	162	27½	26⅞	27⅜ + ¼
Cenco Inc	..	2746	5½	4¾	5½ + ¾
Chessie	6	575	31¼	30	31¼ +1¼
ChrsCrft	..	40	2⅝	2½	2½ .....
Chrysler	6	1570	10⅜	9⅞	10¼ + ¼
CIT Fin	8	113	34⅝	33⅝	33¾ + ¼
Cities Sv	5	79	42¼	41½	42⅛ + ⅝
Clark E

l'économie

"Le Canada cède à bon compte ses ressources"

Le NPD condamne l'accord entre Syncrude et les gouvernements

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Les termes de l'entente conclue lundi à Winnipeg entre les gouvernements fédéral, de l'Ontario, de l'Alberta et les représentants du consortium Syncrude, en vue du financement du l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska, ne s'appliquent en principe qu'à ce projet particulier, tout autre projet devant être étudié au mérite.

C'est ce qu'a déclaré, hier aux Communes, le premier ministre Trudeau, en réponse aux questions répétées du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qui cherchait à savoir si les privilèges consentis à Syncrude pour l'exploitation du pétrole synthétique de l'Alberta constituent un modèle applicable à tous les projets à venir dans le même secteur, comme l'aurait affirmé le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, mardi à l'extérieur de la Chambre.

M. Trudeau a ainsi précisé que l'assurance accordée à Syncrude de vendre son pétrole au prix international, soit quelque $5 de plus que le prix canadien, de même que le privilège de déduire les redevances payées à l'Alberta dans le calcul de son impôt fédéral ne s'appliquent pour l'instant qu'à ce projet particulier, puisqu'il est hypothétique de vouloir prévoir les situations à venir.

"Un cadeau!"

Les détails de la participation publique à l'exploitation des immenses réserves pétrolières albertaines (quelque 300 milliards de barils) ont donné lieu, hier aux Communes, en l'absence du ministre MacDonald, à plusieurs interventions, particulièrement de la part des néo-démocrates, qui avaient annoncé auparavant leur intention de susciter un débat public sur la question.

Au cours d'une conférence de presse, le leader parlementaire du NPD, M. Ed Broadbent, accompagné du spécialiste du parti en matière énergétique, M. T.C. Douglas, avait clairement indiqué son intention d'alerter l'opinion publique contre cette entente, "par laquelle le pays cède à bon compte une partie très importante de ses richesses naturelles".

Les néo-démocrates espèrent ainsi susciter un mouvement d'opposition de la part de la population, analogue à celui qui avait résulté de leur obstruction systématique à la hausse de salaires des députés proposée en décembre dernier par le gouvernement.

La stratégie parlementaire du NPD a par contre été limitée, hier, au recours à la motion 43, requérant une unanimité de la Chambre invariablement impossible à obtenir, en vue de forcer le gouvernement à fournir des éclaircissements sur les détails complets de l'entente, les répercussions sur l'industrie manufacturière au pays de la fixation du prix international du pétrole, la teneur de la correspondance échangée entre Syncrude et les gouvernements concernés, ainsi que les garanties que la main-d'oeuvre canadienne profiterait prioritairement des emplois ainsi créés.

De son côté, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, a annoncé aux Communes l'intention du ministre MacDonald d'apporter des précisions à la Chambre, aujourd'hui en soirée, dans une déclaration, à la suite de laquelle l'Opposition pourra réclamer les éclaircissements qu'elle jugera nécessaire.

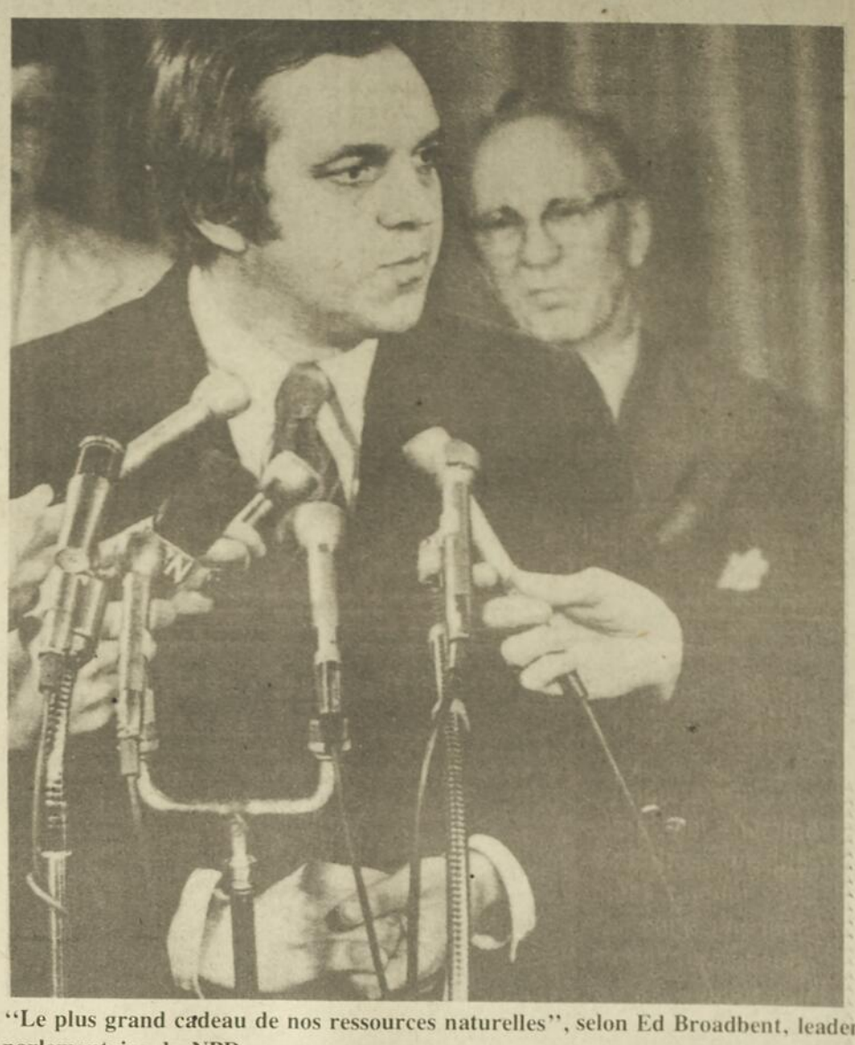
Répliquant néanmoins à une question du leader parlementaire du NPD, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, qui a participé aux négociations de Winnipeg, a affirmé hier à la Chambre que le gouvernement fédéral s'était basé sur les études effectuées par l'Alberta pour accepter l'estimation des coûts du projet Syncrude, évalué à $2 milliards.

L'entente

Le gouvernement fédéral s'est porté acquéreur de 15 pour-cent du capital-actions en investissant $300 millions, l'Alberta, de 10 pour-cent avec $200 millions, et l'Ontario, en tant que province consommatrice, de cinq pour cent, avec $100 millions.

Les sociétés du consortium se sont engagées par ailleurs à réunir $400 millions, à l'aide notamment d'un prêt de $200 millions consenti par l'Alberta, qui investit par ailleurs plus de $500 millions dans les travaux d'infrastructure.

Principaux adversaires de l'entente, les néo-démocrates réclament une participation entière de la part du secteur public dans l'exploitation des sables bitumineux, pour que la population canadienne soit assurée de bénéficier de tous les avantages de l'entreprise, sans avoir à en absorber uniquement les coûts.



"Le plus grand cadeau de nos ressources naturelles", selon Ed Broadbent, leader parlementaire du NPD.

Le Tiers-Monde se range derrière l'OPEP, face au monde industrialisé

par Martine Royo

Dakar (AFP) — La volonté de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) de négocier globalement sur le pétrole et les matières premières, lors du dialogue entre producteurs et consommateurs proposé par la France, rencontre l'approbation d'un nombre toujours plus grand de pays, à la conférence de Dakar sur les matières premières.

Cet appui des pays en voie de développement consommateurs de pétrole à la proposition de l'OPEP se rencontre aussi bien auprès de pays modérés que des pays "durs". Le Pakistan, par exemple, dont le représentant a prononcé aujourd'hui une allocution de ton modéré, a appuyé l'idée de négociation globale sur les matières premières et le pétrole, sur la base d'un ensemble de demandes présentées conjointement par les pays en voie de développement et les pays exportateurs de pétrole lors du dialogue entre producteurs et consommateurs dont les préparatifs doivent commencer le mois prochain.

Ces demandes porteraient notamment sur l'indexation des prix des matières premières, sur la réforme du système monétaire et sur l'aide au développement.

Plusieurs pays latino-américains (Le Pérou, l'Équateur, le Vénézuela et Panama) ont même présenté aujourd'hui une proposition écrite pour appuyer la déclaration faite à Alger par les ministres de l'OPEP pour que le dialogue entre pays industrialisés et pays en voie de développement traite du problème des matières premières dans son ensemble ainsi que du développement.

La proposition de ces quatre pays latino-américains, qui ont adopté une position "dure" à la conférence, vise également à condamner les éléments de pression et de coercition économique contenus dans le "Trade Bill" américain, qu'ils estiment dirigés contre l'action revendicative des associations de producteurs des pays en voie de développement. Elle condamne aussi les "menaces d'employer la force contre les pays producteurs de pétrole" considérées comme "un sérieux danger pour la paix et la sécurité internationales". Cette proposition a reçu l'appui de la délégation algérienne.

D'autres attaques contre la politique américaine ont été exprimées avec vigueur par le délégué porto-ricain à la conférence de Dakar, qui s'est élevé contre "le pouvoir colonial des États-Unis" et qui a exprimé sa solidarité avec les mouvements de libération qui sont représentés à la conférence.

Première réunion du "comité des neuf"

Sept-Îles s'engage dans la lutte pour l'aciérie de l'Est

La cité des Sept-Îles a décidé de s'embarquer directement dans la bagarre pour l'obtention de la sidérurgie que le gouvernement central projette pour l'est du Canada. En effet, le "comité des neuf" de Sept-Îles tenait sa première réunion le mardi 4 février 1975.

C'est à la suite d'une première intervention par un citoyen à la Cité des Sept-Îles que le mouvement pour la sidérurgie s'est mis en branle, le conseil commandant une étude sur le rapport Stelco. Mais tout devait se faire en silence, sans bruit.

Campagne publique

Le vendredi 10 janvier, CKCN Radio Sept-Îles se lançait dans la lutte officiellement par la rédaction de slogans mis en ondes le lundi suivant, le 13 janvier.

Le lundi 20 janvier 1975, le conseiller Légaré échouait dans sa tentative d'amener la cité à former un comité de pression et de sensibilisation sur la sidérurgie. La même journée, le quotidien Le Soleil rapportait que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre favorisait Gros Cacouna pour l'établissement du port de transbordement à la Sidérurgie.

La réaction ne se fait pas attendre: le lendemain, la cité télégraphie au bureau du premier ministre Bourassa lui demandant de voir à ce que le conseil des ministres ne statue pas sur la question le 29 janvier, tel que précisé par le ministre St-Pierre.

Le premier ministre accepte et une assemblée est prévue mardi le 4 février entre MM. Bourassa, St-Pierre et Donald Galienne, député de Duplessis à l'Assemblée nationale.

Le lundi 27 janvier, le conseil décide finalement de former ce comité, alors que le maire Dion admettait que le silence sur la question n'était plus utile et qu'il fallait lutter ferme pour cette sidérurgie et défaire le dossier Stelco qui renferme une foule d'inexactitudes.

Autres appuis

Déjà, d'autres mouvements se préparent sur la question: la Jeune Chambre de Sept-Îles pour un, travaille le dossier Stelco présentement et se prépare à prendre position de façon officielle.

La Chambre de Commerce de Sept-Îles est également à confectionner un dossier parallèle à celui de Stelco, lequel dossier devrait être rendu public d'ici quelques semaines.

De plus que le CRD Côte-Nord sera saisi officiellement du problème et il en sera ainsi pour la conférence administrative de la Côte-Nord.

Lors d'une rencontre, et d'une émission d'affaires publiques à CKCN, le député fédéral Gustave Blouin a appuyé la campagne de sensibilisation "depuis 1957, a-t-il dit, nous avons le super-port en eau profonde à Sept-Îles et il est plus que temps que les autorités gouvernementales s'en aperçoivent".



Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"

Boeuf, Veau, Agneau frais de l'Ouest canadien
Volailles, lapins, cailles, pintades et faisans

CHARCUTERIE FINE
... Fabrication Maison exclusive...
Produits d'importation, fromages, pain français, bière

SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4086
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT — ACCUEIL COURTOIS

Le JOUR

N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE-DES-NEIGES

ENFIN...! LE JOUR À VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!

À COMPTER DU DÉBUT DE FÉVRIER 1975.

NE RATEZ PAS CETTE OCCASION!

Je désire offrir un abonnement _____
Je désire m'abonner _____
_____ 3 mois ($18.00)
_____ 6 mois ($36.00)
_____ 12 mois ($72.00)

À: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

DE: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

bref économie

L'AIE examine le plan Kissinger

PARIS (AFP) — L'agence internationale de l'énergie (AIE) enrichie de deux nouveaux membres (la Nouvelle-Zélande à part entière et la Norvège comme membre associé) a commencé hier l'examen des propositions faites par M. Henry Kissinger pour promouvoir une coopération à long terme entre pays consommateurs de pétrole.

La première journée de la réunion de l'agence, qui se tient jusqu'à vendredi au siège de l'OCDE à Paris, a été consacrée d'une part à un examen des études entreprises par l'AIE pour la mise en commun des ressources en pétrole des pays membres en cas de crise et, d'autre part, à un exposé du Plan Kissinger fait par M. Thomas Ebders, adjoint du secrétaire d'État américain, chargé des affaires économiques.

L'adoption du Plan Kissinger est le troisième préalable mis par les Américains à leur acceptation de la proposition française de réunir une conférence entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. Les deux premières exigences américaines qui concernait la mise en place du système de répartition des ressources énergétiques et la création d'un fonds de recyclage des pétro-dollars de vingt-cinq milliards de dollars, ont été en partie satisfaites au cours des dernières semaines.

PAN-AM: des pertes de $82 millions en 1974

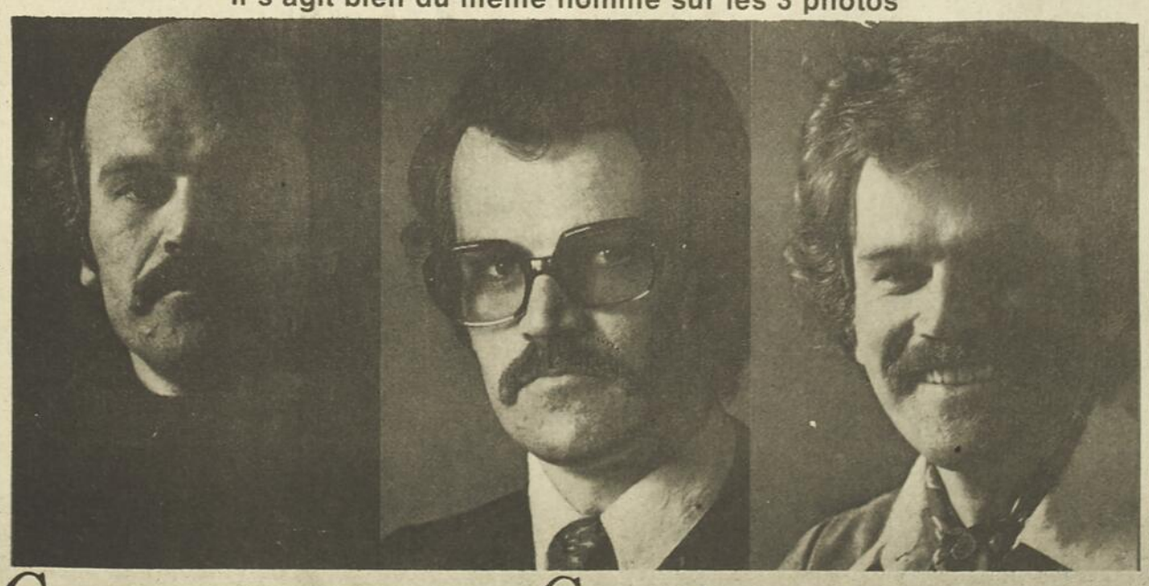
NEW YORK (AFP) — Pan American Airways (PANAM) annoncait mercredi qu'elle a perdu $81.78 millions en 1974, après en avoir déjà perdu $18.4 millions en 1973, les estimés préliminaires faisaient état d'un déficit de $68 millions seulement.

La grande compagnie aérienne américaine, dont les pertes ont donc plus que quadruplé l'année dernière, a été particulièrement touchée pendant le quatrième trimestre au cours duquel elle a perdu $48,48 millions contre $18,16 l'année précédente dont $20.9 millions en décembre.

Trans World Airlines (TWA), l'autre grande compagnie aérienne internationale aux États-Unis avait annoncé récemment qu'elle avait perdu l'année dernière $23,6 millions alors qu'elle en avait gagné $46,5 millions en 1973.

Les 3 facettes d'une réussite complète

Il s'agit bien du même homme sur les 3 photos



"Je voulais bien me faire poser des cheveux, mais pas n'importe quoi, déclare cet homme d'affaires visiblement rajeuni. "Je cherchais une technique permanente, solide, confortable et esthétiquement parfaite. Je me suis rendu au CENTRE DE FUSION CAPILLAIRE et j'ai trouvé exactement ce que je cherchais. Je vous conseille d'en faire autant."

Centre de Fusion Capillaire du Canada Ltée

Spécialistes en remplacement naturel de cheveux

1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 607

Richard Audet **866-1138** Daniel Roméro

petites annonces

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00. TÉL.: **473-4570.**

ST-LAMBERT, DUPLEX DÉTACHÉ TOUT BRIQUE, 2 X 6 PIECES, FOYER DANS CHAQUE LOGEMENT, QUARTIER TRANQUILLE, MAISON IMPECCABLE MALGRÉ SON ÂGE, MLS J. HUPPERTS 678-8060, 465-2674.

IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION A MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. **388-9300.**

DEMANDE LOGEMENT 4-5 APPARTEMENTS CHAUFFÉ, SI POSSIBLE, CENTRE VILLE OU ENVIRONS POUR LE 1er JUILLET. 376-2148.

229 chambres à louer

CHAMBRE, 1 ÉTAGE, PRÈS CHAMBORD BEAUBIEN TOUTE CONVENANCE RAISONNABLE **277-0687 SEM. 1 À 4:30 H. SAM. MIDI À 10H.**

302 ameublement

MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS, VASTE CHOIX (COMMODES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUISINE, ETC.). AVONS AUSSI MATELAS TOUTES GRANDEURS, À PRIX D'AUBAINE. 207 BEAUBIEN EST TÉL.: **276-9067.**

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

MATELAS, SOMMIERS, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER TÉL.: 681-0307.

305 antiquités à vendre

LIT DOUBLE EN CUIVRE, TRÈS PROPRE, VENTE PRIVÉ **671-7177**

ANTIQUITÉS: TRÈS VIELLES HORLOGES GRAND PÈRE À VENDRE DONT 1 du 17e SIECLE, 1 PHONOGRAPHE À CORNE. SÉRIEUX SEULEMENT **321-0061,** 9150 RUE GRAND BOIS, ST-LÉONARD.

ANTIQUITÉS: TRÈS ANCIENNE ARMOIRES RUSTIQUE, ÉTROITE À 2 PORTES SUPER POSÉES, TRÈS BELLES PIÈCES DE COLLECTION. SÉRIEUX SEULEMENT **667-3657** soir seulement.

316 articles sport

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., $140.00 APRÈS 5 HEURES TÉL.: **721-9170.**

369 animaux à vendre

SETTER IRLANDAIS DE 6 MOIS URGENT DE VENDRE 255-9701.

379 divers à vendre

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAÎNE SEMI-LONGUE. TÉL. APRÈS 9 HEURES P.M. À **381-6983.**

MANTEAU DE FOURRURE, MOUTON RASÉ TEINT BRUN, GRANDEUR 13-14 POUR DAME. PRIX: $150. EXCELLENT ÉTAT, AUCUNE RÉPARATION À FAIRE. TÉL. 271-3938 OU 331-8961, PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

LIT D'EAU LE MAGASIN DE LIT D'EAU ENR. ÉTABLI 1971, TOUTES GRANDEURS, GARANTI 5 ANS, APRÈS 11 AM, 272-4095.

435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHANE, NETTOYAGE TAPIS, TÉL.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DEMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TEL.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L. ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

830 hommes-femmes demandés

SEMI-RETRAITÉ(E)

Notre entreprise recherche les services d'une personne de 40 à 55 ans, qui serait désireuse de faire 5 jours par semaine du classement et certaines fonctions connexes. Une certaine expérience du travail de bureau serait appréciée.

Téléphoner au service du personnel
Gérard Parizeau Ltée
842-3451

POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL CONFIDENTIEL ET ÉCONOMIQUE À NOTRE DOMICILE DEMANDEZ M. CLAUDE, 843-7387.

830 hommes-femmes demandés

MACHINISTE GÉNÉRAL EXPERIMENTÉ. DORION & FRÈRES INC., 9945 RUE PARIS, MONTRÉAL-NORD. **322-0320**

845 emplois demandés

FEMME D'ÂGE MÛR GARDER 2 ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DEMEURANT MTL-NORD. 323-4148.

990 autos camions demandés

NOUS PAYONS JUSQU'À $20. POUR VOTRE VIEILLE VOITURE POUR FERRAILLE, REMORQUAGE GRATUIT. 365-6835.

999 autos à vendre

TOYOTA COROLLA 1972 MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES **353-7369.**

ATTENTION AUSTIN, MG, TRIUMPH. PENSEZ FORT CHAMBLY AUTO **658-6623.**

RENAULT 15, 1972, 30,000 MILLES SEULEMENT, TOUT ÉQUIPÉE, ROUES MAGNÉSIUM, PNEUS MICHELIN, RADIO AM-FM, ANTI-ROUILLE, $1950. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCERAIS.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 Ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

RENAULT 74, QUELQUES MODÈLES 74 NEUFS, ENCORE EN INVENTAIRE À LIQUIDER À PRIX SPÉCIAL.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 Ouest, Boul. Curé-Poirier 677-6361

MGB 73-74, IMPECCABLE, RADIO FM, FORT CHAMBLY AUTO. **658-6623.**

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. René Picard (Q-502861) et M. Gérard Picard (Q-502121) s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour effectuer du transport de sable, terre, et gravier dans la région numéro 8, à Lebelle-sur-Quévillon pour une durée de 300 jours.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours qui suivent la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la commission des transports du Québec.

RENAULT
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
LE PLUS IMPORTANT DÉPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES RENAULT AU QUÉBEC, RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARQUES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 À 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES,
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

AVIS
Prenez avis que Grégoire Bellavance en sa qualité de syndic à la faillite de Perron Transport Ltée, s'adressera à la Commission de Transport du Québec afin que lui soit transféré, en sa qualité de syndic, le permis de Perron Transport Ltée, portant le numéro 15239-V.
Tout intéressé peut s'il y a lieu s'adresser à la Commission pour s'opposer à ce transfert, dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.
Grégoire Bellavance

Le détenteur Comptoir Agricole St-Rock Inc., qui détient le permis suivant:
CLASSE:
Transport restreint - longue distance - route restreinte.
SERVICE:
De Montréal à destination des comtés suivants: Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil, L'assomption, Montcalm, Joliette, Labelle, Gatineau et Papineau: pour le transport de moulée en sacs ou à l'état lâche, destinée aux clients de Master Feed (Division de Maple Leaf Ltée), par camions spécialement agencés à cette fin et munis d'une souffleuse.
RESTRICTION:
En donnant le service susmentionné le détenteur n'aura pas le droit de désservir Ste-Scholastique et St-Augustin dans le comté de Deux-Montagnes.
demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de faire la modification suivante:
CLASSE:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
SERVICE:
De Montréal à destination des comtés suivants: Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Labelle, Gatineau et Papineau: pour le transport de moulée et de farine en sacs ou à l'état lâche, destinées aux clients de Maple Leaf Mills Ltée et de ses compagnies subsidiaires.
RESTRICTION:
En donnant le service susmentionné le détenteur n'aura pas le droit de désservir Ste-Scholastique et St-Augustin et les endroits situés dans un rayon de 5 milles de ces deux localités dans le comté de Deux-Montagnes.
Toute personne désirant s'opposer à cette demande peut le faire dans les 4 jours suivant la première parution de cette demande en s'adressant à la Commission des transport du Québec, 505 Est rue Sherbrooke, Montréal

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que Paul Corbeil s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial de transport saisonnier de catégorie économique pour le transport d'écoliers de 5 à 7 ans originant d'Outremont et fréquentant l'école St-Raphael de Ville St-Laurent pour la période du 1er février au 30 juin 75.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours qui suivent la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Louise Baillargeon, Procureur,
465 St-Jean, Montréal

Prenez avis que M. Denis Larochelle Q-500165, M. Hervé Vachon Q-500189, M. Ghislain Gilbert Q-500200, M. Fernand Bélanger Q-504298 s'adresseront à la Commission Des Transports pour obtenir un permis additif pour le Transports de bois dans la région numéro 8 pour la Compagnie de Bois, Limitée Nottaway.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours qui suivent la première publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés,
2, Place Québec, suite 836,
Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500
12-045356-742
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
DAME JOAHN BERGIN, résidant et domiciliée en les Cité et District de Montréal
Requérante
— VS —
RÉAL GAGNON, présentement de lieux inconnus
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé RÉAL GAGNON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 31 janvier 1975
Me Wilfrid Lefebvre
Régistraire-adjoint

Mes Robillard & Boivin
50 ouest Place Crémazie
Suite 422,
Montréal, QUE
Procureurs de la requérante

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées adressées au chef de service des services auxiliaires, au Centre de Services Sociaux Richelieu, 201, Place Charles Lemoyne, Edifice Montval, (Cinquième étage) à Longueuil, et portant mention: SOUMISSION POUR RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX - ÉDIFICE MONTVAL, seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure de Montréal) le 27 du mois de février 1975.

On peut prendre connaissance du devis et autres documents de soumission, ou se les procurer sur dépôt de CENT DOLLARS ($100.00) sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre des architectes CAOUETTE & VACHON, 99 Place Charles Lemoyne, suite 130, Longueuil, à partir de jeudi le 6 février 1975. Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis en bon état, au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions, après cette date, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par les architectes CAOUETTE & VACHON et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Les soumissions seront ouvertes le soir même au siège social du Centre de Services Sociaux Richelieu, 5ième étage, à 20.00 heures, heure de Montréal.

Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-75-19043
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1975

TRANSPORT PAR CAMIONS DE CIMENT PORTLAND EN VRAC DES SILOS DE L'HYDRO-QUÉBEC À BAIE COMEAU JUSQU'À MANICOUAGAN 3

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principales place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 29 janvier 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-75-19044
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1975

Région Montmorency

INSTALLATION, REMPLACEMENT ET ENTRETIEN DE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE EN LOCATION DANS L'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 29 janvier 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-75-10032
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 février, 1975

Pointe-aux-Trembles, P.Q.

FOURNITURE DE DEUX (2) CHARIOTS ÉLÉVATEURS MUS AU DIESEL, D'UNE CAPACITÉ DE 20,000 LB.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque où toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 27 janvier 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AST-75-10033
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 février, 1975

8200 Esplanade, Montréal, P.Q.

POUR LA FOURNITURE D'HABITS IMPERMÉABLES EN NYLON RECOUVERT DE NÉOPRENE JAUNE.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

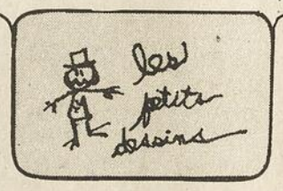
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

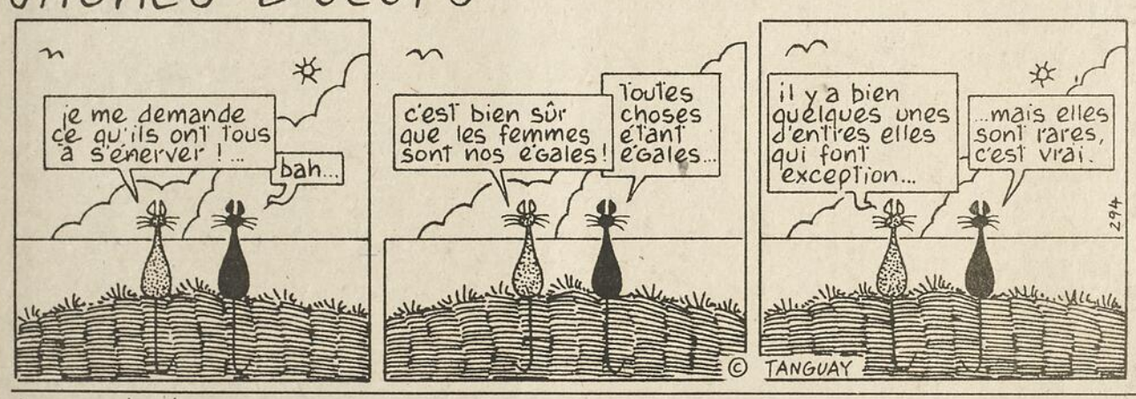
Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 28 janvier 1975

LOUER TV TOSHIBA
TÉL.: 376-0880
Livraison 1 heure
aussi option d'achat.
4248 Bélanger est, Mtl.
TRANS QUEBEC TV
VOUS FAIT ÉCONOMISER

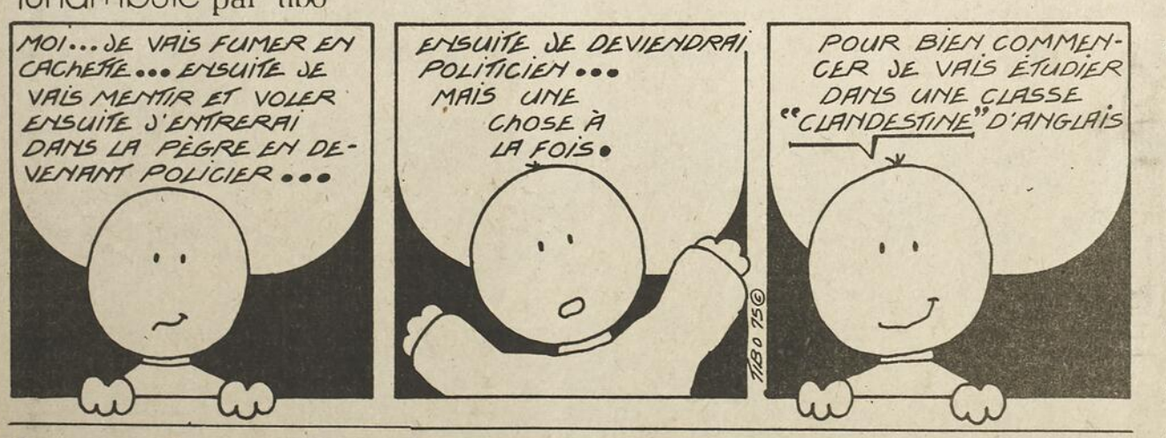

La Coopérative  et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Le sexe-nu" et "Chevalier servant à louer".
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.30, 3.10, 6.10, 9.10.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Airport '75": 7.15, 9.15.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Le petit prince", (version anglaise(: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 9.15.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestyk": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These pleasures condemned", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y Bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Deux hommes dans la ville": 12.15, 3.20, 6.35, 9.50". "Vingt pas vers la mort": 1.50, 5.00, 8.10.
CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Karaté sur moto": 2.55, 6.15, 9.35. "La nonne et les sept pécheresses": 1.10, 4.30, 7.50.
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
CINÉMA 2001: 855 Decarie, 277-2001. "La montagne sacrée": 7.15, 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302: "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3223. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. "Marry me, marry me": 8.05. SALON BLEU: "Rabbi Jacob": 6.20, 9.45. "Marry me, marry me: 8.05.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Gone with the wind": 12.30, 4.20, 8.10.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30. Sam.
DAUPHIN (Renoir): 2396 Beaubien E., 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les fiançailles": 7.15, 9.30.
ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine 522-9177: "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50,6.45, 9.40. "Le feu aux lèvres": 2.20, 5.15, 8.10.
ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The minor's wife": 10.00, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deap love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Gina" 7.00, 9.00.
GREENFIELD II, 519 boul. Taschereau, 671-6229. "Karaté sur motos": 2.50, 6.10, 9.25. "La nonne et les sept pécheresses": 1.10, 4.25, 7.40.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche", 6.50, 10.00. "Dorothéa": 8.20
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Lt. Robin Crusoe": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Gina": 7.00, 9.00.
LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Journal secret d'une prison de femmes": 5.55, 9.15. "Marchands de filles": 7.40.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God father II": 12.45, 4.20, 8.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothéa": 8.20.
OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, 277-4145. Mercredi: Soirée rencontre avec Jean-Pierre Lefebvre. "L'homoman" et "On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire": 7.00. Jeudi: "Délirance": 7.00. "Mort à Venise": 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Texas chainsaw massacre": 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.35.
PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Contes immoraux": 1.10, 2.50, 4.35, 6.15, 8.00, 9.40.
PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Mon nom est personne": 1.15, 5.15, 9.05. "Alleluia défie l'ouest": 3.30, 7.20.
PARC (Verdun) 720 Avvt..... ddde II "Egllllllliise, 768-1509. "Gina", 7.00, 9.00.
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Mon nom est personne": 1.15, 5.15, 9.10. "Alleluia défie l'ouest": 3.20, 7.20.
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644. "The night porter": 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00.
PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Prison babies": 1.10 4.00, 7.00, 10.00. "Obscene house": 11.50, 2.40, 5.40, 8.30.
RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129. "Journal secret d'une prison de femme": 2.50, 6.10, 9.30. "Marchand de filles": 1.10, 4.35, 7.55.
RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "La révolte des morts vivants": 2.25, 5.55, 9.25. "La furie des vampires": 12.40, 4.10, 7.40.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30. Samedi dernier spectacle: minuit.
SNOWDON: 5225 boul. Décarie: 482-1322. "Klansman": 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.45.
ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Autant en emporte le vent": 1.30, 7.35, "Force 8": 5.45.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le cercle noir": 8.00. "Terreur aveugle": 6.30, 9.40. VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU(: "Sonny & Jed": 6.00, 9.25. "Zambo": 7.40. Sur semaine dès 6.00. (SALON ROUGE) "Gina": 7.00, 9.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Général Idi Amin Dada": 7.30, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Freebie and bean": 12.45, 2.45, 4.45, 6.55, 9.05.
YORK: "Man with the golden gun": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Mercredi: "The sentimental bloke": 7.30. "Isis au 8" et "Ataboy": 9.30. Jeudi: "Harakiri": 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve, 879-4349. Relache
VIDÉOGRAPHIE, 1604 St-Denis, 842-9786. "Canadian Gypsum": 8.00. Jusqu'au 9 février, relâche le lundi.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: "L'école des femmes" de Molière. Lundi, mardi et mercredi, en matinée jeudi et vendredi: 19.30 Samedi: 20:30. Renseignements: 866-1964.
THÉATRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Colette et Pérusse" de Robert Claing, à 20.30. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis .
PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe présente: "Charbonneau et le chef" à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas de la diva Sarah Ménard par eux-mêmes", 20.30. Relache le lundi.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. "La barrière", de Marc F. Gélinas à 20.30 Relâche le lundi.

Variétés

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Relâche.
CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.
CAFÉ BRACQUE (à Dorion) 455-4685. Relâche
CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Du jeudi au dimanche: Normand Grégoire, chansonnier à 22.30 et minuit.
IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. Relâche
LA GRANGE de Beloeil, 225 rue Prévert. Relâche
L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) "Little John Fingers".
LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. Relêche
LE PATRIOTE: 1474, Ste-Catherine E., 521-6666.Relâche.
LE PATRIOTE EN HAUT: "Manon Last Call" et "Joualez-moi d'amour": Relâche les lundi et mardi.
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier. Jacques Michel, mardi 20.30, mercredi 19.00. Jeudi: Mireille Mathieu.
Théâtre Maisonneuve: 'From Russia to Israël, à 20h30. Jeudi: relache.



vie et culture

"La Barrière" au TNM

Une pièce authentique et parfaitement réglée

par Alain Pontaut

"La Barrière", de Marc F. Gélinas. Mise en scène: Claude Jutra. Décors: Gabriel Contant. Costumes: Randolph-Moss. Musique originale: Michel Hinton. Éclairages: Yves Neveu. Directeur de scène: Fernand Déry. Avec Pierre Dufresne, Louise Cuerrier, Jean-Louis Millette, Robert Rivard, Roland D'Amour, Yvon Leroux, Guy Nadon, Denis Mercier. Au Théâtre du Nouveau-Monde.

"La Barrière", pièce de Marc F. Gélinas que présente actuellement le Théâtre du Nouveau-Monde, est une oeuvre sur laquelle on peut faire quelques réserves mais dont il faut d'abord signaler l'ampleur et la qualité du propos, en même temps que la très remarquable authenticité de la psychologie et du ton des personnages.

Le drame est situé au coeur d'un conflit opposant un groupe d'ouvriers, et surtout leur leader à la fois farouche et incertain, Daniel, à une compagnie qui les exploite et sait surtout les diviser. D'un tel thème, dont l'actualité d'hier et d'aujourd'hui ne manque certes pas d'exemples, Gélinas tire une petite fresque en deux parties fort inégales.

Un tableau sympathique

Tableau du conflit socio-économique où les ouvriers ont d'abord raison de la barrière symbolique que la compagnie leur oppose, la première partie, d'un réalisme socialiste un peu terne, a du moins le mérite de fixer clairement le cadre de l'action et du genre. Vaincre la peur et l'habitude, la résignation de l'esclave ou le prestige des fausses sécurités, l'hypocrisie ou la dureté de l'intendant, pour s'affranchir de ceux qui vous volent à la fois votre pays et votre gagne-pain: c'est le schéma global d'un tableau sympathique mais un peu ralenti ou figé d'être ainsi tiré vers la thèse.

Au reste, et comme si l'auteur lui-même ressentait le danger de s'y enfermer, la deuxième partie, composée du procès de Daniel accusé du meurtre d'un ouvrier servile, laisse d'un coup la thèse pour s'attarder aux rêves et aux velléités, à l'âme singulière de Daniel (remarquablement interprété par Pierre Dufresne), à sa femme "gaspillée", à sa maison inachevée, à ses démarches avortées, à son enfance et à ses désarrois, à ses angoisses perturbatrices et à son sens inné de la justice, à une aliénation qu'il a tenté comme il a pu de conjurer par une action qui n'aboutit à faire de lui qu'un homme seul d'abord, et puis un condamné à perpétuité.

Encore que se reliant assez mal à la première, cette partie apparaît bien plus riche, insolite, inventive que la première. Portée par un effort bien plus fructueux de création, cette part de l'oeuvre ajoute, au-delà même de l'authenticité réelle mais parfois grise du dialogue du nerf, du pittoresque, du spécifique, de la couleur, voire même de la poésie, au réalisme prosaïque du début, né surtout d'une utilisation insuffisante du symbolisme et de la convention théâtrale, de l'allégorie.

Une grande mise en scène

Comme si le metteur en scène avait mieux ressenti que l'auteur la nécessité de cette symbolique, de cette transposition, le travail scénique de Claude Jutra, tantôt sec et précis, tantôt lumineux d'onirisme et d'ampleur, aboutit à une chorégraphie admirablement déployée mais dirigée par une main de fer. Une création sur le texte et les comédiens, le décor, la lumière, l'atmosphère qui, pour emprunter quelquefois aux moyens cinématographiques les plus heureux, n'en témoigne pas moins d'une connaissance intime de l'art théâtral.

Pour cette mise en scène riche et fouillée, pour l'authenticité et la foi du propos de l'auteur, pour l'excellente interprétation des comédiens — il faudrait presque tous les citer —, "La Barrière" est une pièce, morcelée quelquefois mais souvent mieux que convaincante, qu'il faut aller voir sans hésiter. Ne serait-ce que pour constater que, n'en déplaise à certains directeurs de chez nous, la dramaturgie québécoise est bien vivante.



Sur la photo: André Montmorency dans le rôle de Sir Tobie, et Marie Tifo dans le rôle de Maria, un couple de haute fantaisie.

Hardy donne $50,000 au Théâtre du Trident

Compte tenu des difficultés financières que connait présentement le théâtre du Trident de Québec, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a annoncé hier qu'une subvention additionnelle de 50,000 dollars sera versé par son ministère en vue de combler le déficit encouru par cet organisme au cours de la présente année financière.

Cette situation déficitaire évaluée à plus de 100,000 dollars provient d'un pourcentage de fréquentation largement inférieur à celui qu'escomptait enregistrer le Trident lors de la présentation de son budget au ministère au début de la présente année financière. Le ministère, ayant approuvé dans son entier le contenu de ce budget, a décidé de venir en aide à cette troupe de théâtre afin qu'elle puisse assurer la poursuite de ses activités. Cette subvention spéciale de 50,000 dollars vient s'ajouter à la somme de 175,000. dollars octroyée au Trident pour permettre la réalisation des divers projets prévus pour la saison 1974-75.

Entre la chanson formelle et le rock

Le terrain glissant de Jacques Michel

par Bruno Dostie

Si j'ai pu trouver, en revoyant samedi Harmonium à l'Outremont, que sa musique manquait d'un quelque chose qui était sans doute la guitare électrique, Jacques Michel, qui avait mis une guitare électrique entre les mains expertes de Serge Lahaie, mardi soir à la Place des Arts, m'a par moment donné l'impression que son récital pouvait s'en passer.

Jacques Michel n'est ni un guitariste vraiment indispensable à son orchestre, ni vraiment un grand interprète de chansons. Pourtant, il s'est aventuré sur un terrain glissant entre la chanson formelle d'inspiration française et la nouvelle chanson d'inspiration américaine — dans laquelle la musique a supplanté le texte — sans réussir à imposer un genre nouveau, et c'est encore lorsqu'il redevient "chansonnier" en toute simplicité qu'il est à son meilleur comme ce nouveau récital l'a d'ailleurs démontré.

Serge Lahaie, tête d'affiche

C'était donc dans la grande salle Wilfrid-Pelletier, plutôt pleine. La scène est toute noire et paraît démesurément grande; comme pour se réchauffer les uns les autres, les musiciens se sont tous tassés au centre. Il y a là, à la direction et aux claviers, Richard Grégoire, à la basse électrique, Guy Richer, à la batterie, Marcel Huot, et à la guitare électrique, Serge Lahaie. Le récital est divisé en deux parties égales: onze chansons avant l'entracte, onze après. Mais le climat des deux parties differe. Le début, justement, est plus électrique et plus nerveux; la deuxième partie, dominée par l'éminent 310 et Jacques Michel lui-même, est plus douce, plus tendre et plus chaude.

En première partie, c'est le nouveau Jacques Michel, celui qui s'essaie à la nouvelle chanson, mais j'ai l'impression que ça ne passe pas...au point que, pendant "Chus down", je me demande pourquoi ce n'est pas Serge Lahaie qui est la tête d'affiche! Un peu avant, il avait chanté "Achale-moé pas Jacques", soulevant justement cette question de savoir si les textes patriotiques ou politiques ne dérangeaient pas les auditeurs. Moi, j'ai l'impression d'un faux problème; si je suis effectivement "achalé", ce n'est pas par la politique (j'aime ça et je suis capable d'en prendre), c'est pas sa voix et sa façon de chanter que je suis dérangé, les deux détonnant, "jurant" comme on dit, sur la musique que font ses musiciens et qui, elle, m'a séduit, tandis que lui, pendant toute cette première partie, incapable de me séduire, de m'éblouir, de me faire fondre comme l'aurait fait un grand interprète, m'a laissé l'écouter avec mon seul intellect, sévère et critique.

Dans cette première partie, "Je t'emmène au soleil" a été très applaudie de même que la dernière, "Quand je t'aime" où les choeurs, soutenant et transformant la voix de Jacques Michel, sont enfin venu accorder la musique et la chanson.

Folk singer pas rock star

La deuxième partie a passé beaucoup mieux, autant avec moi qu'avec la majorité de l'auditoire qui a battu la mesure, chanté (un tout petit peu) avec lui, beaucoup applaudi pour exiger finalement un deuxième rappel — en vain.

Dans cette deuxième partie, aussi, Jacques Michel a été plus lui-même, c'est-à-dire un chansonnier qui a des choses politiques et patriotiques à dire. J'aimerais qu'il les dise franchement, ces choses, et tant pis s'il ne remplit pas la salle Wilfrid-Pelletier. Il y a quand même d'autres objectifs que celui-là dans la chanson!

J'aimerais que Claude Dubois fasse plus de rock parce que je trouve qu'il est fait pour ça. Jacques Michel, non. Il s'est essayé à danser mardi, et c'était déplacé, voire ridicule. Jacques Michel est un "folk singer", pas une "rock star".

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
6 U.K. Magazine (documentaire)
8 Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School Telecasts
7 Dessins animés
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-matin: "A fleur de peau", Fr. 1961. Film policier.
7 Sans détour
8 The A.M. Show
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
7 Pourquoi pas
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Fablio, le magicien (dessins animés)

10.30
2 (9) 11 (12) 13 Départ (information)
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Le cirque à son meilleur (enfant)
7 10 Personnalités (jeu)
8 Kareen's Yoga
12 Definition (jeu)

11.30
2 11 Histoires sans paroles (comédie)
4 (6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
8 Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

11.55
8 News

après-midi

12.00
2 9 11 (12) Le monde en liberté (documentaire)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
(30) Dessins animés

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 Movie Matinee: "The Brothers Rixo", E.U. 1957. Drame policier.
12 Matinee with George Balcan: "In Search of America", E.U. 1971. Drame.

1.00
4 Patrouille du cosmos (science-fiction)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (ayenture)
6 The Bold Ones (drame)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gunn (policier)
(6) Pour vous mesdames
7 Ciné 7
10 Au jour le jour
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: "Panique année zéro", E.U. 1962. Drame d'aticipation.
(4) Love American Style (comédie)
5 The Bob Switzer Show
6 Coronation Street (téléroman)
8 What's the good word? (jeu)
(30) En prenant le thé: "Des jupons à l'horizon", E.U. 1953. Comédie musicale.

2.30
2 9 (9) 11 Cinéma: "L'âge de l'homme", E.U. 1969. science-fiction.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
8 12 He knows she knows (jeu)
10 Ciné-Jeudi: "Les infidèles", It. 1953. Etude de moeurs.
(12) Cinéma chez vous: "Le trésor de malaisie", It. 1964. Aventures.
13 Conseil Express

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)

3.30
4 Dessins animés
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
7 Papa a raison (comédie)
13 Le monde en liberté (documentaire)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 It's your move (jeu)
12 What's the good word? (éducation)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Grujot et Délicat (enfant)
(4) 5 6 Hi Diddle Day (enfant)
(6) Thierry La Fronde (aventure)
7 Cinéapéo: "Opération vipère jaune", It. 1965. Drame policier.
8 The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

4.50
4 Les tannants (variétés)

5.00
2 9 11 (12) Tarzan (aventure)
(4) 5 6 What's new? (adolescent)
(6) Les tannants (variétés)
8 Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Le retour de Don Camillo", (1e partie), It. 1952. Comédie satirique.
10 (30) Les champions (aventure)
12 Truth or Consequences (jeu)

5.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
12 It's Your Move (jeu)

5.50
4 La météo

5.55
4 Votre foyer madame (conseils)

soirée

6.00
2 (12) Temporel (aventure)
4 7 10 (30) Parle, parle... jase, jase...
(4) Review
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 Newsline
9 Tout à l'heure
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle, parle, jase jase...
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 6 février (information)
5 6 Sport Quebec
7 Les protecteurs (policier)
8 12 (13) Karen (comédie)
(9) Le 9 vous informe
9 Le téléjournal
10 Le 10 vous informe
(12) Les Pierrafeu (dessins animés)
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Ambroise raconte

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les grands films: "Sissi", Autr. 1955. Comédie sentimentale.
4 10 Jeudi 7h30: "Histoire d'un meurtre", E.U. 1969. Drame policier.
(4) 5 6 House of Pride (drame)
(6) Jeudi 7h30: "La malédiction des Whateley", G.B. 1966. Drame.
7 Jeudi 7h30: "Sursis pour une nuit", E.U. 1967. Drame psychologique.
8 12 The Funny Farm (variétés)
(30) Cinéma 30: "Nefertiti reine du Nil", It. 1961. Aventures.

8.00
(4) 5 6 The Carol Burnett Show (variétés)
8 12 (13) The Streets of San Francisco (policier)

8.30
(15) (17) Des arts et des hommes: "La fête des morts".

9.00
(4) 6 Stompin' Tom's Canada
5 Thursday Movie: "California", E.U. 1962. Western.
8 12 (13) Police Surgeon (drame)
(15) (17) Portraits

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Destination: Monde (jeu)
4 (30) Si Québec m'était conté (jeu)
(4) 6 Chico and the Man (comédie)
(6) 7 10 Vrai ou faux (jeu)
8 12 (13) Maclear (actualité)

10.00
2 9 (9) 11 La flèche du temps (science)
4 7 10 Toute la ville en parle
(4) 6 Sprockets
(6) Fernand Gignac (musique)
8 Dean Martin Celebity Roast
12 Kung Fu (aventure)
(12) Vedettes en direct
13 Rue Principale
(30) Aux quatre vents

10.15
4 (6) 7 10 13 (30) Loto-Perfecta

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Some Honourable Members (affaires publiques)

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Les nouvelles du carnaval
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Monsieur", Fr. 1964. Comédie de moeurs.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Ciné 23h: "Le voiturier du Mont Cenis", It. 1954. Mélodrame.

11.04
4 Quebec insolite

11.15
7 Cinéma: "Divorce à l'américaine", E.U. 1967. Comédie.
10 Sans pantoufles - Programme double: "L'énigmatique Monsieur D.", E.U. 1955. Drame d'espionnage. — "Les démoniaques", Esp. 1963. Drame policier.

11.20
8 Sportsline
12 Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

11.30
(4) CBOT Tonight (information)
5 After Eleven: "Casanova's Big Night", E.U. 1954. Comédie.
6 Montreal Tonight (information)
8 (13) Simply Charlotte (magazine)

11.50
(4) Dusty Trails Playhouse: "Wells Fargo", E.U. 1938. Western.
12 Loto-Perfecta

11.55
6 Rock Concert (variétés)

12.00
2 9 11 Les évasions célèbres
8 Midnight at the movies: "The Horsemen", E.U. 1970. Etude de moeurs.
(9) Ciné-Soir: "Le lauréat", E.U. 1967. Comédie de moeurs.
12 The Twelve-Midnight Movie: "The Bedford Incident", G.B. 1965. Drame psychologique.
(12) Cinéma strictement pour adultes: "More", Lux. 1969. Drame psychologique.
13 Ciné-soir: "La comtesse de Hong Kong", G.B. 1966. Comédie sentimentale.

1.00
2 9 11 Les joueurs (interview)

2.15
Le 10 vous informe

casanous
NORMAND GRÉGOIRE
Contracteur en musik de tous genre
à 22h30
jeudi à dim.
Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke
(coin Aylmer)
au-dessus de L'Association Espagnole
844-3691

la GRANDE PASSE
411 est, Ontario
coin St-Denis,
844-6284
LICENCE COMPLÈTE
ouvert de 2h p.m. à 3h a.m.
présente
KE KOMUSO
À CORDES
Groupe instrumental
à 10h p.m.
Entrée $1.50



Sol vous invitationne à son nouveau spectacle
"Rien détonnant!"



du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres
billets: $2.50 à $6.00
EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montreal 129 (Québec) Tel: 842-2112

Le Patriote
Du 5 février au 2 mars
DIS-MOI QU'Y FAIT BEAU MÉO
de
JACQUELINE BARRETTE
Réservations: 521-6666 — Relâches, lundi et mardi

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145
CLAUDE DUBOIS
LOUISE FORESTIER
21 fév. à 7h30 et 10h $2.50
7 mars à 7h30 et 10h $2.50



billets EN VENTE au cinéma et à Au Somnambule (Laval)

LA BARRIÈRE
de MARC F. GÉLINAS
mise en scène CLAUDE JUTRA
avec
pierre dufresne robert rivard
roland d'amour jean-louis millette
louise cuerrier guy nadon
yvon leroux denis mercier
décors gabriel contant musique: michel hinton
costumes lydia randolph
"première ce soir"
au théâtre du nouveau monde
84 ouest rue sainte-catherine
tnm Tel.: 861-0563



UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS,
PIERRE DAVID et YVES ROUSSET-ROUARD présentent
POUR TOUS
UN FILM EXTRAORDINAIRE SUR LE POUVOIR ABSOLU
GENERAL IDI AMIN DADA
PRESIDENT DE L'OUGANDA
Un film de BARBET-SCHROEDER



"on ne court jamais aussi vite qu'une balle de fusil"
VILLERAY ST-DENIS, JARRY 388-5577
SEM: 7.30-9.30
SAM-DIM: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

le sport

Des pros aux championnats mondiaux de hockey

L'URSS et le Canada concluent un accord

STOCKHOLM (AP) — Les négociateurs soviétiques et canadiens sont parvenus à un accord de principe au sujet de la participation éventuelle de joueurs professionnels aux championnats mondiaux de hockey sur glace. Selon les nouvelles parues, mercredi, dans la presse de Stockholm, cette participation pourrait avoir lieu dès l'année prochaine.

Le ministre des Postes, M. Ove Rainer, qui est aussi président de l'Association suédoise de hockey sur glace, a déclaré que l'attaché des sports à l'ambassade soviétique de Stockholm, M. Ivars Kespers, lui avait fait part, de l'entente. D'autre part, le président de la Fédération internationale de hockey sur glace, le Britannique John Bunny Ahearne, aurait déclaré que "si l'Union soviétique est parvenue à un accord avec le Canada, je n'ai aucune raison de m'y opposer". Cependant, M. Ahearne a souligné que la décision finale devrait être prise en juin prochain, au congrès de la fédération, en Suisse.

Le Canada n'a pas pris part aux championnats mondiaux depuis 1969 et, avant cette date, n'avait aligné que des joueurs amateurs dans ses équipes.

Les observateurs sont d'avis qu'il y a lieu de douter de la tenue de ces championnats mondiaux ouverts l'année prochaine, alors que le tournoi doit se dérouler en Pologne, à causes des nombreuses différences qui doivent d'abord être résolues au Canada.

Hockey Canada devrait d'abord en arriver à un accord au sujet des joueurs avec la Ligue nationale de hockey et l'Association mondiale de hockey.

L'annonce faite à Stockholm d'un accord de principe entre le Canada et l'Union Soviétique pour que le Canada fasse un retour aux championnats du monde de hockey sur glace a suscitée de multiples réactions.

À Windsor, le président de la Ligue nationale de hockey Clarence Campbell a affirmé qu'il n'était au courant de rien, se contentant de dire que des pourparlers étaient en cours pour la tenue d'une série de rencontres entre des clubs soviétiques et des clubs de son circuit.

À Newport Beach, en Californie, le président de l'Association mondiale de hockey Dennis Murphy a indiqué que son organisme n'avait aucune objection à présenter contre ce projet et a rappelé que la dernière série Canada-Russie avait pu avoir lieu grâce aux joueurs de l'AMH.

Le président Murphy a tenu à faire remarquer que son circuit utilisait plus de joueurs américains et européens que la LNH et que les équipes nationales désirant utiliser ces joueurs devront traiter directement avec les clubs auxquels ils sont liés par contrat.

À Québec ce matin

Début du tournoi de hockey pee-wee

QUÉBEC (PC) — C'est ce matin, dès 8h30, que débutera au Colisée de Québec le 16e tournoi international de hockey pee-wee, un des tournois de hockey mineur les plus prestigieux au monde.

Un total de 108 équipes représentant cinq pays sont sur les rangs et se disputeront le championnat dans l'une des quatre catégories du tournoi.

Le Colisée accueillera en effet une équipe de Chamonix, en France, de Stockholm en Suède, et de Helsinki, en Finlande, en plus de six équipes américaines et de 99 équipes du Canada.

Tout comme les années précédentes, le 16e tournoi pee-wee de Québec s'étalera sur une période de 10 jours, et coïncidera avec les dates du Carnaval de Québec, du 6 au 16 février. Le tournoi constitue d'ailleurs un des événements marquants du Carnaval.

L'Ontario, dont la puissance des équipes de hockey pee-wee a maintes fois été démontrée, enverra cette année 28 équipes au Tournoi de Québec.

Le Québec, pour sa part, déléguera 62 équipes.

Aux Jeux du Canada

Le Québec est confiant

C'est avec optimiste qu'une délégation de 234 membres se rendra la semaine prochaine à Lethbridge, Alberta, pour défendre les couleurs du Québec aux troisièmes Jeux d'hiver du Canada, qui auront lieu du 11 au 23 février.

Quatrième au terme de la réunion de Québec, en 1967, troisième à Saskatoon, en 1971, le Québec, dont les effectifs de compétition se diviseront cette année en 118 athlètes masculins et 68 athlètes féminins s'apprête à relever un défi de taille, celui de tromper l'hégémonie exercée lors des deux premières éditions hivernales des Jeux du Canada par l'Ontario et la Colombie-Britannique.

les capsules

de Christian Nobert

Pendant que les membres du Comité international olympique se croisent les doigts pour que le stade olympique de Montréal soit prêt à temps pour l'ouverture des Jeux de 1976, le docteur **Harold Henning,** président de la Fédération internationale des sports aquatiques, a mis fin hier à une rencontre de trois jours avec les membres du COJO et déclarait qu'il était confiant que toutes les installations seraient en place pour juillet 1976.



Billie Jean King à New York

Dick Allen a été mis sur la liste des retraités volontaires des Braves d'Atlanta parce qu'il aurait signifié son intention de na pas jouer pour ce club. Un gars a la droit...

Mardi ont apprenait que les Athletics iraient en arbitrage, hier c'était au tour des Twins du Minnesota de se préparer au même sort.

La skieuse ouest-allemande **Rosi Mittermaier** doit rire très jaune en ce moment. Cette dernière occupe le deuxième rang de la coupe du Monde, derrière **Annemarie Proell-Moser,** et devra oublier pour quelque temps la compétition et peut-être le titre mondial à cause d'une fracture du cubitus.

Billie Jean King a signé un contrat avec l'équipe de tennis des Sets de New York. En retour, les Freedoms de Philadelphie, l'ancienne équipe de **Mme King,** ont reçu une somme importante d'argent et les droits des contrats de **Stan Smith et Kerrie Melville** Cette transaction devait se faire puisque **Billie Jean King** animera bientôt une émission de télévision à New York.

Ca va barder aux États-Unis, le CIA et le FBI vont sortir de leurs trous puisqu'une équipe nationale d'Israël de basket-ball effectuera une tournée en sol américain du 3 au 16 mars.

L'Association médicale de l'Ontario a déclaré hier qu'elle recommendera au Comité international olympique de ne pas disqualifier les athlètes qui prennent de l'ephedrine à cause de l'asthme ou d'une allergie.

"Coucou, ici **Jimmy Connors,** hier j'ai battu dans le premier tour du tournoi international de l'Arkansas le Hollandais **Rolf Thung** 6-2 et 7-6, pis j'ai été ben bon..."

Le comité olympique autrichien a annoncé hier que le village olympique des Jeux d'hiver d'Innsbruck serait divisé en deux parties pour plus de sécurité. La première partie logera les officiels tandis que la seconde, qui sera gardé, abritera les athlètes.

Gerry Cassan, un des trois membres avec **Sylvia Burka et Andrew Barron** qui ont été banni de l'équipe nationale du Canada de patinage de vitesse, a tout simplement déclaré hier lors d'une conférence de presse qu'il s'agissait d'un conflit de personnalité entre les trois patineurs et l'instructeurs **Jorrit Jorritsma.**

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Section Lester Patrick

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phila	32	11	7	178	107	71
Rangers	26	15	10	210	166	62
Islanders	21	17	13	172	139	55
Atlanta	22	20	10	147	149	54

Section Conn Smythe

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Vanc	26	21	5	176	162	57
Chicago	24	22	6	167	151	54
St-Louis	19	23	9	164	184	47
Minne	13	30	6	133	215	32
K. City	10	34	7	127	219	27

Section James Norris

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	30	9	13	240	145	73
L Angeles	29	9	13	178	112	71
Pitts	21	19	11	207	192	53
Détriot	13	28	10	149	204	36
Washing	4	42	5	109	265	13

Section Charles Adams

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	34	11	7	231	158	73
Boston	27	14	10	232	151	64
Toronto	20	25	7	175	203	47
Califor	12	33	9	141	214	33

Association mondiale

MARDI

Houston 4, Indianapolis 3
Edmonton 1, Baltimore 0
San Diago 8, Toronto 4

Division Canadienne

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Québec	32	17	0	297	158	64
Toronto	27	21	2	214	189	56
Edmon	25	17	2	163	145	52
Vancou	22	23	2	143	156	46
Winnipeg	20	22	2	174	156	44

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
N.-Angl	27	19	2	165	168	56
Clevel	21	26	2	140	157	44
Chicago	18	30	1	166	196	37
Indiana	10	37	3	111	203	23

Division ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Houston	32	16	0	222	151	64
Phoenix	25	20	6	179	165	56
Minneso	26	20	0	192	154	52
S Diago	24	20	1	164	155	49
Balti	13	34	3	117	205	29

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T-Riv	24	20	8	224	216	56
Québec	26	21	2	215	189	54
Chicou	17	28	4	211	290	38
Sorel	13	34	7	209	292	33
Shawini	11	29	9	205	286	31

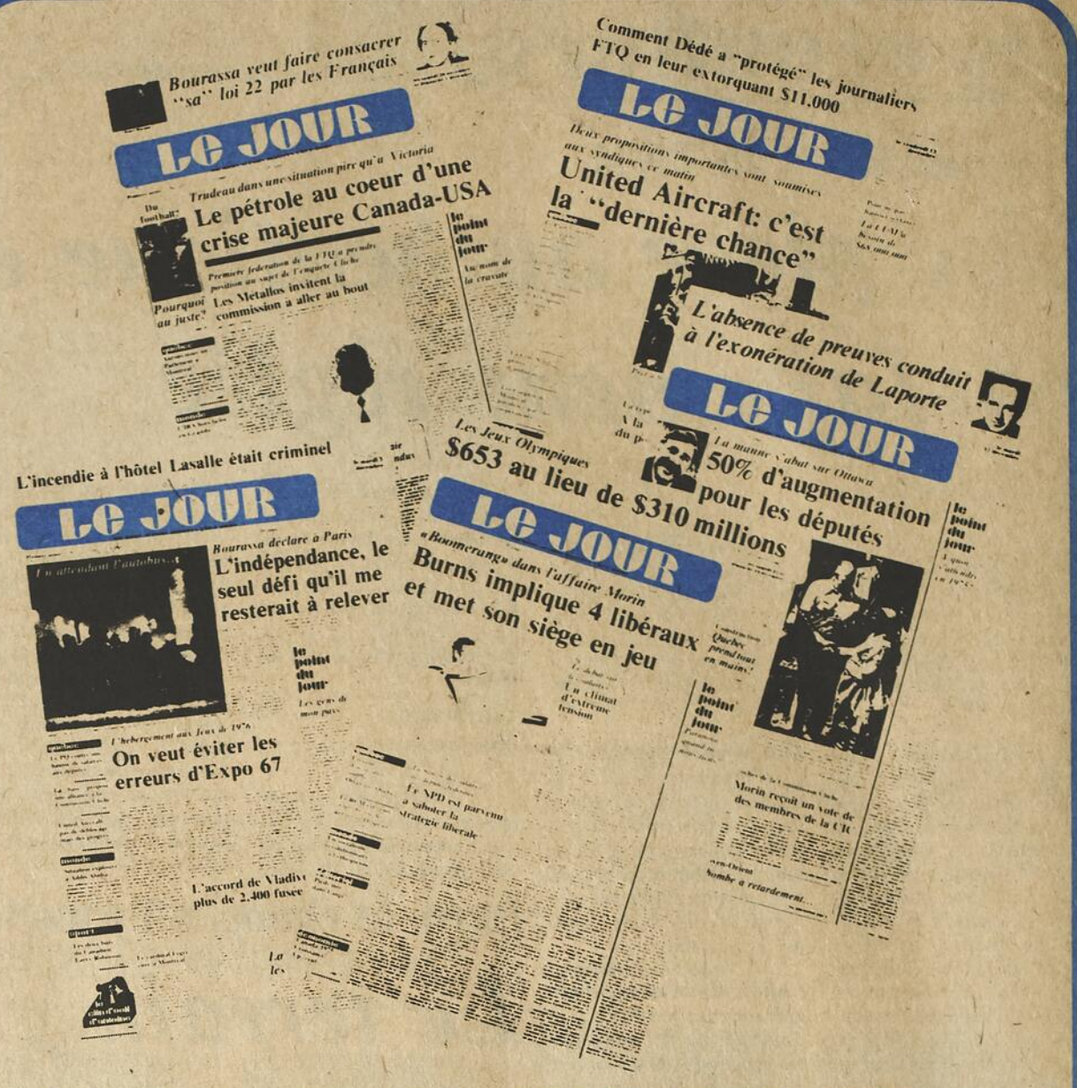
Division Ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sherb	36	9	3	296	164	75
Cornwall	28	14	9	232	197	65
Montréal	25	19	5	227	138	55
Hull	24	22	4	273	255	52
Laval	20	28	5	243	278	45



G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

AUTO DUC
LaSalle DRIVE YOURSELF INC.
LOUEZ UNE AUTO
A LA JOURNEE
A LA SEMAINE
AUX MOIS
273-1521
(Près Jean Talon)
7229 LAJEUNESSE



UN ABONNEMENT POUR VOUS C'EST INTÉRESSANT UN ABONNEMENT POUR NOUS C'EST IMPORTANT

Le JOUR

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.50 par semaine)

MONTRÉAL & RÉGION
331-8961
332-3890 dès 7 h 30 a.m.

COTE-NORD
Baie Comeau
Hauterive
589-5017
Sept-Iles
962-5335

OUTAOUAIS & RÉGION
771-7894

QUÉBEC
658-8920
626-6925 après 5 h 00 p.m.

LAC ST-JEAN/SAGUENAY
549-6427

SOREL
742-3328

DRUMMONDVILLE
478-5730

RIMOUSKI
723-5616

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

10 FEV. 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC